

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec**



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 7 octobre 2014.

Section du dépôt légal





## PRÉSENTATION DE CE NUMÉRO

Déceler le fil d'Ariane dans les articles de la revue COMMposite, dont le mandat est de saisir l'actualité dans une perspective des plus hétérogènes, demeure une entreprise difficile. S'il fallait tout de même en tracer un dans ce dernier numéro, celui-ci évoquerait, sans conteste, la notion de seuil, de frontière. Celle-ci se profile avec audace, pertinence et certitude comme corollaire des idées exposées. Les données saisies dans une perspective socio-économique, politique, artistique, linguistique et ontologique ont le mérite de renouveler « la science » de la communication, portée à un nouveau seuil avec ce numéro également.

Dans son article, Élisabeth Mercier se propose de placer sous l'angle communicationnel la réflexion liée à un phénomène de grande popularité de nos jours, la chirurgie esthétique. Le seuil n'est pas saisi uniquement sur le plan esthétique (corps et corps remodelé) mais aussi sur le plan du discours sur l'esthétique corporelle. Les théories foucauldienne rendent service à l'auteure qui analyse les différentes mises en discours de la chirurgie esthétique à la frontière du discours social et du discours de pouvoir.

De son côté, Raluca Moise cible son attention sur un autre fait de l'actualité, l'usage des SMS par les jeunes. Ramené à un autre seuil communicationnel imposé par les nouvelles technologies, le lecteur est sensibilisé surtout à la « mise en scène » dans le SMS, à travers une écriture qui devient spécifique. Cet acte relève d'une stratégie de distanciation propre au spectacle et au ludique. Le résultat de cette étude marque le fait que, malgré cet écart, dans ce cas précis l'écriture est en mesure de préserver les valeurs identitaires des jeunes.

L'article signé par Émilie Pelletier pose un regard sur l'usage des différents codes dans la conversation en prenant comme exemple le film québécois *Bon cop, bad cop*. La concomitance et l'alternance de deux codes (en occurrence le français et l'anglais) dans un même discours sont des moyens de figurer notre modernité où tout devient affaire de croisement et force à une

réflexion sur l'identité culturelle, placée, elle aussi, sans doute sous le signe d'un seuil à franchir sans cesse.

Du paysage communicationnel contemporain, le politique ne manque pas. Christophe Premat examine les instruments qui se trouvent, dernièrement, au service des élus locaux en France pour communiquer avec leur électorat. Est-ce que les nouvelles technologies (les sites web des mairies) marquent par ces outils également un nouveau seuil sur le plan de la communication ? Expriment-elles vraiment la proximité dans ce qu'on appelle la cyberdémocratie ?

Le texte signé par Nicolas Bencherki revisite le concept de l'organisé. Envisagé surtout du point de vue du matériau dont il est constitué, ce concept se voit mis en nouvelle forme par l'auteur. En s'appuyant sur un appareil théorique solide, il démontre le besoin de situer au cœur de ce concept la notion de propriété.

Dans sa note de lecture, Mirella Vadean présente un nouvel ouvrage signé par un collectif de professeurs québécois et canadiens. La notion de seuil transparait une fois de plus, l'école de pensée constituée par ces chercheurs proposant d'envisager de multiples transgressions de frontières dans le domaine de la réception (qui touche *sine qua non* à la communication). L'acte de lecture se voit réévalué à travers nombreux thèmes de recherche et à l'aide d'un appareil théorique des plus complexes.

Tous ces articles permettent de vérifier l'affirmation selon laquelle la frontière est un lieu d'intense activité. Nous sommes sans cesse portés à pousser vers de nouvelles frontières notre corps, le discours sur notre corps, notre langage transcrit sur de nouveaux supports technologiques, le discours sur ce langage, notre façon d'utiliser plusieurs codes langagiers dans nos conversations, notre façon de participer à la cyberdémocratie, notre capacité de reconsidérer des concepts, comme celui de l'organisé ou celui de lecture. Après lecture, nous nous interrogeons sur la perspective aperçue depuis cette frontière, car toute frontière signifie aussi ouverture. Nous apercevons une structure rhizomatique perpétuelle faite de nœuds et des réseaux qui prouvent que notre rapport au monde, nos valeurs les plus profondes sont en mutation. Ces articles incitent à la réflexion et interpellent directement chacun d'entre nous, auteurs et lecteurs.

L'équipe de COMMposite remercie tous ses collaborateurs (lecteurs, professeurs et chercheurs consultés) qui ont contribué à la réalisation du présent numéro et vous souhaite bonne lecture.



## « PENSER AUTREMENT » LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE D’UN POINT DE VUE COMMUNICATIONNEL

Élisabeth Mercier

Université de Montréal

### Résumé :

Cet article propose une manière de *travailler* ou *penser autrement* le phénomène de la chirurgie esthétique d’un point de vue communicationnel. La prémisse de départ est que la chirurgie esthétique se doit d’avoir du sens afin que d’éventuels patients, ou clients en viennent à « choisir » d’y avoir recours. L’approche est ici en partie inspirée de Michel Foucault, notamment guidée par les conceptions de discours social, de pouvoir et de gouvernementalité. Cette approche considère la chirurgie esthétique comme une pratique et un produit culturels et de consommation, faisant l’objet d’une mise en marché et d’une mise en discours dans l’espace public et médiatique et s’articulant dans un contexte particulier, contexte dans lequel la gouvernance des conduites ne peut se faire de façon évidente, autoritaire ou répressive. Ce sont des principes d’analyse qui jettent un éclairage original sur le phénomène de la chirurgie esthétique; un éclairage portant sur les différentes mises en discours et en marché qui caractérisent la chirurgie esthétique dans notre contexte actuel et qui servent de support à sa promotion, à sa signification et, j’ose ajouter, au fait même de son existence.

Mots-clés : chirurgie esthétique ; chirurgie plastique ; corps ; méthodologie ; discours ; pouvoir ; marché ; consommation.

### Abstract:

This article suggests a way of *thinking otherwise* of the phenomenon of aesthetic surgery from a communicational point of view. The starting premise is that aesthetic surgery must make sense for potential patients or clients to “choose” to undergo such a treatment. Our approach draws in part from Michel Foucault, especially on his ideas on social discourse, power and governmentability. This approach considers aesthetic surgery as a practice and product of culture and consumption. Aesthetic surgery is the object of marketing and thus set into discourse in public and media space and articulated in a particular context in which the governance of conduct cannot be achieved obviously, authoritatively or repressively. These are principles of analysis that provide an innovative

perspective on the phenomenon of aesthetic surgery. In this way, they provide an examination of the various settings into speech and marketing practices that characterize aesthetic surgery in our current context and that serve as the foundation to its promotion, its meaning and, I dare say, its very existence.

Keywords: aesthetic surgery; plastic surgery; body; methodology; discourse; power; market; consumption.

### **Resumen:**

Este artículo propone una forma de *pensar de otra manera* el fenómeno de la cirugía estética desde el punto de vista de la comunicación. La premisa es que la cirugía estética debería tener un sentido para que los pacientes o clientes potenciales opten por utilizarlo. Este enfoque se inspira en parte en Michel Foucault, y especialmente en sus conceptos de discurso social, de poder y de gubernamentalidad. Este planteamiento considera la cirugía plástica como una práctica y un producto cultural y de consumo, que es objeto de una comercialización y de un establecimiento de discurso (*mise en discours*) en el espacio público y mediático, y estructurada en un contexto particular, contexto en el que la gobernanza de la conducta no se puede hacer de manera clara, autoritaria y represiva. Son los principios de análisis original que arrojan luz sobre el fenómeno de la cirugía estética, con una insistencia sobre el establecimiento de discurso y de mercado que caracteriza la cirugía estética en nuestro contexto actual y se utilizará para apoyar su promoción, su significado y, me atrevo a añadir, el hecho mismo de su existencia.

Palabras claves: cirugía estética; cirugía plástica; cuerpo; metodología; discurso; poder; mercado; consumo.

### **Introduction**

La chirurgie esthétique gagne sans cesse en popularité dans le monde. Les États-Unis, où le nombre d'interventions a atteint 11,9 millions en 2004<sup>1</sup> selon l'*American Society for Aesthetic Plastic Surgery* (ASAPS) - soit une augmentation d'environ 44 % par rapport à l'année précédente et de 465 % par rapport à l'année 1997, toujours selon l'ASAPS (2004) - ou encore le Brésil, où le

---

<sup>1</sup> L'appellation « chirurgie esthétique » ou « plastique » désigne communément tant des procédures dites chirurgicales que non chirurgicales. L'appartenance d'une procédure à l'une ou l'autre de ces catégories est généralement déterminée par le fait qu'elle nécessite ou non le recours à une anesthésie. Selon l'*American Society for Aesthetic Plastic Surgery*, les cinq procédures chirurgicales les plus populaires aux États-Unis en 2004 furent, en ordre décroissant, la liposuction, l'augmentation mammaire, le lifting des paupières, la rhinoplastie et le lifting facial. Pour ce qui est des interventions non chirurgicales, nous retrouvons les injections au Botox, l'épilation au laser, le peeling chimique, la microdermabrasion ainsi que les traitements à l'acide hyaluronique qui ont notamment surpassé en popularité les injections au collagène. *American Society for Aesthetic Plastic Surgery* (ASAPS), <http://www.surgery.org/press/statistics-2004.php>, consulté le 17 août 2005.

recours à la chirurgie plastique est devenu pratique courante, voire banale pour ceux et celles qui en ont les moyens<sup>2</sup>, sont des exemples patents de l'éclosion et de l'amplification du phénomène. Par ailleurs, si la chirurgie esthétique soulève des questions pertinentes, ne serait-ce que par leur évidente actualité, elle semble susciter davantage de prises de position et de débats superficiels, émotifs et idéologiques qu'elle n'inspire de réflexions académiques.

En effet, des lectures sur le sujet permettent aisément de constater que, surtout en sciences sociales, encore trop peu d'attention est accordée à la chirurgie esthétique. Aussi, dans la littérature académique, principalement féministe, qui s'y consacre se retrouve généralement l'une ou l'autre de deux positions manichéennes pouvant être identifiées comme celle de l'« oppression » et celle de la « libération ». Chez la première, les femmes ont recours à la chirurgie esthétique pour atteindre des standards de beauté dont le seul diktat est celui de correspondre au désir masculin (voir Gagné, 2002). Cette position considère les femmes comme également passives face aux standards d'hommes dont les désirs et le pouvoir social sont présumés uniformes. Elle ne tient pas compte des pratiques de plus en plus fréquentes de transformation corporelle chez les hommes eux-mêmes. La deuxième position courante est celle du « libre choix » - ou de l'*empowerment* - où la décision de transformer son corps, la perception que cette transformation est pour le mieux et la possibilité offerte par la technologie de réaliser la transformation souhaitée sont plus importantes que les conséquences de céder aux normes sociales de l'apparence physique. Avoir recours à la chirurgie esthétique est le choix de la femme et, par conséquent, cela lui donne du pouvoir, à tout le moins une illusion de contrôle (voir Davis, 1995). J'espère, pour ma part, proposer ici une façon de penser la chirurgie esthétique permettant de sortir de cette opposition classique et de réfléchir plutôt au phénomène d'une pratique culturelle qui, en articulation avec un contexte socio-historique précis, entre dans les mœurs et devient normalisée.

Cet article propose donc des principes et concepts analytiques servant à problématiser la chirurgie esthétique d'un point de vue communicationnel. C'est un point de vue qui se veut original, privilégiant une approche d'inspiration foucauldienne du discours et du pouvoir et les différents

---

<sup>2</sup> « Aucune ne se cache d'avoir eu recours à une opération. Ce serait même un motif de fierté. Dans les magazines, les vedettes confient fièrement le nombre de milligrammes de silicone qu'elles ont dans les seins. (...) Rio, avec ses 600 praticiens, est la capitale mondiale du bistouri d'embellissement. Ce phénomène est le fait d'un seul homme, Ivo Pitanguy, (...) la star incontestée de la chirurgie esthétique (...) » (Jorif, 2004, p. 125).

mécanismes qui les soutiennent, tel que ceux de naturalisation ou de normalisation (voir Foucault, 1971). Je présenterai d'abord mon questionnement de départ et les principaux enjeux soulevés : pourquoi et comment la chirurgie esthétique est-elle devenue aujourd'hui une pratique de plus en plus courante? Qu'est-ce qui lui donne sa légitimité, lui permet de rentrer dans les mœurs et d'être comprise comme normale, voire essentielle dans certains cas? J'expliciterai ensuite les concepts analytiques clés de « mise en discours » et de « mise en marché », référant à l'idée que la chirurgie esthétique participe à mettre en place socialement et médiatiquement des discours et une économie particuliers et qu'elle s'inscrit à la fois dans un ordre du discours et dans un marché préexistants. J'expliciterai aussi le concept de pouvoir : diffus, hétérogène et contingent, intrinsèquement lié au savoir, prenant notamment forme dans des discours et grâce à différents mécanismes, tels que la naturalisation, la normalisation, l'individualisation et la différenciation. Enfin, je terminerai par une conclusion qui, tout en revenant sur les grandes lignes de l'orientation analytique et conceptuelle proposée, mettra en lumière des points de réflexion et de discussion qui apparaissent au terme de l'article.

### Questionnement préliminaire

La chirurgie esthétique est une pratique de plus en plus répandue : de plus en plus de gens choisissent d'y recourir, ou encore, de plus en plus de consommateurs se tournent vers elle. Il faut préciser que je fais uniquement référence ici - et ce sera le cas tout au long de cet article - à la chirurgie esthétique de type « élective » et non pas à celle dite « reconstructive ». Cette dernière est pratiquée suite à un accident grave, une maladie ou encore une malformation congénitale : greffe de la peau à un grand brûlé, mammoplastie en raison d'un cancer du sein, etc. Mon questionnement porte plutôt sur la chirurgie esthétique qui est *choisie*, celle qui n'apparaît pas *nécessaire* à priori, celle qui s'exerce selon la volonté des patients - et non pas pour pallier un accident, une maladie ou une malformation<sup>3</sup>. Comment expliquer l'engouement indéniable pour la chirurgie esthétique? Comment comprendre cette décision de modifier son corps, bien souvent de façon permanente, de supprimer ses caractéristiques physiques pour atteindre des standards hégémoniques? Qu'est-ce qui pousse des millions de personnes à subir des interventions non seulement très coûteuses et

---

<sup>3</sup> Il est à noter que je n'inclus pas non plus toutes les interventions servant à opérer un changement de sexe. Ces interventions abordent d'autres problématiques, la transsexualité et le transgendérisme notamment, qui ne font pas l'objet de la réflexion développée dans cet article.

parfois même dangereuses, mais qui ne sont généralement pas nécessitées par un état pathologique quelconque? Qu'est-ce qui les pousse à se plier à des interventions qui parfois se multiplient bien au-delà de la correction d'un attribut physique désavantageux qui les aurait toujours fait souffrir?

Deux constatations découlent de ces premières interrogations face à la chirurgie esthétique ou plutôt face au « choix », à la décision d'y avoir recours. Premièrement, si la chirurgie esthétique permet toute une panoplie de procédures différentes (qu'elles soient « chirurgicales » ou « non chirurgicales »), la majorité des transformations corporelles effectuées jouent néanmoins dans un registre bien précis, voire limité. Elles s'inscrivent généralement à l'intérieur de deux grandes catégories : d'une part, l'incorporation de standards du corps « désirable » par des interventions visant le rajeunissement de son apparence et l'augmentation de son attrait sexuel (liposuction, augmentation mammaire, lifting facial, etc.) et, d'autre part, la suppression de marques dites « ethniques » et leur remplacement par des attributs plus « caucasiens » (blanchiment de la peau, réduction de la taille du nez et des lèvres, élargissement des yeux bridés, etc.) Ces interventions ne sont pas courantes qu'en Occident, grâce, entre autres, aux médias qui constituent sans doute le véhicule privilégié des discours et des représentations de l'apparence physique et de ses standards : « la prolifération d'une offre médiatique homogène a d'ailleurs entraîné de nombreux changements au sein des conceptions locales de beauté idéale et d'apparence désirable » (Padmore, 1998, p. 4; ma traduction). Il semble donc y avoir une normalisation des représentations et de la définition d'une apparence corporelle désirable qui s'exprime socialement par les médias, par la visibilité et la légitimité des gens qui ont recours à la chirurgie esthétique et par les pratiques et les demandes de transformation sanctionnées par l'opinion publique et par le corps médical en particulier. À l'inverse, si certaines demandes de modifications corporelles sont jugées légitimes, « normales », d'autres sont taxées d'« anormales », voire de pathologiques, et les chirurgiens refusent de les effectuer<sup>4</sup>.

Deuxièmement, la chirurgie esthétique est en grande partie tributaire de la volonté et des choix individuels. Les gens choisissent de recourir à la chirurgie, ils entreprennent eux-mêmes la

---

<sup>4</sup> Voir à ce sujet le cas relaté par John W. Jordan (2004, p. 327) des « amputee 'wannabes' » : « The rhetorical efforts of amputee 'wannabes' who seek elective amputation and who use arguments similar to those of mainstream plastic surgery, reveal the paradoxes and contradictions in decision-making about who has access to these procedures ».

démarche de consultation, sans y être contraints par un médecin, par une maladie ou un état pathologique, comme c'est généralement le cas pour les autres spécialités médicales. Pour décider d'y avoir recours, il faut préalablement la connaître, s'y intéresser et la reconnaître comme valable et potentiellement bénéfique. De ce fait, l'un des traits caractéristiques de la chirurgie esthétique électorale, par rapport à d'autres spécialités de la médecine, est de faire régulièrement appel à la publicité, au marketing et à la télé-réalité afin d'être vue et connue, de faire parler d'elle, bref, de se vendre et de faire vendre.

J'avance ainsi, à la lumière de ces questions et constats de départ, que la chirurgie esthétique se doit nécessairement de faire l'objet de mises en discours et en marché dans l'espace public et médiatique afin d'être comprise et légitimée socialement, mais aussi afin d'être « adoptée par des consommateurs », que des patients aient recours à cette pratique. Aussi, ce phénomène m'apparaît être marqué par différents jeux de pouvoir à l'œuvre, notamment, à travers le déploiement de mécanismes de normalisation : normes de l'apparence physique (beau/laid, parfait/imparfait, désirable ou conforme/marginal, etc.) et du recours *normal* à la chirurgie esthétique, par exemple.

## Concepts analytiques

### *Mise en marché et mise en discours de la chirurgie esthétique*

Publicités de cliniques, concours, sites Internet, émissions de télévision telles qu'*Extreme Makeover*<sup>5</sup> ou *The Swan*<sup>6</sup>, photos avant/après et témoignages de « clients » satisfaits : la chirurgie esthétique fait constamment appel à différentes formes de mise en marché, et ce, de façon toute particulière, notamment par rapport à d'autres spécialités médicales. Il est à noter ici que j'utilise le terme « mise en marché » dans un sens large, c'est-à-dire comme un ensemble de pratiques qui ne sont pas strictement économiques, mais également culturelles et qui peuvent prendre différentes

---

<sup>5</sup> Une émission de télé-réalité présentée depuis 2003 sur la chaîne américaine ABC. Chaque semaine des candidat(e)s gagnent une « transformation extrême » qui consiste en de multiples modifications corporelles effectuées en un court laps de temps.

<sup>6</sup> Une émission de télé-réalité américaine diffusée en 2004-2005 sur la chaîne FOX. Elle présente des femmes qui subissent des interventions de chirurgie esthétique en plus de sessions d'entraînement physique, de thérapies psychologiques et de « coaching » visant à renforcer leur estime de soi, ainsi que différents conseils pour l'utilisation de produits de beauté, de tenue vestimentaire et d'étiquette. La série se conclut par un concours de beauté où est couronnée une « Miss Swan », devant désigner la transformation la plus réussie.

formes. Comme l'affirme Pierre Bourdieu, les biens économiques et symboliques sont désormais unifiés dans un même marché, l'« économie culturelle » ne désigne pas seulement la production et la consommation de biens culturels, mais également les conditions sociales (notamment médiatiques) de production de leur valeur symbolique, du goût ou de l'appréciation de ces biens, des modes d'appropriation légitimes de ceux-là, etc. (voir Bourdieu, 1971). Ma notion de « marché » ne se limite donc pas qu'aux transactions financières ou à l'échange de biens et de services. Elle s'apparente davantage à ce qu'il est généralement convenu d'appeler « marché » dans le langage courant : une nébuleuse qui inclut à peu près tout ce qui se rapporte à un produit ou une pratique. Ainsi, cet emploi plus générique du terme permet de traiter à la fois de différents « moments » de circuits économiques et culturels : supports et formes médiatiques, techniques de promotion et de publicisation (marketing, articles, sites Internet, publicités, etc.), pratiques et produits culturels et de consommation, expertises et professions, entre autres<sup>7</sup>. Aussi, ce terme est cohérent avec celui de « mise en discours » et l'idée que recèle cette formulation, à la fois de mise en place d'un discours et d'inscription dans un discours, un marché ou encore une économie particulière.

Comme toute autre marchandise, la chirurgie esthétique doit être vendue, trouver de nouveaux patients ou séduire des « consommateurs ». Pour ce faire, elle doit être investie de sens, en se présentant, par exemple, comme un besoin, un droit ou un mode de vie. Paul Du Gay (1997) démontre comment, dans un contexte où culture et économie sont intrinsèquement liées et co-constitutives, processus et pratiques économiques sont des phénomènes culturels puisqu'ils dépendent d'une production de sens. De la même manière, un système économique sert de conditions d'existence, de terrain au déploiement d'une culture tout comme il sert à la signification de ses différents produits ou pratiques. Et comme le sens n'est jamais hors discours (voir Foucault dans Hall, 2001), une mise en marché suppose nécessairement une mise en discours. Stuart Hall rappelle d'ailleurs que, plutôt que de parler simplement de langage, le concept foucauldien de discours fait référence à la production conjoncturelle d'un savoir, s'inscrivant dans un régime de vérité et résultant de luttes de pouvoir pour établir et fixer certaines significations, certaines manières de « faire sens » de notre monde. En produisant et en définissant nos objets de savoirs, le discours est investi d'une forme de pouvoir :

---

<sup>7</sup> Par exemple, Turner *et al.* (2000, p. 29) donnent la définition suivante du terme « publicity » : « It has become common place today for discussions of contemporary culture to emphasize the cultural and economic centrality of various forms of publicity : advertising, promotion, marketing, public relation... ».

It governs the way that a topic can be meaningfully talked about and reasoned about. It also influences how ideas are put into practice and used to regulate the conducts of others. [It also] limits and restricts other ways of talking, of conducting ourselves in relation to the topic or constructing knowledge about it (Hall, 2001, p. 43-44).

Il en va de même pour l'association discursive entre beauté physique et bien-être psychologique, ayant en partie servi la viabilité puis la prospérité de la chirurgie esthétique. En effet, des savoirs, pratiques et développements technologiques, en articulation avec un contexte socio-historique particulier, ont permis et ont participé à la constitution de la chirurgie esthétique contemporaine comme discipline médicale à part entière. Si la modification corporelle a existé presque de tout temps de façon plus ou moins formelle (il n'y a qu'à penser aux Chinoises dont on rétrécissait les pieds à l'aide de bandelettes trempées dans l'eau chaude dès le X<sup>e</sup> siècle ou encore aux pratiques tribales de tatouage), elle a acquis sa reconnaissance à titre de spécialité médicale lors de la Première Guerre mondiale. Comme le relève Jordan (2004), plusieurs chirurgiens de l'époque durent s'intéresser à la plastie du corps et du visage et utiliser leurs connaissances de façon innovatrice afin de permettre aux nombreux soldats monstrueusement blessés à la tête et au visage par les déflagrations des armes modernes de rentrer chez eux en héros plutôt qu'en pitoyables figures rappelant à tout moment les horreurs de la guerre. Si la Seconde Guerre a offert elle aussi son lot de patients à ces nouveaux spécialistes - car durant cette période la chirurgie plastique était devenue un champ de la médecine, enseigné dans les facultés et dont des chirurgiens en faisaient leur spécialité - le nombre de candidats blessés ou déformés fut vite quotidiennement insuffisant pour faire progresser et prospérer la chirurgie esthétique. Il fallait désormais soigner les blessures de corps en santé : les blessures de l'âme et atrophies de l'estime de soi, soi-disant occasionnées par une apparence physique désavantageuse, différente, anormale.

De surcroît, si d'un côté certaines modifications corporelles riment avec bien-être et estime de soi, si elles incarnent la beauté, la réussite ou la normalité, elles peuvent aussi symboliser la différence et favoriser l'exclusion. Et l'arbitraire de ces classifications est nié par une définition « objective » de la beauté et de ses attributs, relayée notamment par les médias et le monde de la mode, mais également entérinée de façon scientifique dans les traités médicaux de chirurgie esthétique. Grâce, entre autres, à différentes technologies de visualisation du corps ainsi qu'à des techniques de

mesure telles que l'anthropométrie<sup>8</sup>, plusieurs ouvrages de chirurgie esthétique en sont venus à codifier la beauté. Ce sont des ouvrages de référence, indiquant quelles sont les proportions idéales de chaque partie du corps ainsi que les interventions chirurgicales cosmétiques appropriées pour chaque « anomalie ». Bref, ces ouvrages, savoirs et techniques, comme les « experts » qui possèdent l'autorité en la matière, en sont venus à médicaliser l'apparence corporelle, notamment en définissant le corps qui ne répond pas aux critères de beauté établis, comme un corps « malade », nécessitant des soins. Par conséquent, ces critères étant de l'ordre de l'idéal et donc inatteignables par définition, le corps est conçu par la chirurgie esthétique comme ayant en permanence besoin d'être retouché, rectifié : « as always needing repair » (*idem*, p. 229).

La chirurgie esthétique s'est donc constituée et est devenue prospère grâce à une articulation entre des technologies, des savoirs, des expertises et des associations discursives entre physique et psychique<sup>9</sup>, entre apparence physique et estime de soi. Et, encore aujourd'hui, ces mêmes associations servent de fondement aux mises en discours et en marché de la chirurgie esthétique. Car ces associations n'auraient pu avoir de sens socialement si elles étaient restées confinées au seul discours des spécialistes. Il leur fallait être mises en discours afin que chacun en vienne à les reconnaître comme *vérités*, comme « allants de soi », et éventuellement à en intégrer les codes, les normes et les valeurs et à en adopter les différents comportements et pratiques de consommation s'y rattachant : « [f]orms of conduct are governed through a personal labour to assemble a way of life within the sphere of consumption and to incorporate a set of values from among the alternative moral codes disseminated in the world of signs and images » (Rose, 1990, p. 227). Bref, une « mise en discours », en plus d'avoir de réelles conséquences sur notre façon de « faire sens » du monde qui nous entoure comme de nous-mêmes, suppose une mobilisation conjoncturelle de l'objet dans un lieu, une époque, un marché précis. Elle est traversée de relations de pouvoir particulières et s'articule à d'autres discours, pratiques et produits relevant de et participant à cette même conjoncture. Encore une fois, la chirurgie esthétique participe à créer une économie et des

---

<sup>8</sup> Les mesures de l'anthropométrie servent autant aux anthropologues qu'aux architectes ou aux designers de voitures, de sièges, etc., qui doivent pouvoir s'appuyer sur des références standards de mesures corporelles (voir Balsamo, 1999).

<sup>9</sup> Les chirurgiens plastiques eux-mêmes n'hésitent pas à en faire l'amalgame comme le démontre ce slogan du Dr. Robert Rey, chirurgien esthétique à Beverly Hills et vedette de la série américaine de télé-réalité *Dr. 90210 (E!)*, qui se retrouve sur le site Internet officiel de l'émission : « I'm a psychiatrist with a knife ». Dr 90210. <http://www.eonline.com/On/Dr90210/Chart/chart5.html>, consulté le 23 février 2006.

discours particuliers, mais aussi, elle s'inscrit à la fois dans des marchés et un ordre du discours qui lui sont préexistants.

Pour Mike Featherstone (1991), les discours sur le corps ont nécessairement changé avec la consécration d'une « culture de consommation » : le travailleur doit désormais être « éduqué » afin d'apprécier un nouvel ensemble de discours centré sur un mode de vie hédoniste, le souci de soi-même et la consommation. Et les différentes techniques de mise en marché sont à la fois le véhicule essentiel et un élément constituant de ces discours. De plus, il est nécessaire de créer chez chaque consommateur une insatisfaction permanente, avec la promesse qu'elle puisse être comblée par l'amélioration de son apparence physique, doublée d'une vulnérabilité émotionnelle<sup>10</sup> : « individuals had to be persuaded to adopt a critical attitude towards their body, self and lifestyle » (Featherstone, 1991, p. 174). D'ailleurs, comme je l'ai affirmé plus haut, les standards de l'apparence physique désirable sont aujourd'hui primordiaux dans le sens que nous faisons du corps et Featherstone reconnaît lui aussi la plus grande importance désormais accordée à l'« extérieur » : « [w]ithin consumer culture, the inner and the outer body become cojoined : the prime purpose of the maintenance of the inner body becomes the enhancement of the appearance of the outer body » (*idem*, p. 171). Ainsi, le corps devient à la fois l'incarnation et le terrain privilégié pour « faire sens » de ces discours comme pour le développement et la mise en marché de nombreux biens et pratiques culturelles : de la diète à l'exercice physique, en passant par tous les produits de l'industrie cosmétique et, bien sûr, la chirurgie esthétique, associant la minceur, la beauté ou la santé à des valeurs de succès, d'estime de soi, de bonheur, etc.

Mise en marché et mise en discours de la chirurgie esthétique donc, mais pas uniquement de celle-là. Cette production conjoncturelle de sens, de « vérité », se doit d'aller au-delà du processus chirurgical ou de la modification corporelle et s'inscrire dans un ensemble de formations discursives menant à un « nouveau savoir du corps » (Sawchuk, 1992, p. 105), à la reconnaissance et à l'acceptation du *corps plastique*. Dans une analyse foucauldienne du marketing du corps à travers le cas des couches jetables, Kimberly Sawchuk affirme que : « sous le signe de la couche,

---

<sup>10</sup> Pour Featherstone, dans une société de consommation, individualisme rime avec narcissisme et auto-surveillance. Cet individualisme sert à alimenter le souci du corps et à encourager la recherche de pratiques et de produits permettant de l'« améliorer », ainsi qu'à transiter de la solidarité vers l'égoïsme, du citoyen vers le consommateur (voir Featherstone, 1991).

on rencontre de nombreux discours entourant l'environnement, la famille, la classe sociale, la médecine, la technologie scientifique et, plus récemment, le discours de la différence sexuelle » (*ibid.*) De la même manière, le corps modifié par la chirurgie esthétique, ou encore celui à modifier, est le signe d'une culture (comme d'un système économique) et à travers lui, se rencontrent de nombreux autres discours sur la santé, la sexualité, l'estime de soi et le succès.

La chirurgie esthétique peut ainsi être comprise comme une façon de littéralement incorporer une culture, à un moment donné, d'en être un *signe* et devenir ainsi une entité purement discursive (Balsamo dans Pitts, 2003). De plus, chez Anne Balsamo, cette identité discursive du corps modifié ou à modifier peut être soumise à différentes subjectivités, que l'auteure nomme les « designer subjectivities » (*idem*, p. 186). Le « designer » peut être compris ici comme le chirurgien plastique et son regard à la fois technique et normatif, tendant toujours vers des idéaux et des standards hégémoniques de beauté (standards que la chirurgie esthétique participe elle-même à créer, mais desquels elle répond à la fois). Toutefois, Balsamo (1999) affirme que c'est *l'ensemble du discours* de la chirurgie esthétique qui peut être compris comme ce « designer » et qui fait du corps le signe d'une culture : autant son savoir, ses techniques, ses institutions et ses pratiques que tous les autres discours qui viennent l'informer et, bien sûr, la mise en marché dont elle fait l'objet. D'ailleurs, l'auteure insiste sur cette singularité de la chirurgie esthétique qui, en plus de déterminer des proportions « idéales » et autres attributs « objectifs » de la beauté basés sur une vision essentialiste d'un corps dont l'apparence aurait toujours besoin d'amélioration, fait le marketing de procédures cosmétiques spécifiques.

Une position similaire se retrouve chez John W. Jordan (2004) qui met l'accent sur les luttes de pouvoir entourant le corps plastique :

The plastic body is a contested subjectivity whose meaning shapes and is shaped by the ways that the body can be discussed, by whom, and toward what end, as well as the socio-political implications of people seeking to make their bodies conform to an idealized image (p. 333).

L'auteur cherche à démontrer qu'il y a effectivement un *gagnant* dans cette lutte, une forme dominante de pouvoir fixant un sens hégémonique de l'apparence physique désirable et des

procédures chirurgicales acceptables permettant d'y accéder. Selon lui, le discours et la mise en marché qui rendent la chirurgie esthétique disponible et légitime dans l'espace public naturalisent de façon autoritaire la définition d'un corps beau et en santé ainsi que *certaines* pratiques chirurgicales formant la discipline (voir Jordan, 2004). De plus, médiation fondamentale entre l'économie de marché et le sens créé et véhiculé par le discours, différentes valeurs de réussite et de bien-être, par exemple, sont associées à ces corps « parfaits ». Et l'atteinte ou à tout le moins la recherche de cette perfection par l'emploi de produits cosmétiques, l'exercice physique, la diète ou la chirurgie esthétique, contribue à faire augmenter la valeur marchande de son propre corps : « the closer the actual body approximates the idealised images of youth, health, fitness and beauty the higher its exchange-value » (Featherstone, 1991, p. 177).

### ***Pouvoir***

Les notions de mise en discours et de mise en marché développées ici sont constamment traversées par celle de pouvoir, dont j'emprunte à Michel Foucault la conception. Chez Foucault, le pouvoir n'appartient pas exclusivement à une classe, un individu ou un gouvernement l'exerçant de manière autoritaire, coercitive, évidente. Il est plutôt producteur de savoir et de discours ; diffus et hétérogène, on le retrouve au sein de luttes et de jeux de relations marqués par des rapports de force inégaux et mobiles. À différents moments de l'histoire, dans différents contextes, des ruptures discursives s'effectuent, le pouvoir se mue et de nouveaux discours hégémoniques s'imposent. De nouveaux savoirs ou « régimes de vérité » puisque la vérité, comme le sens, n'existe pas en dehors du discours, ni du pouvoir : « [k]nowledge linked to power, not only assumes the authority of 'the truth' but has the power to *make itself true* » (Hall, 2001, p. 49, les italiques sont dans l'original). Par ailleurs, malgré le « caractère productif, positif du pouvoir moderne [qui] compte davantage sur le plaisir plutôt que sur la punition [...] sur le fait de dire oui que celui de dire non » (Bodei dans Rivard, 1992, p.127), le pouvoir n'en est pas moins contraignant puisqu'il soumet aux choix et aux conduites de chacun des cadres, possibilités, savoirs qui sont *limités*.

Le pouvoir et le savoir sont donc intrinsèquement reliés et ils sont producteurs de discours, ou encore, ils s'actualisent à travers ceux-là : « c'est bien dans le discours que pouvoir et savoir

viennent s'articuler » (Foucault, 1976, p. 133). Dans une perspective proche, il est également possible d'avancer que les discours sur le corps et les techniques de mise en marché, supports et véhicules de la chirurgie esthétique, participent d'un régime « biopolitique », c'est-à-dire de la gouvernance des êtres humains par des dispositifs (savoirs, institutions, techniques, architecture, etc.) contrôlant différents aspects du corps individuel et social : la sexualité, la santé, etc. (voir Hewitt, 1991). Dans un contexte social où s'articulent économie et consommation, importance du regard médical, autonomie individuelle et pouvoir « sécuritaire », le but biopolitique premier sera de maintenir en santé et de prolonger la vie, mais aussi l'activité productrice et consommatrice, de chacun. Et ce, en intervenant indirectement sur tout ce qui se trouve autour de la vie de chaque être humain, ce qui l'encadre, y donne un sens et s'y répercute, bref sur le *mode de vie*. Tout en tentant de prévenir, de contenir, voire d'éliminer les catégories et comportements identifiés comme « à risques » : « the criminal and dangerous classes, the feeble-minded and the imbecile, the invert and the degenerate, the unemployable and the abnormal [...] » (Dean, 1999, p. 100). Liste à laquelle, à l'heure de la médicalisation de l'apparence, nous pourrions ajouter obèses, laids ou non-utilisateurs de produits cosmétiques et même petits seins, poilu(e)s, nez protubérants, fesses plates, ridé(e)s, chauves, etc. Encore une fois, les jeux de pouvoir traversant la chirurgie esthétique réifient à l'état de recours *possibles* les multiples potentialités contenues tant dans la technologie que dans le savoir-faire des chirurgiens. Et c'est en partie de cette manière que fonctionne le biopolitique : il n'exerce pas directement son contrôle sur l'individu, mais sur son environnement et les règles qui régissent celui-là. L'individu peut ainsi exercer son « libre choix » sur des *possibles* socialement déterminés<sup>11</sup>.

Le pouvoir exerce ainsi non seulement un rôle « sécuritaire », de surveillance et de discipline, mais à travers le discours, en définissant et en limitant certains savoirs, des façons particulières de « faire sens » de nous-mêmes comme du monde qui nous entoure, il participe directement de la constitution de chaque sujet. Chacun en vient à se définir et à se comprendre selon ses choix, son

---

<sup>11</sup> L'un des exemples les plus patents et très actuel de surcroît est celui de la « lutte au tabagisme » au Québec comme un peu partout en Amérique du Nord et dans le monde. On n'interdit pas directement la cigarette : elle demeure en vente libre et fumer reste légal. Par contre, il est interdit de le faire dans tous les lieux publics et même à l'extérieur en certains endroits comme à proximité d'une école ou d'un hôpital. On accorde des « droits » aux non-fumeurs que les fumeurs doivent respecter, on nous répète constamment et partout (à l'école, dans les médias, sur les paquets de cigarettes, chez le médecin) les dangers nocifs et même mortels qu'entraîne la cigarette, etc.

mode de vie, sa personnalité, son apparence, etc., à se conduire conformément à ceux-là et à faire siennes les valeurs qui y sont socialement associées :

Such a citizen is not to be dominated in the interests of power, but to be educated and solicited into a kind of alliance between personal objectives and ambitions and institutionally or socially prized goals or activities. Citizens shape their lives through the choices they make about family life, work, leisure, lifestyle, and personality and its expression. Government works by acting at a distance upon these choices, forging symmetry between the attempts of individuals to make life worthwhile for themselves, and the political values of consumption, profitability, efficiency, and social order (Rose, 1990, p. 10).

En outre, plusieurs mécanismes permettent au pouvoir d'opérer et d'agir. En voici quelques-uns parmi ceux-là, qui apparaissent comme nécessaires à la compréhension de la mise en marché et de la mise en discours de la chirurgie esthétique, à sa signification, voire à son existence même.

D'abord, la naturalisation ou l'essentialisation. Puisque la principale tâche du pouvoir dans les démocraties capitalistes contemporaines est de ne pas apparaître comme tel, un effort de camouflage de ses stratégies et de ses contraintes passant par l'éducation, le savoir, les discours, bref, par différentes productions de « vérités », est nécessaire. Le pouvoir se doit donc de passer pour naturel, pour un allant de soi ou l'unique alternative possible et, enfin, réussir à s'« intégrer à la subjectivité de chacun » (Rivard, 1992, p. 134). En ce qui a trait à la beauté et à l'apparence du corps en général, une définition « objective » de la beauté et d'un corps sain est présentée comme étant naturelle, authentique, *vraie*, et ce, bien que pour y parvenir il faille avoir recours à différentes techniques de modification corporelle, dont la chirurgie esthétique, le maquillage, la diète, l'entraînement physique, etc. Ce sont les imperfections physiques ou les comportements dits « auto-destructeurs » (abus de nourriture, d'alcool, usage de la cigarette, manque d'exercice, etc.) qui sont désignés comme étant contre nature, comme s'opposant à l'*essence* même d'un corps (et de l'individu tout entier) certes imparfait, mais qui ne demande qu'à être entretenu, attirant, performant sexuellement ainsi qu'à avoir l'air jeune et à vivre le plus longtemps possible. Et dans un monde où l'équation « jeunesse = beauté = santé » de la culture de consommation dominante (voir Featherstone, 1991) est bien souvent mise en discours et peut servir d'outil de mise en marché, préserver sa beauté revient à préserver sa santé. Et il en va de même pour les

caractéristiques mentales, les traits de personnalité, les comportements, les désirs et les aspirations : certains sont présentés comme naturels et essentiellement sains et d'autres pas.

La normalisation est un autre de ces mécanismes et consiste principalement à établir, tant à l'échelle individuelle que sociale, une norme séparant le normal de l'anormal, l'inclus de l'exclu, le beau du laid, le désirable de l'indésirable, etc. Une pratique disciplinaire dont le but ultime est non seulement de dissimuler l'exercice du pouvoir, mais vise l'« auto-gouvernance » par chacun : « the fully internalised, self-regulation of mind and body » (Hewitt, 1991, p. 230). La transmission des normes doit se faire donc par relais et pénétrer plusieurs, voire toutes les sphères sociales d'« éducation » (l'école, les médias, la famille, le travail, etc.) afin de mener à « l'autosurveillance et l'autonormalisation » (Rivard, 1992, p. 139) individuelle. Ainsi, lorsqu'il est question du corps en général et de la chirurgie esthétique en particulier, l'une des normes les plus importantes est celle de l'estime de soi qui relie intrinsèquement subjectivité et pouvoir :

The norm of self-esteem links subjectivity to power [...] it appears to emanate from our autonomous quest for ourselves, it appears as a matter of our freedom [...]. Thus we make ourselves governable by taking up the social goal of self-esteem (Cruikshank, 1996, p. 243-45).

Et dans une société de consommation, une panoplie de biens et de pratiques (de la psychothérapie à la chirurgie esthétique et tous les produits cosmétiques) est offerte pour redonner ou encore renforcer l'estime de soi.

En plus de sa participation au développement de la chirurgie esthétique comme discipline médicale prospère, l'estime de soi agit en véritable technologie de normalisation permettant d'accumuler du savoir sur chaque individu (grâce à différentes techniques de confession, d'auto-examen, de biographisation, etc.) et offrant un cadre de compréhension, de responsabilisation et de réalisation de soi. Cela, bien sûr, à l'intérieur des limites de ce savoir, de l'expertise qu'il légitime, des possibles qu'il offre, des normes et références essentielles qu'il contient et qui sont véhiculées socialement : « self-esteem is a technology in the sense that it is specialized knowledge of how to esteem our selves, to estimate, calculate, measure, evaluate, discipline and judge our selves » (*idem*, p. 233). Et tous les thérapeutes, chirurgiens esthétiques, conseillers et autres experts proclamés de l'« âme humaine », à travers les nombreux cadres thérapeutiques qui envahissent la

sphère sociale, notamment médiatique, et même l'intimité de chacun, s'infiltrant « désormais dans tous les prolongements de la vie quotidienne » (Rivard, 1992, p. 135). Ils y font la promotion de la connaissance de soi par l'examen de sa propre conscience et par l'aveu de ses faiblesses; incitant constamment chacun à se confesser, à avouer, à transparaître. En effet, la connaissance de soi doit notamment passer par l'aveu de ses faiblesses et par l'étalage de son intimité à un expert, un conseiller, un psychologue, un médecin ou une caméra de télévision jouant ainsi le rôle des directeurs de conscience modernes guidant vers la voie d'un « salut », ce dernier pouvant ici être compris comme l'estime de soi retrouvée, mais aussi la normalisation du comportement, l'amélioration de l'apparence physique, la santé et le prolongement de la vie. En résumé, afin d'être en mesure d'introduire une norme (et non une loi) qui soit reconnue comme vraie et intégrée par la majorité, régulatrice des comportements et de la morale sociale, il faut recueillir de l'information et accumuler du savoir sur les populations. La confession, par exemple, sera une technique privilégiée pour y parvenir, relevant elle-même d'une stratégie plus globale de « renversement de visibilité » (*idem*, p. 138). Comme l'affirme Foucault (1980) à propos de la libération sexuelle, le pouvoir est passé de la répression à la stimulation, accroissant ainsi sa surveillance et son emprise en la matière. De nos jours, en Occident à tout le moins, il n'est presque plus de tabous lorsqu'il est question du corps et de la sexualité<sup>12</sup> : conseils et techniques pour faire l'amour, lignes ouvertes avec des sexologues, témoignages variés, émissions de télévision où sont testés des gadgets sexuels ou encore où l'on présente les étapes d'une chirurgie esthétique, etc. « [A]mener les individus à parler de leur sexualité, à y apporter une attention extrême, à produire un savoir sur le sexe qui sera recueilli par le pouvoir pour être utilisé dans l'élaboration d'une stratégie de normalisation de la sexualité » (*ibid.*) : les porteurs de ce pouvoir seront donc entre autres ceux qui recueillent directement le savoir et disséminent les conseils (les thérapeutes, sexologues, chirurgiens esthétiques, les médias, etc.), participant à la fois à produire du discours comme à en entériner la « véracité ».

Un troisième mécanisme du pouvoir est l'individualisation, au coeur de laquelle se retrouve « l'aveu de vérité » de l'individu (Foucault, 1976, p. 79). Il s'agit de l'individualisation par rapport à la responsabilité sociale de chacun ainsi que liberté de choix individuel et autonomie, toujours à

---

<sup>12</sup> Sauf bien sûr tout ce qui se trouve du côté de la perversité, « point nodal du dispositif de la sexualité » (Rivard, 1992, p. 138), dans la cartographie de la morale sexuelle. La pédophilie et l'inceste en sont sans doute les meilleurs exemples.

l'intérieur des cadres dessinés par les limites normatives et les possibles qui nous sont offerts. Et les technologies de l'estime de soi, celles de renforcement comme toutes celles qui ont pour objet le soi et qui considèrent les sujets comme des êtres « libres et autonomes » seront au cœur des processus d'individualisation. Confessions, récits autobiographiques, aveux de faiblesses, expressions de désirs, articulations d'ambitions, introspection, etc. : toutes ces techniques serviront non seulement dans les rapports de pouvoir entre le sujet et une figure experte, détenteuse de savoirs, mais aussi dans le rapport qu'entretient le sujet *éduqué* à son « soi » (voir Rose, 1996). En effet, dans l'exercice du pouvoir contemporain, l'une des « vérités » fondamentales est le soi : « coherent, bounded, individualized, intentional, the locus of thought, action and belief, the origins of its own actions, the beneficiary of a unique biography » (*idem*, p. 3). Et pour l'exercice du pouvoir dans le rapport de soi à soi, il est essentiel que l'individu reconnaisse en lui-même cette vérité, qu'il construise, comprenne et chérisse son individualité à travers l'expression de celle-ci, s'offrant ainsi aux cadres, limites et injonctions du savoir.

Finalement, mentionnons la différenciation, soit des positions qui sont définies en *relation* les unes avec les autres<sup>13</sup>, comme formes spécifiques de race, de classe, de genre, etc., de façon discursive et contingente (voir Bennett, 2003). Afin d'illustrer une façon de fonctionner de ce mécanisme, j'aimerais donner comme exemple l'une des deux grandes catégories d'interventions de la chirurgie esthétique que j'ai identifiées plus tôt : la « chirurgie ethnique ». Cet exemple me semble particulièrement éloquent quant au phénomène de la chirurgie esthétique et il met également en lumière une façon d'opérer du pouvoir ainsi qu'un des traits caractéristiques du biopolitique contemporain, soit le contrôle des minorités par la tolérance. En effet, l'on insiste constamment sur les *différences* des groupes minoritaires (ethniques, sexuels ou autres) au nom de la nécessité d'en préserver l'intégrité identitaire et d'en assurer la survie, l'on prône la tolérance face à ces différences et même l'acceptation de celles-ci. Il reste que, la différenciation étant par définition relationnelle et comparative, si tous ces groupes sont minoritaires, s'ils sont *différents*, c'est parce

---

<sup>13</sup> Une démocratie fondée sur le principe de libre marché, de production et de consommation ne peut se comprendre dans une rhétorique binaire de classes dominantes et dominées, mais bien dans une « logique sociale de la différenciation » (Baudrillard, 1970, p. 118). Elle établit les traits distinctifs de statut, de sexe, d'ethnie et autres, « fondamentaux dans la structure sociale » (*ibid.*) de la démocratie *plurielle* et qui fondent « la consommation non plus comme une fonction de satisfaction individuelle "harmonieuse" (donc limitable selon les normes idéales de la "nature") mais comme une activité sociale illimitée. » (*ibid.*).

qu'ils dévient d'une norme, d'un groupe soi-disant majoritaire, d'un modèle supposé homogène et hégémonique<sup>14</sup>.

Les différences physiques – dont l'élimination constitue autant de pratiques de la chirurgie esthétique – regroupent donc ici de façon pêle-mêle toutes les marques dites « ethniques », c'est-à-dire tout ce qui s'éloigne du type « Anglo-Européen », peau pâle, yeux ronds, etc. (Padmore, 1998), dont la proéminence du nez chez les juifs ashkénazes, la grosseur des lèvres, la forme du nez ou la couleur de la peau chez les personnes noires, les yeux bridés des Asiatiques et même la petite taille de ces derniers (voir Padmore, 1998 ; Davis, 2003). Or, avoir recours à la chirurgie ethnique, c'est accepter qu'il soit non seulement avantageux sur le plan de l'apparence et de la beauté de supprimer ces différences physiques, mais aussi sur le plan du rayonnement social, puisqu'en atténuant ses marqueurs ethniques, les risques d'être victime de racisme diminuent et les chances de « réussir » deviennent presque aussi élevées que chez les « Blancs ». Nous sommes pourtant à l'ère de la rectitude politique, du discours contemporain du multiculturalisme et de sa volonté de présenter les êtres humains comme tous pareils tout en acceptant (ou tolérant) les différences ethniques. Force est cependant de constater, comme le relève Catherine Padmore, que malgré ses prétentions égalitaristes, l'insistance de ce discours social sur la reconnaissance des différences, en plus de la rareté dans les médias de corps présentant des caractéristiques physiques autres que caucasiennes, vient en fait légitimer le modèle culturel hégémonique blanc occidental et renforcer l'idée qu'il faille s'y conformer, notamment en supprimant toutes dissemblances visibles avec celui-ci. Ce qui est donné à voir n'est pas une célébration de la différence physique, mais plutôt une négation de celle-là : « an aesthetic in which difference is defined as an aberration to be removed rather than a social diversity to be cherished » (Padmore, 1998, p. 10). Dans ce contexte, la chirurgie esthétique apparaît contenir de façon particulièrement insidieuse la promesse de « solution sociale » qui, par l'effacement de certains signifiants visuels, augmente non seulement les chances de réussite et le potentiel social d'un individu, mais contribue à l'élimination de préjugés racistes (ainsi que sexistes ou âgistes) par l'uniformisation des apparences. Pourtant, ces

---

<sup>14</sup> Dans son article *The Spectacle of the 'Other'*, Stuart Hall (2001) démontre comment à partir de trois moments majeurs de la rencontre entre l'Ouest et la population noire, qui ont donné naissance à une avalanche de représentations dans la culture populaire (le cinéma, la publicité, etc.) marquées par la différenciation raciale, nous en sommes arrivés aujourd'hui à la construction d'un « Autre » homogène, incluant toutes les cultures non blanches (voir Hall, 2001). Le modèle hégémonique, la normalité, se trouve ainsi à être l'apparence que nous pourrions qualifier de caucasienne.

transformations corporelles n'éliminent pas les préjugés, elles ne font qu'en dérober l'objet au regard social et alimentent la politique de tolérance envers les « déviants ».

Dans un contexte de libéralisme économique et politique, il n'est pas donc *un* pouvoir clairement coercitif et répressif qui soit réductible aux seules sphères économique, politique ou juridique. Les relations et jeux de pouvoir se retrouvent partout, notamment dans les sphères sociales et culturelles. L'un des concepts permettant de comprendre ces formes d'exercice du pouvoir est celui de « gouvernementalité ». Comme le définit Tony Bennett (2003), ce concept s'intéresse davantage aux différents mécanismes de gouvernement des conduites plutôt que strictement aux lois, à l'État. Des mécanismes se retrouvent à la fois dans le culturel et le social et sont producteurs de sens, de formes *particulières* de compréhension qui encadrent et limitent certains modes d'existence et, par conséquent, guident les comportements<sup>15</sup>. En n'intervenant pas directement sur les sujets, mais bien sur leurs différents cadres d'existence, d'action, de compréhension et de réflexion, la gouvernementalité réfère à la gouvernance d'êtres réputés libres qui en viennent à se conduire *eux-mêmes* selon les règles stratégiquement dissimulées dans le monde qui les entoure :

Government concerns not only practices of government but also practices of the self. To analyse government is to analyse those practices that try to shape, sculpt, mobilize and work through the choices, desires, aspirations, needs, wants and lifestyles of individuals and groups. This is a perspective, then, that seeks to connect questions of government, politics and administration to the space of bodies, lives, selves and persons (Dean, 1999, p. 12).

Ainsi, différents mécanismes de gouvernementalité servent à inscrire la chirurgie esthétique dans un discours social, à en produire les vérités ainsi qu'à assurer et à participer au savoir comme à l'exercice du pouvoir. Des mécanismes qui viennent guider *comment* la chirurgie esthétique est donnée à voir, par quelle lumière certains de ses objets sont éclairés et par quelle ombre d'autres sont cachés; qui et qu'est-ce qui est identifié comme autorité en la matière; quels en sont les lieux

---

<sup>15</sup> Bennett propose quatre grandes catégories qui révèlent autant de mécanismes de gouvernementalité : « Characteristic forms of visibility, ways of seeing and perceiving [...] Distinctive ways of thinking and questioning, relying on definite vocabularies and procedures for the production of truth (...) Specific ways of acting, intervening and directing, made up of particular types of practical rationality ('expertise' and 'know-how') and relying upon definite mechanisms, techniques and technologies [...] Characteristic ways of forming subjects, selves, persons, actors or agents » (Bennett, 2003, p. 47).

d'expression et d'exécution; par quels vocabulaires, raisonnements et techniques sont « construits » les patients et les experts, etc. (voir Dean, 1999).

## Conclusion

Comme je l'ai fait remarquer dans l'introduction, deux positions antagonistes face à la chirurgie esthétique ressortent principalement des travaux en sciences sociales produits sur le sujet : celle de l'oppression, la plus courante et qui ne concerne habituellement que les femmes, et celle très critiquée de la libération (ou *empowerment*). Il n'est pas, selon moi, de déterminisme ou de pouvoir dominant forçant ou contrôlant la modification corporelle, mais les choix et les compréhensions de la chirurgie esthétique sont limités et dans de telles conditions, la liberté de choisir, sans être totalement illusoire, sert la gouvernementalité ou la régulation par chacun de ses propres conduites.

Ainsi, il me semble qu'une des clés pour comprendre le recours à la chirurgie esthétique et sa popularité croissante se situe du côté de sa mise en discours et en marché puisqu'on ne peut pas faire l'économie des contextes sociaux, historiques et économiques desquels elle participe. Les mises en discours et en marché de la chirurgie esthétique comme celle du corps contemporain s'érigent en partie sur la valorisation de l'individualité, de l'apparence corporelle, de la consommation et de la volonté individuelle, qui sont également caractéristiques du système néolibéral actuel dont la prédominance participe notamment de la consécration de la société de consommation et de la liberté individuelle. « Foucault suggests that sexuality and the body are subject to the external, disciplining and normalizing gaze of powerful institutions and ideologies. Docile bodies are subject to this gaze, although the level of intensity may vary between individuals » (Holliday & Cairnie, 2007, p. 60) : dans les pays capitalistes occidentaux et particulièrement en Amérique du Nord, le « regard normalisateur » en est un qui est surtout axé sur la consommation et la performance. Il est principalement véhiculé à travers les médias et les efforts de promotion des industries et il prend la forme d'un « auto-regard » de chaque individu, libre et responsable, sur lui-même.

À nouveau, Mike Featherstone affirme que pour amener les gens à consommer, il est essentiel de créer chez chacun un sentiment permanent d'insatisfaction, notamment à travers les discours et

représentations médiatiques. Ainsi, une prémisse fondamentale des sociétés de consommation est que les individus doivent être sans cesse encouragés à adopter une attitude critique envers leur apparence corporelle, leur personnalité et leur mode de vie (Featherstone, 1991) avec la promesse de pouvoir combler leurs manques, leurs lacunes, par l'amélioration de leur apparence physique, l'achat de nouveaux produits, la thérapie, le renforcement de l'estime de soi ou l'adoption d'un mode de vie différent. Dans un tel contexte, la nécessité de *changer* est constamment à l'avant-plan. Le changement est omniprésent de nos jours, il est valorisé tant sur le plan individuel que social, il en est presque devenu ostentatoire : changer pour changer, le changement semble désormais se suffire à lui-même. Changer de garde-robe chaque saison, modifier ses habitudes de vie et son alimentation, suivre les nouvelles « tendances », apprendre à se changer soi-même (grâce entre autres aux nombreux « cadres thérapeutiques » qui envahissent les médias et les autres sphères sociales), le changement comme principale rhétorique des partis politiques, surtout en période de campagne électorale, etc.

Bien entendu, la chirurgie esthétique n'y échappe pas : avant de prendre la décision de passer sur le billard afin de modifier son corps, il est primordial de vouloir changer et de croire que ce changement est important et qu'il sera bénéfique. « Change has become the mantra of modernity and [...] the body is a key site through which to 'express' this » (Gilman dans Holliday & Cairnie, 2007, p. 59) : le corps lui-même est devenu en quelque sorte l'ultime lieu investi par les produits et pratiques de consommation sans cesse renouvelés, les modes de vie et les processus d'identification ou de subjectification qui s'y rattachent. On ne consomme plus seulement « en surface » (vêtements, produits de beauté, bijoux, parfums, etc.) mais aussi pour notre corps lui-même, sa chair, ses os (chirurgies, injections, implants, etc.) Le corps, ou l'apparence corporelle devient à la fois une incarnation des valeurs prédominantes dans une société à une époque donnée et un vecteur identitaire, un terrain pour la subjectification<sup>16</sup>.

Par ailleurs, si comme je le suppose c'est à travers ses mises en discours et en marché que passent la reconnaissance et l'acceptation de la chirurgie esthétique comme pratique légitime ainsi que le

---

<sup>16</sup> Dans le même ordre d'idées, Richard Dyer donne l'exemple des « stars athlétiques » (Dyer, 2004, p. 125) apparues dans le cinéma hollywoodien des années 1980, telles qu'Arnold Schwarzenegger ou Jean-Claude Van Damme. Leurs corps musclés agissaient comme « élément-clé des constructions culturelles » (*ibid.*) de l'époque : « elles [les stars athlétiques] appartiennent à une culture qui voit dans le développement physique une métaphore de l'esprit d'entreprise caractéristique des années Reagan et de la révolution "yuppie" » (*ibid.*).

choix (de consommation) d'y recourir, une analyse de la *façon* dont se déploient concrètement ces mises en marché et en discours m'apparaît importante. Les auteures Ruth Holliday et Allie Cairnie (2007), dans un texte qui s'interroge sur la place accordée au recours par les hommes à la chirurgie esthétique parmi l'ensemble des ouvrages produits sur le sujet, déplorent d'ailleurs le peu d'études en sciences sociales portant sur la chirurgie esthétique, et en particulier d'études se basant sur des recherches empiriques. Aussi, les concepts et principes d'analyse présentés dans cet article, s'ils offrent un éclairage particulier du phénomène de la chirurgie esthétique, peuvent tout autant servir d'outils pour le *travailler*. Guider l'analyse empirique du déploiement des discours et des différents marchés dans lesquels s'inscrit la discipline médicale, faisant sa promotion dans différents lieux, sur différents supports médiatiques, générant des profits, participant de la création d'autres produits et pratiques, etc. Bref, ils peuvent servir à se pencher sur les façons par lesquelles la chirurgie esthétique participe de différents enjeux culturels et sociaux contemporains et à retracer ses liens avec des formations culturelles ou discursives plus larges – ce à quoi Foucault réfère comme étant « the correlation between fields of knowledge, types of normativity, and forms of subjectivity in a particular culture » (Foucault dans Rose, 1990, p. 11). Guider une démarche visant à entreprendre le dialogue entre une certaine conception du pouvoir, de la culture et de l'économie, de la chirurgie esthétique et de la corporalité, et différents « lieux » où s'opèrent de façon concrète une mise en marché et une mise en discours, comme l'énonciation de discours, de la chirurgie esthétique.

## Bibliographie

American Society for Aesthetic Plastic Surgery (ASAPS), <http://www.surgery.org/press/statistics-2004.php>, consulté le 17 août 2005.

Balsamo, A. (1999). On the Cutting Edge. Cosmetic Surgery and the Technical Production of the Gendered Body. In N. Mirzoeff (dir.), *The Visual Culture Reader* (p. 223-233). Londres : Routledge.

Baudrillard, J. (1970). *La société de consommation*. Paris : SGP.

Bennett, T. (2003). Culture and Governmentality. In Bratich J. Z., Parker J. & C. McCarthy (dir.). *Foucault, Cultural Studies and Governmentality* (p. 47-63). Albany, NY : New York State University.

Bourdieu, P. (1971). Le marché des biens symboliques. *L'année sociologique*, 22, 49-126.

- Cruikshank, B. (1996). Revolution Within: Self-Government and Self-Esteem. In Barry A., Osborne, T. & N. Rose (dir.), *Foucault and Political Reason. Liberalism, Neoliberalism and Rationalities of Government*, (p. 231-249) Chicago : The University of Chicago Press.
- Davis, K. (2003). Surgical Passing. Or Why Michael Jackson's Nose Makes 'Us' Uneasy. *Feminist Theory*, 4, 1, 73-92.
- Davis, K. (2002). A Dubious Equality : Men, Women and Cosmetic Surgery. *Body & Society*, 8, 1, 49-65.
- Davis, K. (1995). *Reshaping the Female Body. The Dilemma of Cosmetic Surgery*. Londres : Routledge.
- Dean, M. (1999). *Governmentality, Power and Rule in Modern Society*. Londres : Sage.
- Dr 90210. E!Online. <http://www.eonline.com/On/Dr90210/Chart/chart5.html>, Page consulté le 23 février 2006.
- Du Gay, P. (1997). *Production of Cultures/Cultures of Production*. Londres : The Open University.
- Dyer, R. (2004). *Le star-système hollywoodien suivi de Marilyn Monroe et la sexualité* (trad. de l'anglais par Burch, N.). Paris : L'Harmattan.
- Featherstone, M. (1991). The Body in Consumer Culture. In Featherstone, M., Hepworth, M. & B. S. Turner (dir.), *The Body. Social Process and Cultural Theory* (p. 170-196). Londres : Sage.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité. Tome 1 : la volonté de savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (1980). In Gordon, C. (dir.), *Power/Knowledge: Selected Interviews and Other Writings 1972-1977*. Brighton : The Harvester Press.
- Gagné, P., & Mc Gaughey, D. (2002). Designing Women. Cultural Hegemony and the Exercise of Power among Women Who Have Undergone Elective Mammoplasty. *Gender & Society*, 16, 6, 814-838.
- Hall, S. (2001). *Representations and Signifying Practices*. Londres : The Open University.
- Hewitt, M. (1991). Bio-politics and Social Policy: Foucault's Account of Welfare. In Featherstone, M., Hepworth, M. & B. S. Turner (dir.). *The Body. Social Process and Cultural Theory* (p. 225-255). Londres : Sage.
- Holliday, R. & Cairnie, A. (2007). Man Made Plastic. Investigating Men's Consumption of Aesthetic Surgery. *Journal of Consumer Culture*, 7, 1, 57-78.

Jordan, J. W. (2004). The Rhetorical Limits of the Plastic Body. *Quarterly Journal of Speech*, 90, 3, 327-350.

Jorif, S. (2004). Les Brésiliennes folles de leur corps. *Elle Québec*, 178, 124-130.

Padmore, C. (1998). Significant Flesh: Cosmetic Surgery, Physiognomy, and the Erasure of Visual Difference(s). *Lateral: A Journal of Textual and Cultural Studies*. Victoria : Latrobe University.

Pitts, V. L. (2003). *In the Flesh. The Cultural Politics of Body Modification*. New York : Palgrave Macmillan.

Rivard, P. (1992). Corps, sexe et pouvoir : pour une problématique foucauldienne de l'épidémie du sida. *Sociologies et sociétés*, 1, 24, 123-140.

Rose, N. (1996). *Inventing Ourselves. Psychology, Power and Personhood*. Cambridge : Cambridge University Press.

Rose, N. (1990). *Governing the Soul. The Shaping of the Private Self*. Londres : Routledge.

Sawchuk, K. (1992). Le marketing du corps : les couches jetables. *Sociologies et sociétés*, 1, 24, 103-112.

Turner, G., Bonner, F., & Marshall, P. D. (2000). *Fame Games*. Cambridge : Cambridge University Press.

#### **Notice biographique :**

Après l'obtention d'un baccalauréat en sciences de la communication à l'Université de Montréal, Élisabeth Mercier a complété en 2007 une maîtrise à la même université en communication, option médiatique. Son mémoire intitulé « La mise en discours et la mise en marché de la chirurgie esthétique » s'intéresse à la chirurgie esthétique du point de vue du pouvoir et du discours social, et il en analyse les mises en marché et en discours dans et autour de l'émission de télé-réalité américaine *Extreme Makeover*. Parmi ses intérêts de recherche, notons tout ce qui se rapporte à la culture populaire (*cultural studies*), aux médias, aux pratiques de consommation et aux rapports de pouvoir qui caractérisent les sociétés contemporaines.



## **REGISTRE DU JEU COMME COMPÉTENCE LANGAGIÈRE : LA COMMUNICATION DES JEUNES PAR SMS**

Raluca Moise<sup>1</sup>

Université Libre de Bruxelles & Université de Bucarest

### **Résumé :**

Dans cet article, nous nous proposons de relier deux aspects la communication et les usages, ce qui nous semble essentiel pour la construction de l'objet du SMS. Il s'agit donc d'étudier les discours caractéristiques de la culture des jeunes, sur le plan des pratiques comme des représentations, en mettant un accent particulier sur leur façon de construire des stratégies pour surmonter les contraintes imposées par l'objet technique (le SMS présente en fait des caractéristiques linguistiques liées aux spécificités du support technique) mais aussi sur leur façon de « se mettre en scène » dans les SMS. Nous verrons ainsi en quoi il y a une prise en compte des règles du groupe de pairs en même temps qu'une élaboration de stratégies de distanciation. Nous nous concentrons sur la catégorie du ludique. Dans notre optique, l'écriture proprement dite n'est pas déconnectée des valeurs identitaires exprimées par les jeunes.

Mots clés : appropriation, communication, écriture, langage, ludique, objet, production, pratiques, usages.

### **Abstract:**

In this article, we propose a relationship between two aspects, communication and uses, that seems to us necessary in the constitution of text messaging (SMS) as an object of research. Our interest, therefore, is the study the discourses specific to youth culture, in terms of practices as well as representations, while focusing especially on the their ways of constructing strategies to overcome the constraints of the technical object (texting has linguistic characteristics related to the specificities of its technical layer), but also on way they “construct” themselves through texting. This should make visible the practices by which youth take into account the rules of their peer group while devising strategies to distance themselves from it. We will concentrate specifically on the category of playfulness. In our view, writing per se is not unrelated to identity values expressed by youth.

---

<sup>1</sup> L'auteure remercie Laurence Rosier et Olivier Gosselain, deux formateurs qui illuminent les esprits.

Keywords: appropriation; communication; writing; language; play; object; production; practices; uses.

**Resumen:**

En este artículo nos proponemos conectar dos aspectos, la comunicación y los usos, lo que nos parece esencial para la construcción del objeto del SMS. Se trata, entonces, de estudiar las características del discurso de la cultura juvenil, tanto en términos de prácticas como de representaciones, con especial énfasis en su forma de construir estrategias para superar las limitaciones impuestas por el objeto técnico (el SMS presenta características lingüísticas que responden a las particularidades del soporte técnico), y también por su manera de “ponerse en escena” en el SMS. Vamos a ver así cómo hay en los jóvenes una toma de conciencia de las normas propias de sus grupos de iguales y, al mismo tiempo, elaboran estrategias de distanciamiento. Nos centramos en la categoría de lo lúdico. En nuestra opinión, la escritura en sí misma no está desconectada de los valores de identidad expresados por los jóvenes.

Palabras clave: apropiación; comunicación; escrito; lenguaje; juego; objeto; producción; prácticas; usos.

**Introduction**

L'apparition du SMS, il y a déjà plusieurs années, a déterminé l'émergence de logiques d'adoption différentes. Dès son premier usage, le SMS était vu par les compagnies de téléphonie mobile comme un moyen de transmission d'informations utiles pour les adultes – l'évolution de la Bourse, des informations sur la météo (Ling, 2001). Par son passage à l'adoption par les jeunes dans les années 1995 et 1997 et jusqu'aujourd'hui, le SMS devient un phénomène qui suscite des représentations diverses et des discours assez contradictoires, même virulents par rapport à son appropriation par les jeunes. Si, dans l'espace francophone et anglophone, le sujet du “langage SMS” est bien connu, constituant une figure récurrente des discours des mass-médias et des enseignants qui sortent en évidence les effets négatifs sur les compétences orthographiques des élèves, ailleurs, et notamment en Roumanie, les discours des mass-médias constatent l'existence du phénomène, sans mettre en évidence les aspects négatifs, s'il en existe. Un autre registre est celui de l'espace soi-disant virtuel, où des sites Internet relèvent les divers usages du SMS dans le monde<sup>2</sup>, dans le cadre des diverses industries (le politique<sup>3</sup>, les services

---

<sup>2</sup> Des sites Internet tels que [www.textually.org](http://www.textually.org), [www.txt2nite.com](http://www.txt2nite.com), [www.sms.org](http://www.sms.org), etc.

publics<sup>4</sup>, le divertissement<sup>5</sup>). Hors de ces présences qui attestent l'explosion de la communication par l'intermédiaire du SMS, il existe aussi, par exemple, des concours de poésie par SMS: leur enjeu est de voir comment la créativité individuelle peut être compactée en 160 caractères, en résultant un possible mélange entre le haï-ku et cette technologie de dernière génération. Le SMS, dont on décrira l'évolution plus tard, dépasse ainsi ses fonctions primaires de communication et de socialisation, en devenant un milieu de créativité et d'innovation artistique.

La vie quotidienne est aussi un domaine où le SMS est très visible et qui détermine la création d'une représentation collective qui attribuerait le SMS aux jeunes à part d'autre type de public. Constamment, autour de soi, on peut voir des jeunes utilisant le téléphone mobile pour envoyer des messages. Une scène issue de mes observations ethnographiques est particulièrement illustrative : un groupe de jeunes dans les transports en commun font des blagues et se racontent des histoires amusantes. Un jeune de ce groupe reçoit un message. Tout d'un coup, il se jette sur le téléphone, comme s'il avait attendu le message depuis longtemps. Il commence à le lire. Tous les autres continuent la conversation, tout en gardant les yeux sur celui-ci, afin de saisir sa réaction. Le destinataire du message lit rapidement le message, un sourire se voit sur son visage. Comme les autres sont certes intrigués, il choisit de partager le message reçu. Il lit le SMS et ils commencent tous à rire et à rigoler. On peut décrire cette situation en mobilisant les approches de réseau, dans des termes de fonctionnalité du réseau, de rôles de chaque acteur qui y participe et du principe du pouvoir qui leur serait intrinsèque (Latour, 1991) : le message reçu par le jeune légitime la bonne fonctionnalité du réseau, dont les autres jeunes font partie, ainsi que leurs positions à l'intérieur du réseau social. Le fait d'avoir partagé le SMS est un signe de pouvoir symbolique envers les autres. Ces approches omettent cependant un aspect que nous considérons comme important, à savoir le caractère ludique, que ce soit le ludique intrinsèque du message (exprimé par un contenu amusant, une blague, un ragot, etc.) ou le ludique extérieur du

---

<sup>3</sup> En Inde, le SMS a été utilisé en tant que moyen de tester les options électorales des électeurs. (<http://www.textually.org/textually/archives/2005/05/?p=2>).

<sup>4</sup> En Belgique, il est possible de payer son billet de transport par l'intermédiaire du SMS ([http://www.speed.be/newsletters/lettre\\_info\\_1653.asp?p\\_link\\_id=1653](http://www.speed.be/newsletters/lettre_info_1653.asp?p_link_id=1653)).

<sup>5</sup> Le SMS est devenu le moyen préféré par les chaînes de télévision d'interagir avec le grand public : aux émissions télévisuelles, le public est encouragé d'envoyer des messages pour exprimer son opinion sur l'émission transmise ou pour gagner des prix.

message (exprimé par l'acte d'envoyer un message, qui surmonte l'ennui temporel). J'argumenterai que le ludique est le facteur qui explique le grand succès du SMS et de sa consolidation auprès des jeunes.

Le SMS se constitue comme un champ de pratiques et de discours diversifiés. Pour tenter d'explorer les caractéristiques, je propose d'aborder les types d'utilisations ludiques du SMS développés par les adolescents dans la communication médiatisée. On parlera d'un jeu dans la sociabilité juvénile et on verra comment le SMS s'y intègre et s'il décrit de nouvelles potentialités communicationnelles, pour passer au ludique scriptural, au niveau donc de l'écriture. Cette problématique du SMS porte donc sur les nouveaux discours et les nouvelles technologies utilisées par les jeunes. On considère que son aspect le plus important concerne leur façon de s'y mettre en scène et de construire des stratégies pour surmonter les contraintes imposées par l'objet technique. Une telle stratégie est la mise en pratique du jeu, un jeu qui va jusqu'à l'affectif, dans les SMS d'amour.

Nous considérons que le jeu est une action, au sens où cette dernière est définie par Madeleine Akrich (2000), en tant qu'une coopération entre l'utilisateur (le jeune, dans notre cas) et le dispositif (le téléphone mobile), donc comme un ajustement du dispositif et de l'utilisateur. Cela signifie, d'une part, que l'utilisateur est inscrit dans le dispositif et, d'une autre, que, par la pratique, le dispositif s'inscrit dans le corps de l'utilisateur, en passant par des formes intermédiaires, modes d'emploi et formes socialisées d'apprentissage. Les jeunes sont des usagers du téléphone mobile qui inscrivent la pratique de l'objet technologique et l'affirment dans l'acte de jouer avec le téléphone, d'en trouver un plaisir tactile et d'en développer des potentialités communicationnelles que nous allons décrire en détail (le temps de réponse et la mise en scène des aptitudes d'écriture).

Les pratiques communicationnelles changent avec l'incidence de la technique et du social, en y décrivant une double médiation. Josiane Jouët (1993) nous aide à comprendre la forte individualisation et personnalisation de l'objet technologique. Une telle forme de personnalisation est, considère-t-on, le jeu comme une valeur d'usage qui va dans ce sens jusqu'à la forte réappropriation du langage et de l'écriture du SMS. L'usage d'un support technologique

comme lieu de médiation d'une énonciation partagée (comme le SMS) permet de qualifier d'interactive une technologie. Le SMS éprouve comme écriture la double articulation – oralité et écrit (N. Catach, 1994) – vue dans d'autres phénomènes comme le *chat*, mais aussi dans des caractéristiques spécifiques, son inscription sur l'écran du téléphone mobile lui donnant un nouveau sens (J. Anis, 2000). Ainsi, l'écrit du SMS est celui de nouvelles technologies, mobile, souple, iconique, plus proche de la parole et de l'image (Jeannèrent, 1992).

### **Sur le terrain**

Fruit d'un travail ethnographique effectué pendant trois ans parmi les adolescents de Bucarest et de Bruxelles, notre recherche s'est inscrite dans un processus de construction progressive des deux terrains : le point de départ a été une observation passive et participative non seulement des lieux urbains fréquentés par les jeunes (les centres commerciaux, les places de rencontre<sup>6</sup>) mais aussi des espaces scolaires (les lycées où nous avons enseigné ainsi que d'autres lycées, à Bucarest et à Bruxelles). L'objet de cette étude est d'appréhender leurs comportements, gestes et pratiques dans les espaces publics et face à divers types de publics.

Nous avons aussi mené trente entretiens pour chaque terrain, en essayant de cerner les représentations concernant les usages du SMS, ses valeurs à l'intérieur de la culture jeune. Les adolescents interviewés ont entre 15 et 19 ans. Ils ont été distingués en fonction de différentes variables (genre, appartenance sociale et niveau de vie, niveau scolaire). Si ces approches ont constitué la base pour les deux terrains d'étude, on a pu explorer d'une façon plus approfondie le terrain roumain, en réalisant des observations passives dans l'espace privé domestique, en envisageant les rapports entre les témoignages et les pratiques effectives du téléphone mobile et du SMS. Nous avons aussi utilisé un journal de communication, en demandant aux jeunes roumains, ayant participé à l'étude, de tenir un journal quotidien où ont été retranscrits les messages reçus, envoyés ainsi que les impressions ressenties à chaque fois. La relation construite avec les jeunes roumains, depuis trois ans d'enseignement, n'a pas eu le même degré de

---

<sup>6</sup> Pour Bucarest, les places de rencontre étaient des espaces fortement valorisés par les jeunes, comme Piata Universitatii ou Piata Romana, des endroits où il y avait beaucoup de magasins, fast-foods, cinémas. Les terrasses (comme La Motoare) constituent aussi des places fréquentées par les jeunes, tout comme les parcs. En ce qui concerne Bruxelles, les espaces urbains sont moins nombreux, car la visibilité urbaine publique des jeunes et des adolescents est plus réduite. Alors, pour Bruxelles, je me suis concentrée sur l'espace scolaire.

profondeur que celle édifiée avec les adolescents belges. Les temporalités de ces deux terrains n'ont pas été les mêmes dans le sens de profondeur et non pas de durée.

## **Le jeu et la convivialité à l'intérieur du téléphone mobile**

### *L'utilitaire dans le SMS*

L'appropriation du téléphone mobile et l'usage répandu du SMS s'expliquent par des dynamiques spécifiques aux adolescents. Deux dimensions sont intrinsèquement liées dans l'univers des adolescents : le besoin d'indépendance face aux parents et la grande dépendance par rapport au groupe de pairs. Intégré dans cette équation, le SMS est adopté car il est une communication libérée de leur surveillance et permet aux adolescents de renforcer la socialisation avec le groupe de pairs. Pendant l'adolescence, le centre de gravité change: les parents, jusque là, repère social dominant, entrent en ombre sur la scène de socialisation de leurs enfants au profit des pairs qui occupent dès lors la place centrale.

Comment le groupe de pairs est-il valorisé par les adolescents ? Ils intériorisent des normes sociales spécifiques aux rôles qu'ils joueront plus tard, en tant qu'adultes. Ces rôles sont différenciés en fonction de genre. Nous avons pu observer des pratiques différentes dans l'appropriation du SMS : une socialisation féminine et une socialisation masculine, deux types différents, dont les principes de régularisation, décrivent des dynamiques propres de genre.

Pour les filles, ce qui prime est la constitution et le maintien du réseau social de connaissances et d'amis, par une participation active et par le réconfort réciproque. Cette compétence est marquée du point de vue du genre comme appartenant aux registres des tâches féminines (Ross et Holmberg, 1990; Wellman, 1992) et acquiert une importance substantielle à l'intérieur du groupe; elle se concrétise par la correspondance et par conversation. L'observation de l'usage du téléphone mobile chez les jeunes filles des deux terrains a relevé un grand nombre de messages envoyés à "sa meilleure amie", ayant comme contenu des narrations de leurs événements quotidiens ("Just un ti msg pr dir ke tt va bien la on ecoute un live ds un bar biz"= "juste un petit message pour te dire que tout va bien là on écoute un live dans un bar bisous"). Toujours pour les

filles, elles s'envoient des SMS pour se conforter affectivement dans une situation émouvante : “J sp ke ca va aller avec [xxx]. Soigne la blessure. Il faut que tu aret ca. Jai peur pour toi. Oublie ke chui la si tu a besoin de parler. Bonne chance gros biz fort. Lel”.

Pour les garçons, la diversification des réseaux sociaux se traduit dans l'usage du SMS par une haute fréquence de messages envoyés à des destinataires différents. Le type des messages envoyés diffère aussi : avançant dans la pratique communicationnelle, ils échangent davantage de SMS fonctionnels, utilitaires. Ce n'est que s'ils ont une relation amoureuse qu'ils envoient aussi des SMS affectifs.

L'utilisation décrite jusqu'ici relève la façon dont le SMS s'est intégré dans leur univers, en étant modelé en conformité avec les dynamiques adolescentes. Un autre usage qui décrit le même processus est la micro-coordination des activités (Ling et Haddon, 2001). Celle-ci constitue le premier usage dans la pratique du SMS chez les jeunes et il correspond au SMS fonctionnel et pratique.

Un autre usage qui décrit le même phénomène d'adaptation du SMS aux cadres préexistants est le maintien gratuit du contact par une modalité ludique, valeur qui résulte du témoignage des jeunes. Cet usage renvoie à ce que Misa Matsuda nommait la sélection individuelle (2005) : la raison menant à l'utilisation de MSN et du SMS est que les jeunes communiquent par ces deux médiums exclusivement avec des personnes connues. La valeur leur confère plus de confiance et de sécurité émotionnelle. Le tri des personnes est très bien rationalisé : même si un jeune donne le numéro de GSM à presque tout le monde, cela ne signifie pas qu'il va communiquer par SMS avec cette personne-là. Les relations entretenues par SMS sont donc homogènes et construisent “une communauté intime à temps plein”. Le SMS a donc deux fonctions expressives importantes : il offre des possibilités pour de nouvelles relations interpersonnelles et il a la capacité de maintenir les relations déjà existantes et familières aux jeunes.

### *Du fonctionnel au ludique*

Jusqu'ici on a envisagé un cadre de pratiques préexistantes, en définissant le SMS organisationnel et ses valeurs d'usage chez les jeunes. Toutefois, le fonctionnel n'épuise pas la richesse du sujet et alors se pose la question : quelles sont les nouvelles potentialités du SMS ? Comment l'utilisateur ajuste-t-il le dispositif, pour employer le terme de M. Akrich ? Une première manière de faire les choses différemment se voit au niveau de l'écriture.

Communication codifiée en écrit, sur un support électronique, affichée sur un écran – toutes ces caractéristiques offrent plusieurs figures du SMS. Mais pourquoi les adolescents préfèrent-ils cette forme d'écriture ? Résultant du témoignage des jeunes, nous avons classifié leurs motivations en trois catégories. La première logique est celle utilitaire, dont les principes sont l'efficacité, la rentabilité et le gain (le coût du message, le caractère pratique dans l'établissement des contacts de "travail", la dextérité). Elle est suivie par la logique critique dont le principe est le besoin de l'autonomie (le SMS porte la garantie de l'envoi, il est une "trace écrite", son écriture et sa lecture se réalisent en silence, le SMS est préféré pour résoudre certaines questions tout en échappant à la confrontation directe). Le troisième type est la logique d'intégration, ce qui veut dire être branché, être ensemble, dont on a déjà décrit les sous-raisonnements. Ces trois types de logiques renvoient aux mêmes stratégies décrites par Fr. Jauréguiberry (1997) qui parlait de l'usage du téléphone portable comme expérience sociale, et elles représentent aussi des étapes dans la pratique du SMS : les jeunes commencent à adopter le message électronique pour des raisons utilitaires, en continuant à le représenter comme une modalité de distanciation envers l'autorité parentale et en arrivant aux règles du groupe des pairs qui sont l'intégration par une sociabilité toujours renforcée. Ce que l'on décrira par la suite est une quatrième logique d'usage, spécifique aux jeunes, celle ludique, du jeu gratuit dont se nourrissent les échanges communicationnels.

Bha haha tape la. Moi je sors de mon montage poétique bien chaud ça cest pas trop mal passé et j'ai oublié mon sac à dos chez moi ce qui fait que je suis assis avec rien devant moi et je fixe le prof en me disant que ma mère ma chipé mon sac huhu rérééré ciao courage bisou.

La fonction de ce message est de maintenir le contact d'une façon ludique, de jouer, de tricher, de faire des blagues. Le message amusant est une histoire amusante que les jeunes se partagent, une narration dont le but est clair : que l'autre soit intégré dans son univers. Le SMS devient chez les jeunes une chaîne de l'expression individuelle. Démontrer son aptitude à faire des jeux et des blagues représente un moyen de se distancier des autres, un moyen de garder et de mettre en scène son individualité.

Les modalités de construction de l'humour sont diverses et tiennent de l'expressivité des jeunes. Les diverses façons de se mettre dans la scène de l'écran du GSM sont multiples et on les retrouve tant au niveau du contenu qu'au niveau de la forme. Une première modalité est l'autodérision: raconter une histoire qui le mettrait dans une position délicate, dont il se sort par l'ironie. Un bon exemple est le message déjà transcrit. L'autodérision représente, dans la construction d'une communication, une stratégie pour sauver la face. Le garçon raconte l'histoire pénible en s'ironisant, pour que quelqu'un d'autre ne le fasse pas. Une telle histoire amusante est écrite spontanément et envoyée à un destinataire pour un amusement partagé, ce qui construit une relation d'amitié.

Une autre modalité de la construction ludique est représentée par l'usage des appellatifs amusants, les surnoms : beaucoup de jeunes ont déclaré d'avoir utilisé les surnoms dans leurs messages pour personnaliser le message et pour mettre l'affect en jeu (“robotzel, knd ne vdm ? sunt in parc, da beep” = “petit robot, quand on va se voir ? Je suis dans le parc, fais moi un appel en absence”). La relation d'amitié suppose la mise en scène des stratégies conversationnelles du type : les surnoms sont utilisés par les amis, entre les amis. Leur intégration dans le message électronique démontre son caractère langagier, car les appellatifs sont des phénomènes linguistiques appartenant au registre non formel, oral de la langue. Le contexte conversationnel du SMS ludique amical confère aux surnoms une utilisation dépourvue d'un sens offensif (“ia zi **pasarel** cand ne vdm? a zis blonda aia k se supara pe noi” = “dis moi **mon petit oiseau** quand on se voit ? la blonde a dit qu'elle va s'énerver si on vient pas”<sup>7</sup>). Ce phénomène lexical

---

<sup>7</sup> Le message est écrit par un garçon et il est envoyé à un autre garçon. L'usage de l'appellatif « mon petit oiseau » est, en roumain, péjoratif et, dans ce cas, il manque de sens offensif.

démontre l'immixtion de l'écriture textuelle avec le caractère oral de la langue, ce que Walter J. Ong (1989) appelle oralité secondaire, en légitimant l'identité langagière du SMS.

Ces pratiques ludiques sont remarquablement similaires à celles des rencontres directes dans le groupe de pairs (Rosier, 2003) : les blagues, les ragots, etc., ce qui se concrétise comme une démonstration langagière spécifique à l'adolescence. Faisant partie de ce que les sociolinguistes appellent le lexique clandestin (Rosier et Ernotte, 2000), les insultes et les mots doux acquièrent une nouvelle valeur lorsqu'ils transgressent dans les médiums technologiques, comme le SMS ; leur usage est en même temps plus fréquent dans le message électronique ("Dans un SMS, je me sens plus à l'aise de lui dire des mots doux que face à face", fille, 17 ans) ainsi que plus risqué ("Si je commence à lui dire toujours des mots doux, alors je m'engage trop dans la relation", garçon, 18 ans). Ainsi, le SMS permet un contrôle relatif de la réception : une fois le message envoyé, l'émetteur n'a plus de contrôle sur le contenu du message, et le destinataire peut en faire ce qu'il veut (le lire en silence, le partager avec les amis, l'effacer, etc.).

### *Du ludique à l'affectif*

Ce qui nous a frappés pendant notre enquête, c'est la façon dont les adolescents intégraient l'usage du SMS dans leurs relations amoureuses ; la façon dont ce type de relation suppose un enjeu très puissant. Les règles de la communication textuelle sont elles aussi construites spécifiquement. Notre question a toujours été de voir comment le jeu d'amour est présent dans le SMS. De plus, quelles nouvelles potentialités décrit le SMS affectif ?

Pour décrire ce type de message, disons que sa valeur définitoire est de mettre en jeu l'affect. Le message envoyé à la personne aimée suppose la construction de pratiques communicationnelles au caractère de norme, pratiques non-dites, mais implicites dans la socialisation du couple par l'intermédiaire du SMS.

Quelles sont ces pratiques et quelles sont les dimensions qui les définissent? Le moment d'envoi et d'initiation de la communication par le SMS est une règle. Lors des entretiens avec les jeunes, il s'est avéré que les jeunes commencent la conversation avec leur copain/copine par SMS le

soir : c'est un moment institutionnalisé dans la construction du couple qui vient d'une habitude, d'une familiarisation avec l'acte d'envoi du SMS. Ils construisent aussi un temps qui est le leur et l'histoire personnelle de leur couple. Le soir est un moment qui leur offre aussi une sécurité émotionnelle: en sachant que l'autre est disponible, l'émetteur ne se confronte pas avec un rejet ("je suis occupé, essaie plus tard") ou avec une rupture de communication qui pourrait blesser le couple. Les contenus des messages affectifs sont très divers: ils se racontent le jour passé ("Je sais plus trop quoi si tu bouge un peu 0j ou quoi en plus il fait beau... Et si tu voulais qu'on se voit pendant la semaine dit moi quand tu ne travaille pas :) j'espère que tu a bien dormi aussi. Rep sur mon g adrien"), ils se partagent des histoires communes ou des expériences vécues avec leur groupe de pairs, ou ils organisent leurs activités communes ("on se voit 2main à lekole ? je t'aime"). Les messages affectifs sont ceux qui construisent la pratique de partage d'émotions, de se communiquer les petits riens, les diverses futilités seulement pour se dire "je pense à toi, donc je te dis absolument tout".

Mais quelle est la place du SMS dans la constitution de la relation amoureuse ? Le début de la relation affective à l'intérieur du message électronique est représenté par l'initiation qui est pleine de risques en ce qui concerne la communication par l'intermédiaire du SMS. L'échange du numéro de GSM représente la première preuve de confiance en l'autre et aussi le premier signe que la fille veut communiquer avec le garçon. Après l'échange des numéros de GSM, le garçon doit se montrer à la hauteur de la confiance que la fille lui avait accordée et la légitimer: dans ses messages, il ne doit pas être trop agressif ou intrusif. C'est en tout cas le début d'une relation potentielle. La potentialité de cette relation donne le droit à la fille de reprocher au garçon les erreurs qu'il pourrait faire. Le début de la relation affective par l'intermédiaire du SMS est plein d'ambiguïtés et de sens implicites: tout est suggéré, rien n'est dit explicitement. Les messages sont complémentaires des rendez-vous, rencontres qui peuvent déterminer des chaînes conversationnelles par le SMS. Dans les rencontres comme dans les messages, on ne se dit rien, on suggère, on est ambigu, car les émotions sont et doivent être senties et éprouvées. Ne pas verbaliser, à cet état, les sentiments représente une forme de sécurité émotionnelle: les jeunes ne partagent pas les sentiments, pas encore, pas avant qu'ils n'aient la conviction que l'autre sent la même chose que lui – "On était quasi sûrs sans mentionner". La légitimité vient de réponses positives à part de l'autre : "Au matin, SMS pour se dire « bonjour », SMS à quatre heures pour

voir comment c'était la journée, et le soir, demander de nouveau des nouvelles", dit une fille de 18 ans.

Les rendez-vous sont aussi des possibilités pour le déclenchement des longues conversations par le SMS, ce que j'ai pu voir en observant les jeunes dans des endroits spécifiques pour les rencontres. Avant la rencontre, les jeunes s'envoient des messages pour confirmer l'heure, l'endroit de la rencontre, mais en fait, confirmer leurs sentiments et leur impatience de se voir. Pendant cette longue attente, les SMS coulent : la personne qui est arrivée la première commence la série des SMS – des messages qui annoncent le fait d'être arrivé, des réponses qui représentent des excuses pour être en retard ("Jsui arrive, fais moa signe ke t es en route"). Ces messages signalent la présence dans la même technologie et la situation sociale d'être ensemble. Les vides sociaux et les temps d'attentes sont remplis par le contact et la coordination via le message textuel. Après la rencontre, les remarques ironiques portent sur le temps passé ensemble, sur les expériences communes, en instituant les histoires personnelles du couple. Les formes d'ironie pré-contact ("jespere ke tu connaisse le chemin... vers mon cœur. ☐") et post-contact ("je crois ke je pense bcp a toi. :-p") sont importantes pour l'établissement et la création de forts liens.

Une autre norme qui surgit dans la communication amoureuse: la réponse doit être rapide et immédiate. Si la réponse ne vient pas tout de suite, l'émetteur se voit dans la position de mettre en doute les sentiments qu'il croyait avoir partagés et il commence à envoyer des messages en demandant des explications pour la non-réponse. Le destinataire envoie, à son tour, des messages d'excuses, en précisant la raison pour l'attardement de la réponse.

Potentialité du SMS, les jeunes se sentent plus libres de se partager des choses délicates qu'on ne dit pas face à face, car l'espace graphique et la nature asynchrone du message leur permettent "d'aller plus loin", faire des déclarations, dire des mots doux, sous la norme implicite de la semi-frivolité du SMS. "On sait bien que le SMS n'est pas assez sérieux et qu'en fait, on se permet de dire aujourd'hui *je t'aime* dans un SMS et le lendemain contester sa propre déclaration", affirme une fille, 17 ans. La frivolité et le non-sérieux du SMS viennent de son caractère ludique et d'autres préfèrent utiliser les mots doux avec modération : "on ne sait pas s'il dit la vérité, il ne sait pas si je dis la vérité". Mais ces risques font partie du jeu amoureux. Le caractère frivole du

SMS fait partie des normes non dites qui se construisent entre les forts usagers. Grâce à cette perception, il est interdit parmi les adolescents en couple de rompre la relation par l'intermédiaire du SMS : “ça ne se fait pas”, dit une fille, 16 ans. D'où vient cette perception ? Le SMS a une double qualité : il appartient fortement à l'oralité (dont on a déjà décrit les caractéristiques) et aussi au scriptural, car il est un texte. En opposition au support typographique, où l'écriture reste (lettre, billet, etc), le support électronique permet l'effacement. Le SMS a acquiert donc chez les adolescents la valeur d'intermédiaire entre l'éphémère et la stabilité.

### **Le jeu dans le langage : Modalités de performance**

Nous avons présenté comment le SMS s'intègre aux cadres préexistants, mais aussi comment il développe de nouvelles potentialités communicationnelles de l'usage. Pour positionner les jeunes en tant qu'utilisateurs actifs, dans un processus de négociation continue avec l'objet technologique, nous présentons à la suite les spécificités linguistiques et discursives de l'usage du SMS chez les jeunes. Le jeu en est une valeur importante, ce qui nous reste à découvrir.

La médiation (Jouët, 1993) de la communication donne lieu à des caractéristiques linguistiques du SMS qui traduisent une attitude paradoxale de la part de ses usagers : l'inventivité à l'intérieur des normes. Les phénomènes observés sont récurrents dans tous les messages recueillis sur le terrain. Le langage du SMS comporte des normes-cadre à l'intérieur desquelles les jeunes sont créatifs. Une première caractéristique identifiée est le caractère syllabique de l'écriture, plus concis que l'écriture alphabétique. Le procédé consiste dans la présentation d'un seul mot par une représentation phonique en fonction d'unités syllabiques retrouvables dans le rébus. Les historiens de l'écriture (Chartier, 1986) la comparent à la transformation du signe-mot dans le signe-syllabique par l'identité sonore (homophonie). Ainsi, en anglais, l'utilisation du son *u* pour *you*, ou le remplacement du mot *to* pour *two* constituent des exemples de syllabogrammes, un mélange qui traduit le besoin d'écartement du message textuel. En français, ce phénomène a pratiquement éclaté en une multitude de variantes : par exemple, le mot *demain* a plusieurs variantes, telles que *2main* ou *2mn*.

Un autre phénomène assez répandu qui pourrait être nommé “le pouvoir de la consonne” consiste dans l’élimination des voyelles pour qu’il en résulte un squelette consonantique. La raison est la domination numérique des consonnes par rapport aux voyelles, car les consonnes contribuent plus à la reconnaissance phonétique des mots que les voyelles. Il résulte alors un mélange de formes d’écriture dont le degré d’ancienneté et le degré d’association avec la culture juvénile sont très variables. Ainsi, dans un message on retrouvera des formes d’abréviations utilisées depuis longtemps dans les messages télégraphiques (*tel* pour *téléphone*, *pul* pour *pull*, *biz* pour *bisous*), et des abréviations propres au *chat* et à MSN (*bcp* pour *beaucoup*, *Pk* et *Pke* pour *parce que*, *slt* pour *salut*), des abréviations sans doute liées à la pratique du SMS. On témoigne alors à une conjonction entre la pratique et la création, l’usage du SMS étant indissociable au jeu compacté.

On retrouve aussi l’aspect phonétique du langage du SMS dans une oralité accentuée : la transcription des syllabes par leur équivalent phonétique – *Fe* pour *fais*, *ke* pour *que*, *g* pour *j’ai*, *chui* pour *je suis* et *keiske* pour *qu’est-ce que*. Les deux derniers exemples sont des cas assez intéressants, car ils démontrent une mixtion entre deux phénomènes: la contraction de deux mots en une seule représentation phonétique et la transcription phonétique des syllabes. Un autre sous-type d’élimination des voyelles peut être retrouvé dans les mots monosyllabiques: *d* pour *de*, *n* pour *ne*, *c* pour *ce*. Le pronom relatif ou la conjonction *que* est transcrite généralement par *ke*, et on observe un phénomène de représentation phonétique et aussi d’élimination de la voyelle *u*. On voit donc une élimination et une réduction phonétique de grande envergure dans le langage électronique type SMS.

Les réseaux et l’inventivité des jeunes ont déterminé l’apparition et l’émergence de la “conversation écrite”, inspirée de la langue parlée familière, rappelant à ce qu’Ong appelle “oralité secondaire”. Les écarts de l’orthographe normative contribuent à la production des effets d’oralité. Le besoin utilitaire, mais aussi celui, symbolique, d’expressivité, déterminent l’apparition des graphies phonématiques qui représentent des formes relevant du registre courant ou familier de la langue parlée et comportant d’effets d’oralité.

Au niveau graphique, on peut observer des nouveaux écarts à l'orthographe littéraire : l'absence d'accents – aigus, graves ou circonflexes – et l'élimination de l'apostrophe (*tappelle* pour *t'appelle*, *jarriv* pour *j'arrive*, *tavais* pour *t'avais*, *jai* pour *j'ai*, etc.). Pour le premier écart, la raison est celle qu'il y a des modèles de GSM qui n'ont pas dans leurs options de tels caractères ; pour le deuxième phénomène, on retrouve l'explication dans la logique utilitaire d'efficacité, de rapidité et d'écriture dans un espace restreint.

Le lexique se caractérise par l'usage des formes anglophones : *cool*, *ok*, *yo*, *bye*. Elles peuvent être retrouvées en roumain, mais elles sont moins nombreuses en français. On peut retrouver des anglicismes non-argotiques, mais qui sont des lexèmes introduits dans la langue française en n'y ayant pas un équivalent, par exemple *baby-sitting* (dans le message, il apparaît abrégé comme *bbsit*). En ce qui concerne la forme de ces anglicismes, ce sont deux autres sous-types : les anglicismes en forme brute (*sorry* = je regrette), et les anglicismes abrégés ou adaptés en fonction de l'imagination de l'émetteur (*kisz* = bisous, *swt* = sweet).

Le caractère de visuo-texte (Anis, 2000) se traduit par l'usage fréquent des émoticons – ou *smileys*, en anglais – dans le message électronique. Traités comme des didascalies électroniques sur l'Internet (Mourlhon-Dallies et Colin, 1999), l'usage des émoticons dans le SMS fonctionne d'une manière différente. Ce qui nous intéresse, ce sont les rapports dans lesquels les émoticons utilisées dans le message entrent avec le corpus proprement dit du texte. Et pourquoi cette dimension est-elle importante ? Le choix d'un émoticon et son usage pour la construction du SMS relèvent de la volonté de l'usager et de sa créativité. Le rapport qui est construit ainsi par l'usager, entre le texte et le *smiley*, traduit le jeu, un ludique parfois très complexe, comme on le verra.

Il y a deux types de pictogrammes: les émoticons et les images qui font partie de l'agenda du GSM, catégorie spécialement créée par les fabricants pour cet usage et ce but, le ludique. Ces images s'appellent des MMS. Dans le SMS, on ne peut envoyer que des caractères graphiques ; par contre, sur l'écran de l'ordinateur, apparaît le correspondant iconique des signes respectifs. Comme généralement dans les SMS des jeunes on cherche l'harmonie, ce symbole de base a donné le nom d'une série entière d'émoticons qui suggèrent des émotions diverses: je suis

heureux / je suis malheureux, je ris – je souris / je suis triste – je pleure. Il y a donc toute une palette d’émotions qui sont représentées par des signes graphiques. Les plus utilisées sont les suivantes: :-) signifie le sourire, ;-) représente une mimique expressive, un clin d’œil, :-( montre la tristesse, la mauvaise humeur. Ces images scripturales connaissent des variantes avec le 0 pour l’expression visuelle du nez, par exemple :0), ou des variantes utilisées spécialement sur le *chat*, comme par exemple :), mais aussi des variantes qui renforcent le sens repris par le pictogramme comme :-)))))))).

Le premier rapport qui se construit entre le texte du message et le *smiley* est celui de complémentarité : l’émoticon vient renforcer le message du corpus du texte, comme dans l’exemple “en conclusion, je t’aime et voilà ☐ aa et j’espère te faire heureux, car tu mérites le mieux”. Ce qui n’est pas du tout le cas pour le deuxième exemple, où le message proprement dit est assez violent, mais l’émoticon vient et s’oppose à cette intention, surgissant un effet comique: “ah, comme tu es méchant! :-p”. L’usage de l’émoticon peut être aussi de construire une intention d’auto-ironie, au but de sauver la face d’une situation pénible: “Tu sais ke j taime..... ? ou il faut plus pr l démontrer ? :-)”. C’est un message affectif qui décrit une confession, le dévoilement d’un fort sentiment ressenti au moment de l’écrit du SMS. Le ton n’est pas grave, tout au contraire, il devient ludique car on sent dans le sou texte du message une volonté d’en faire un jeu. Le pictogramme final accentue le ton ironique et le jeu amoureux du message écrit. Le SMS suivant renvoie à une petite histoire triste survenue le jour de l’envoi du message : “j taime encore...excuz pr les phases ke jai provoqué :-( chui un peu etrange tu l sais :P biz”. Dans ce message, la fille déclare que le sentiment d’amour existe encore et elle s’excuse pour une situation antérieure au message, une situation malheureuse arrivée au cours de ce jour-là. Le fait d’être triste à cause de cette situation explique l’usage du premier *smiley*, mais le deuxième semblerait contradictoire au texte. En fait, le deuxième émoticon, l’équivalent graphique de l’image à langue tirée, constitue la modalité de réparer qui complète les excuses adressées dans le texte (“tu sais que je suis un peu étrange”). Cet émoticon entre dans une relation d’auto ironie face au message textuel, l’émetteur essayant de sortir d’une situation gênante par une modalité d’autodérision.

## Conclusion

Dans le rapport qui se négocie toujours entre l'utilisateur et l'objet technologique, la valeur du ludique ne peut pas être ignorée. D'autant plus que nous parlons d'utilisateurs jeunes, d'adolescents. Il est assez étonnant qu'elle n'ait pas été prise en compte dans les études de l'usage des autres objets électroniques aux jeunes ou même concernant l'appropriation du GSM aux adolescents. Ce que nous avons essayé de montrer dans l'article présent c'est que le ludique est une valeur d'usage qui explique le succès et la longue durée du SMS aux jeunes.

Le SMS s'intègre, par ses divers usages, dans des cadres préexistants, mais il développe aussi de nouvelles potentialités communicationnelles. Il est intéressant de voir comment les usages utilitaires sont ceux qui se développent à l'intérieur du préexistant, mais dans le passage du fonctionnel au ludique, de nouvelles potentialités du SMS sont décrites par les jeunes.

Compte tenu du débat de grande actualité sur le statut du SMS – est-ce un langage ou non ? –, on a décrit les phénomènes récurrents qui surgissent dans l'utilisation du SMS par les adolescents roumains et par les jeunes belges. On a abouti à la conclusion qu'il y a des phénomènes linguistiques-cadres. La mixtion entre l'écrit et l'oral, l'élimination des voyelles, l'appel aux formes argotiques, l'usage des syllabogrammes et des pictogrammes sont communs dans le cas des deux terrains. À l'intérieur de ces cadres, l'inventivité de chaque jeune donne naissance à des variantes du même mot.

Les supports électroniques agissent comme révélateurs des compétences et des pratiques langagières ; les approximations, les maladresses et les erreurs apparaissant plus évidentes que jamais, mais ce qui est le plus important c'est de percevoir la nature des artefacts utilisés ce qui impose de nouvelles contraintes qui contribuent à transformer la production verbale. Un nouveau lexique est construit par les adolescents qui surmontent les contraintes, lexique qui use de divers procédés, se situant consciemment à l'écart des normes orthographiques. Les étirements graphiques contribuent à rendre compte des intentions de communication, mais font aussi émerger une nouvelle rhétorique, des phénomènes discursifs considérés jusqu'à l'apparition du SMS comme spécifiques à l'oralité.

Comme nous l'avons montré tout au long de cet article, le SMS est une pratique langagière et d'écriture dynamique issue de la contrainte technologique du téléphone mobile (les fameux 160 caractères), une forme de communication suscitant des règles explicites et implicites d'usage, et un sujet encore actuel, malgré la haute diversification des fonctionnalités du téléphone mobile.

## Bibliographie

Akrich, M. (2000). Les objets techniques et leurs utilisateurs. De la conception à l'action, *Raisons pratiques. Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Paris: EHESS.

Anis, J. (1998). *Internet communication et langue française*. Paris : Hermes Science.

Anis, J. (2000). Vers une sémiolinguistique de l'écrit, *LINX*, 43, 29-43.

Aries, P. (1973). *L'enfant et la vie de famille sous l'Ancien Régime*. Paris: Seuil.

Callon, M. (1986). Some Elements of a Sociology of Translation. Dans Law, J. (Dir.). *Power, Action, and Belief: A New Sociology of Knowledge*, 196-233. New York: Routledge.

Catach, N. (1994). L'écriture et la double articulation du langage. *LINX*, 31.

Chartier, R. (1986). Culture populaire. Dans Burguière, A. (Dir.). *Dictionnaire des sciences historiques*. Paris : P.U.F.

Conein, B. & Thévenot, L. (1993). *Les objets en action*. Collection Raisons Pratiques. Paris : EHESS.

de Certeau, M. (1980). *L'invention du quotidien. Tome 1 : Arts de faire*. Paris : Folio Essais.

Debray, R. (1991). *Cours de médiologie générale*. Paris: Gallimard.

Di Leonardo, M. (1987). The female world of cards and holidays: Women, families and the work of kinship. *Signs: Journal of women in culture and society*, 12 (3), 440-453.

Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : Seuil.

Fize, M. (2002). *Les Adolescents*. Paris : Le Cavalier Bleu.

Ito, M., Okabe, D., & Matsuda, M. (2005). *Personal, Portable, Pedestrian*. London: MIT Press.

Jaureguiberry, F. (1997). L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale, *Réseaux*, 82/83.

Jeannerent, T. (1992). Pourquoi reformuler et comment le faire ? *TRANEL* 18, 67-81.

Jouët, J. (1993). Pratiques de communication et figures de médiation, *Réseaux*, 60, 99-120.

Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris : La Découverte.

Ling, Rich (2001). Adolescent Girls and Young Adult Men: two subcultures of the Mobile Phone, *R&D Report 34*, Telenor, Oslo.

Ling, R. & Haddon, L. (2001). *Mobile Telephony, mobility and the coordination of everyday life*. Page consultée le 22 juin 2006 au : [www.richardling.com/publications.php](http://www.richardling.com/publications.php).

Maffesoli, M. (1988). *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*. Paris : Méridiens Klincksieck.

Marty, N. (2001). *Ecrire, mettre en forme, transmettre*. CDDP.

McKenzie, D. (1986). *Bibliography and the Sociology of Texts*. London: The British Library.

Miller, D. & Slater, D. (2000). *The Internet: An Ethnographic Approach*, Oxford: Berg.

Mourlhon-Dallies, F. & Colin, J-Y (1999). *Des didascalies sur l'Internet ?* Paris: Hermes Science.

Pasquier, D. (2005). *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*. Paris : Autrement.

Rosier, L. & Ernotte, P. (2001). Le lexique clandestin : La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles. *Français et société*, 12. Bruxelles : De Boeck.

Rosier, L. (2003). Du discours rapporté à la circulation des discours : l'exemple des dictionnaires de critique ironique du français, *Estudios de Lengua y Literatura francesa* 14, 63-81.

Ross, M. & Holmberg, D. (1990). Recounting the past: Gender difference in the recall of events in the history of a close relationship. Dans Olsen, J. & Zanna, M. (Dir.). *Self-reference process*, 135-152. Hillsdale: Lawrence Erlbaum.

Tisseron, S. (1999). *Comment l'esprit vient aux objets*. Paris : Aubier.

Wellman, B. & Wortley, S. (1989). Brothers' keepers: Situating kinship relation in broader networks of social support. *Sociological Perspectives*, 32 (3), 273-306.

### **Notice biographique :**

Doctorante en anthropologie culturelle, poursuivant un doctorat en cotutelle entre l'Université Libre de Bruxelles et l'Université de Bucarest. Les intérêts de la chercheuse portent sur la relation entre les nouvelles technologies communicationnelles et informationnelles et la culture juvénile, en s'inscrivant dans le paradigme de la culture matérielle. Elle est actuellement assistante invitée à l'Université de Bucarest, au Département de Communication et Relations publiques.



## « RIGHT LANGUAGE, WRONG WORDS! » : L'ALTERNANCE DE CODE COMME ÉLÉMENT PARTICIPANT DE LA NÉGOCIATION

Émilie Pelletier

Université de Montréal

### Résumé :

Cet article propose une nouvelle perspective de recherche : l'étude de l'alternance de code comme élément participant de la négociation des conflits. Après une revue des types d'approches dans l'étude sur l'alternance de code, je propose d'adopter la perspective organisationnelle et la méthode d'analyse de conversation pour étudier la place de l'alternance de code dans la négociation. Une brève analyse illustrative utilisant des extraits du film *Bon cop, bad cop* démontre entre autres la façon dont l'alternance de code joue un rôle dans le travail de face en négociation. Je termine en abordant les questions d'importance et d'utilité et je soumetts quelques pistes pour la recherche future.

Mots clés : conflit; négociation; alternance de code; gestion de la face

### Abstract:

This article suggests a new research perspective: the study of code-switching as a contributing element to conflict negotiation. After a review of the ways code-switching has been thusfar conceptualized, I propose the adoption an organizational perspective and the method of conversation analysis to study the place occupied by code-switching in conflict negotiation. A brief illustrative analysis, using excerpts of the movie *Bon cop, Bad cop*, reveals, inter alia, the way code-switching plays a role in facework in negotiation. I conclude by raising the questions of importance and usefulness, and offer some possible paths for future research.

Keywords: conflict; negotiation; code-switching; face-work.

### Resumen :

Este artículo propone una nueva perspectiva de investigación: el estudio de la alternancia de código como un elemento participante en la negociación de los conflictos. Tras revisar los tipos de enfoques en el estudio de la alternancia de código, propongo adoptar la perspectiva de organización y el método del análisis de conversación para estudiar el papel de la alternancia de código en la

negociación. Un breve análisis ilustrativo utilizando fragmentos de la película “*Bon cop, Bad cop*” muestra, entre otras cosas, cómo la alternancia de código desempeña un papel importante en el trabajo de cuidado de la imagen (*face-work*) en la negociación. Para concluir, quisiera abordar las cuestiones de importancia y de utilidad y propongo algunas vías para la investigación futura.

Palabras clave: conflictos; negociación; alternancia de código; cuidado de la imagen.

Plusieurs auteurs (voir par exemple Buzzanell & Burrell, 1997; Firth, 1995; Putnam, 2003) se sont intéressés à la dimension discursive de l'étude de la négociation, ce « processus par lequel deux parties interdépendantes ou plus tentent de régler leurs différends par un échange de propositions et de contre-propositions » (Putnam, 1994, p. 176, ma traduction). Il semble cependant qu'aucun de ceux-ci ne se soit spécifiquement intéressé à la littérature, de plus en plus abondante, sur l'alternance de code, soit « l'usage l'alterné de deux "codes" ou plus dans un même épisode conversationnel » (Auer, 1998, p. 1, ma traduction). Tel que nous le verrons, le terme « code » est employé pour ne pas limiter la réflexion aux langues considérées standard, comme le français, mais pour inclure des codes linguistiques plus subtils ou plus complexes, comme des codes composés de deux langues. Le présent article vise à démontrer qu'il est possible de faire le lien entre la littérature sur l'alternance de code et celle sur la négociation, afin d'ouvrir une nouvelle perspective de recherche : l'étude de l'alternance de code comme élément participant de la négociation. Pour ce faire, je présenterai d'abord un aperçu du type de recherches faites jusqu'à présent autour de l'alternance de code. J'illustrerai ensuite, par un petit nombre d'extraits, le type de connaissances qui pourraient être apportées à l'étude des négociations par l'observation de l'alternance de code. Je conclurai finalement cet article en abordant la pertinence de cette nouvelle perspective proposée.

## 1. Revue de la littérature sur l'alternance de code

En 1998, Auer écrivait que l'alternance de code (en anglais « *code-switching* ») était un acte linguistique de plus en plus étudié depuis les années 1970. L'abondance de littérature écrite depuis ce temps<sup>1</sup> porte à croire que l'intérêt scientifique pour ce phénomène ne s'atténue pas, et

---

<sup>1</sup> Pour un simple échantillon, voir Dabène & Moore (1995), Gafaranga (1999, 2001), Kang (2003), Poplack (1980), Heller (1989), Torras & Gafaranga (2002).

pour cause : les conversations ayant lieu au-delà des frontières linguistiques se multiplient (Lo, 1999).

### 1.1. Définition

Pourquoi parle-t-on d'alternance de code et non d'alternance de langue? Les deux termes sont fréquemment utilisés de façon interchangeable dans la littérature sur le bilinguisme, ce que dénoncent Meeuwis et Blommaert (1998). Ces auteurs soutiennent qu'une équivalence entre code et langue restreint le concept d'alternance de code, puisqu'elle ne permet pas de concevoir l'alternance entre deux codes constitués de plus d'une langue, alors que leur étude d'une alternance entre un code « swahili-français » et un code « lingala-français » démontre que telle situation existe. De plus, l'étiquette de langue étant attribuée de façon plus ou moins arbitraire (« Une langue est un dialecte avec une armée et une marine », a écrit Weinreich, 1945, cité par McCrone, 2005, p. 73), la notion de code englobe plus facilement des phénomènes plus subtils comme des dialectes.

Wei et Milroy (1995) présentent le découpage de l'alternance de code en trois niveaux. Lors d'une conversation, deux interlocuteurs peuvent utiliser des codes différents à chaque tour de parole (niveau A) :

1 : *I'm going to the bank.*

2 : Pourquoi?

Lors d'un même tour, un interlocuteur peut alterner de code aux frontières d'énoncés (niveau B).

1 : *I'm going to the bank.* Je dois y faire un retrait.

Finalement, un interlocuteur peut utiliser plus d'un code au sein d'un même énoncé (niveau C) :

1 : *I'm going* à la banque *with a friend.* Je dois retirer *some money.*

Certains auteurs, plus intéressés par la dimension grammaticale, se concentrent sur le niveau C et n'étudient donc pas « l'organisation séquentielle » du choix de code des interlocuteurs (Wei & Milroy, 1995, p. 283), ce qu'analysent les chercheurs dont l'intérêt est plutôt social.

## 1.2. Perspectives grammaticale et socio-fonctionnelle

La littérature sur l’alternance de codes se divise d’abord en deux domaines (voir figure 1) : la perspective grammaticale et la perspective socio-fonctionnelle. Alors que la première se concentre sur les éléments structurels au sein même des énoncés, la seconde étudie plutôt les aspects sociaux d’une situation d’alternance de langue (Cerqua, 2003). Je présenterai ci-dessous ce qui différencie l’approche identitaire de l’approche organisationnelle dans laquelle s’inscrit cette exploration.

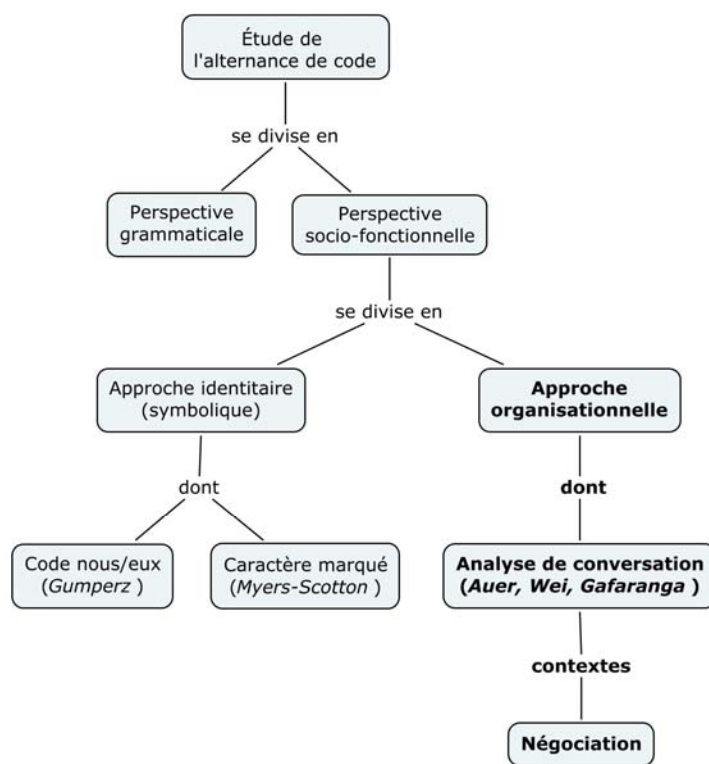


Figure 1. Approches pour l’étude de l’alternance de code. Schéma adapté de Torras & Gafaranga (2002, p. 530) et de Cerqua (2003).

### 1.2.1. L’approche identitaire

Au sein de la perspective socio-fonctionnelle existent deux approches. La première se réfère à une explication identitaire (ou symbolique : voir Gafaranga, 1999) pour analyser l’alternance de code. Les chercheurs adoptant cette approche, après avoir observé que les sociétés bilingues

associent les langues à différentes identités et à diverses valeurs sociales, infèrent que la signification d'instances spécifiques d'alternance de code est directement liée à ces identités et ces valeurs sociales, par suite d'un choix des locuteurs (Torras & Gafaranga, 2002). C'est ainsi que Gumperz (1982) a élaboré la notion de code nous/eux signalant de la solidarité ou de la distance (Stroud, 1992), et Myers-Scotton (1998), l'idée du caractère marqué des langues : certaines sont considérées les langues par défaut (non marquées) d'une situation donnée et l'utilisation d'une autre langue sera « marquée », donc choisie consciemment et reçue comme telle, et affirmera une identité et des valeurs. Gumperz a également tenté d'assigner des fonctions discursives aux instances d'alternance de code, telles que la spécification du destinataire (si une seule personne comprend la langue que l'on adopte, c'est que l'on s'adresse à elle) et l'emphase rhétorique (certaines langues peuvent être utilisées pour donner plus de poids à ce que l'on dit) (Wei & Milroy, 1995). Plusieurs auteurs ont cependant soulevé des faiblesses quant à cette approche, principalement en ce qui a trait à la validité des connaissances acquises. Duranti (1988, cité dans Stroud, 1992) critique fortement la conception des chercheurs occidentaux selon laquelle le sens d'un énoncé serait associé à l'intention prétendument présente dans l'esprit de son locuteur : « Seeing utterances as having an apprehendable meaning has made it difficult for linguistics to recognize that utterances can in fact have multiple functions and serve multiple goals, and that these functions and goals can emerge through interaction » (Stroud, 1992, p. 134).

### **1.2.2. L'approche organisationnelle**

Conscients des limites d'une approche symbolique, d'autres chercheurs se concentrent sur une approche ethnométhodologique s'inspirant de Garfinkel (1967), plus précisément l'analyse de conversation, afin d'expliquer l'organisation de la conversation et l'alternance de code en tant qu'actions sociales pratiques rendues possibles par des normes émergeant dans la situation (Gafaranga, 1999, 2001; Torras & Gafaranga, 2002). Auer fut le premier à proposer cette voie, disant que l'alternance de code et le bilinguisme en général doivent être étudiés « non pas comme quelque chose qui existe à l'intérieur de la tête des locuteurs, (...) mais comme une caractéristique visible du comportement des participants » (Auer, 1984, p. 7, cité dans Gafaranga, 1999, p. 212, ma traduction). Ces chercheurs observent alors, par l'analyse de conversation, les réactions (ou l'absence de réactions) des locuteurs eux-mêmes face à leurs actes

de choix de langue afin de découvrir la norme qui émerge de l'interaction et reflète l'ordre sous-jacent (Gafaranga, 1999) : des réactions comme une hésitation ou une réparation signaleraient une déviance de la norme, alors que l'absence de réaction indiquerait l'observation de la norme.

### **1.3. Kang et la négociation du conflit**

S'inspirant de cette branche plus pragmatiste, Kang (2003) a étudié l'utilisation de l'alternance de code chez des Coréens-Américains, dans des situations potentiellement conflictuelles. Pour les fins de cet article exploratoire, je n'aborderai pas l'ensemble des théories sur le conflit (voir à cet égard Pondy, 1967 et Lewicky, Saunders et Minton, 2001). Je définis le conflit de façon large comme étant une situation dans laquelle des parties interdépendantes perçoivent qu'elles ont des buts ou des intérêts incompatibles (Lewicki, Saunders, & Minton, 2001, p. 12).

Analysant les discussions au sein de deux organisations californiennes servant la communauté coréenne, l'auteure a observé que l'alternance de code était utilisée dans le cadre de conversations en anglais afin, entre autres, de puiser dans la langue coréenne des termes de politesse et de hiérarchie inexistantes en anglais :

This happens in particular when the discourse is potentially face-threatening (i.e., disagreements, criticism, alternative suggestions, etc.), especially when speaking with someone who is higher in social status. In these cases, evidence can be found of the use of codeswitching as a means of delicately negotiating conflict within the constraints of social hierarchy (Kang, 2003, p. 300).

La notion de face à laquelle fait référence l'auteure est associée à l'étude de la négociation depuis plusieurs décennies (voir Wilson, 1992), mais jamais avant, semble-t-il, ces deux éléments n'avaient-ils été liés à l'alternance de code. Pour Goffman, la face est « la valeur sociale positive qu'une personne revendique » dans une situation donnée (Goffman, 1974, p. 9). Celle-ci étant fréquemment « le bien le plus précieux » d'une personne (Goffman, 1974, p. 13), les situations qui menacent la face peuvent ainsi mener au conflit. Kang démontre que l'alternance de code peut servir à négocier ces tensions d'une façon subtile, tacite. Kang donne ainsi des pistes pour l'ouverture d'un pan complet de la recherche sur la négociation qui reste à explorer, à savoir la place de l'alternance de code dans la négociation.

Ma proposition consiste donc à encourager l'étude de l'alternance de code lors de négociations en la traitant, à la suggestion de Kang, comme un événement conversationnel parmi d'autres, inscrit dans le contexte conversationnel qui l'entoure. La négociation de la langue à utiliser dans une interaction a déjà fait l'objet d'analyse (voir Torras & Gafaranga, 2002). Cependant, il s'agissait alors d'interactions entre clients et prestataires de services qui ne prévoyaient pas d'instituer de relations à long terme. La négociation de la langue à utiliser dans une interaction entre individus devant maintenir des liens à plus long terme me semble d'une nature différente, puisque la négociation n'affecte pas seulement l'interaction en cours, mais peut se transporter dans le temps et l'espace pour affecter d'autres interactions, tel que je l'illustrerai plus loin. De plus, la nature de la relation et l'importance ou non de sa préservation a également un impact sur la négociation. En effet, les personnes ayant une relation solide sont plus portées à négocier ouvertement que les gens étant moins fortement liés (Morrill & Thomas, 1992). Également, les conflits apparaissant entre des personnes ou organisations devant maintenir une relation à long terme sont plus difficiles à résoudre (Lewicki & *al.*, 2001), entre autres parce qu'il est alors généralement nécessaire d'agir de façon à préserver la relation. Des stratégies unilatérales, comme l'imposition d'une solution, sont alors à éviter et la quête d'un compromis est préférable.

Je suggère donc d'analyser l'alternance de code en lien avec (a) la négociation du code à utiliser dans une interaction entre acteurs devant préserver une relation à long terme et (b) la négociation d'un autre sujet non lié à la langue. Tel que je le démontrerai également plus loin, ces deux éléments peuvent se compléter, mais la réflexivité du premier (l'analyse du code utilisé pour négocier le code à utiliser) me fait le mentionner séparément.

Afin de démontrer le genre d'étude qui pourrait être faite à cet égard, j'illustrerai mon argument par l'analyse de trois extraits de conversations tirées du film *Bon cop, bad cop* (Canuel, 2006).

## **2. Illustration**

### **2.1. Le film**

Battant des records de succès commercial pour le cinéma québécois et canadien, ce film raconte l'histoire de deux policiers, l'un Québécois francophone (David Bouchard, joué par Patrick Huard), l'autre Ontarien anglophone (Martin Ward, joué par Colm Feore), qui doivent collaborer à une même enquête sur le meurtre d'un individu retrouvé à la frontière des deux provinces et donc de leur ressort territorial respectif. Tout au long du film, ils doivent faire fonctionner leur équipe afin d'atteindre leur but commun, capturer le meurtrier. Pour ce faire, ils doivent entre autres gérer le bilinguisme de leur équipe. Leur interdépendance (Lewicki *et al.*, 2001) génère des négociations : ils ont besoin l'un de l'autre pour atteindre leur but commun et doivent ainsi négocier les conflits dus à leurs différences et leurs intérêts divergents.

## **2.2. Justification de l'utilisation d'une fiction**

L'utilisation d'une fiction peut être vue comme allant à l'encontre des principes de l'analyse de conversation, selon lesquels seuls peuvent être utilisés des enregistrements vidéo ou audio non manipulés, sélectionnés ni reconstruits par un chercheur ou un informateur. (ten Have, 1990, citant Heritage & Atkinson, 1984). Ce film étant scénarisé, il ne peut évidemment pas être considéré comme une « occurrence naturelle ». Toutefois, il est possible d'arguer que tout enregistrement est différent de l'événement lui-même et qu'il ne s'agit donc déjà plus d'une occurrence naturelle. De plus, des films documentaires filmés et montés par des tierces parties ont été utilisés par des chercheurs en analyse de conversation (Cooren, 2007) et la pertinence de l'analyse d'interactions fictives a été soutenue déjà par Zhao et Gantz (2003).

De plus, le présent article visant à proposer l'étude future de l'alternance de code, l'analyse que je propose ici même ne cherche pas à produire des connaissances quant à ce sujet, mais plutôt à démontrer le type de connaissances qui pourraient être ainsi produites. Pour toutes ces raisons, l'analyse d'une fiction est tout à fait légitime dans ce cadre.

## **2.3. Exemple d'analyse**

Je propose donc d'étudier trois extraits tirés de scènes du film *Bon cop, bad cop*. Les transcriptions ont été simplifiées pour le présent article afin d'en clarifier la lecture (voir l'appendice pour les conventions de transcription utilisées).

### Extrait 1 (Interrogatoire)

- 1 ((Début de la scène. Dans le stationnement d'une entreprise de  
2 location d'hélicoptères à Saint-Hubert. Les deux policiers sont à  
3 l'extérieur de la voiture.))
- 4 Martin : *Rule number twelve (0.5) you let me interrogate the witnesses, I do the*  
5 *talking.*
- 6 (0.5)
- 7 David : Si tu veux, mais en français.
- 8 ((David ferme la portière de la voiture.))
- 9 Martin : Ça dépend de la langue maternelle du sujet.
- 10 David : Non non. Au Québec on travaille en français.
- 11 Martin : *Fine!* ((Martin ferme sa portière.)) *That leaves the rest of Canada*  
12 *under my jurisdiction. With the possible exceptions of some areas in*  
13 *New Brunswick.*
- 14 David : Wô, wô, wô. Ça commence ben mal, là. (.) En français.
- 15 ((Fin de la scène.))

Cette scène comporte une négociation couvrant quatre points abordés de façon interreliée :

- a) qui interrogera le sujet (lignes 4-7),
- b) dans quelle langue faire les interrogatoires (lignes 7-13),
- c) dans quelle langue travailler (lignes 8-12) et
- d) quel code utiliser pour l'interaction en cours.

L'alternance de code semble jouer un rôle dans chacun de ces quatre aspects. Pour des raisons de concision, je n'aborderai ici que quelques éléments pouvant être notés. Une analyse plus exhaustive en relèverait certainement d'autres

Si l'on suit la suggestion de Gafaranga (1999) et que l'on observe les réactions des locuteurs aux choix de langues, on constate effectivement une tension quant au code de l'interaction en cours. Aux lignes 4-5, Martin parle en anglais. David lui répond en français à la ligne 7 et un échange se poursuit dans cette langue pendant deux énoncés. Claquant la portière, Martin retourne à l'anglais aux lignes 11-13 et David lui répond, encore une fois, en français à la ligne 14. Il est possible d'analyser cette brève discussion comme étant, en elle-même, une négociation sur le code à employer dans l'interaction même (thème déjà abordé par Moyer, 1998), négociation entrecroisée avec une négociation sur les trois autres points. Tout au long de l'extrait, David parle dans sa langue maternelle alors que Martin alterne deux fois entre l'anglais et le français. Il est possible de voir beaucoup de similitudes entre cet extrait et les observations de Kang (2003) ci-haut. En effet, Kang écrivait que l'alternance de code se produit lorsque le discours est une possible menace à la face de l'autre parce qu'il implique des désaccords, des critiques ou des propositions alternatives. Cela s'observe dans cet extrait.

Au début, aucune requête n'est faite quant à la langue à adopter. David ne réagit pas spécialement à l'utilisation de l'anglais par Martin aux lignes 4-5. Toutefois, il lui répond en français à la ligne 7, tout en exigeant également que la langue française soit celle utilisée lors de l'interrogatoire. À la ligne 9, Martin n'accepte pas tout à fait l'exigence de David et lui fait une contre-offre : « Ça dépend de la langue maternelle du sujet ». Cette contre-offre, preuve de désaccord de Martin, pourrait être perçue par David comme une menace à sa face. Comme s'il voulait l'atténuer, Martin la formule en français, la langue qu'a adoptée David au tour précédent et la langue qu'il requiert pour l'interrogatoire. Alors que les paroles de Martin pourraient être comprises comme un refus d'adopter le français dans l'interrogatoire, la langue dans laquelle il les formule peut atténuer cette perception de refus en ce qu'elle démontre qu'il est ouvert à l'utilisation du français.

Plus intéressante encore, peut-être, est l'intervention de Martin aux lignes 11-13. Les deux hommes négocient depuis la ligne 7 la langue d'interrogatoire des témoins et Martin accepte finalement, à la ligne 11, l'exigence de David que la langue d'interrogatoire au Québec soit le français. Or, tandis que les trois derniers tours de parole étaient en français, Martin verbalise sa

concession en anglais : « *Fine!* » et la fait suivre d'une exigence en sa faveur : « *That leaves the rest of Canada under my jurisdiction. With the possible exception of some areas in New Brunswick.* » L'exigence de David, répétée aux lignes 7 et 10, menace l'autonomie et donc la face de Martin (Wilson, 1992), d'autant plus que ce dernier l'a refusée à la ligne 9. Son acceptation à la ligne 11 pourrait être vue comme un retour sur sa position, ce qui risque également de lui faire perdre la face. Or, contrairement à ce que fait Martin à la ligne 9, David ne démontre pas de stratégie d'atténuation : son exigence est formulée en français à deux reprises. Il semble donc s'agir d'une double façon, en paroles (l'énoncé) et en choix de code (le français), de participer à la négociation quant au médium et de demander à ce que Martin adopte le français. Face à cette menace, l'énoncé en anglais des lignes 11-13 semble être l'échappatoire qui permette à Martin de se sauver la face, retournant à sa langue maternelle et refusant de suivre la norme d'interaction au médium français qui avait été installée aux lignes 7-10. Cet acte a un pouvoir significatif aussi grand, pour l'analyste, que l'exigence énoncée après « *Fine!* », et il est plus aisé de le voir ainsi lorsqu'on observe attentivement l'alternance de code.

L'on peut également voir dans cet extrait comment la négociation peut se transporter dans le temps et l'espace tel qu'indiqué plus haut. Voici un bref extrait d'une scène subséquente :

### Extrait 2 (Cadavre à Toronto)

- 1 ((La scène se passe devant une maison de Toronto, où fut retrouvé un  
2 cadavre.))
- 3 David : Première femme agent de la ligue. (1.0) Son client le plus célèbre a été  
4 le premier choix de Québec en quatre-vingt-quinze. (1.0) Il a pas voulu  
5 signer là-bas, tout le monde pensait que c'était lui mais il paraît que  
6 c'était ses parents puis elle qui voulaient pas. Elle a voulait qu'il joue à  
7 Toronto. (0.5) Fait qu'il s'est ramassé aux *States*.
- 8 Martin : *Ah, makes perfect sense. Of course, she deserves to die! (1.0) She*  
9 *wouldn't let her client play in Quebec ten years ago (2.0) Well I*  
10 *suppose some people still aren't over the Plains of Abraham.*  
11 *Incidentally, aren't you supposed to be speaking English?*
- 12 (2.0)
- 13 David : *Where's the tattoo?*
- 14 Martin : *Right here.*

À la ligne 11, Martin rappelle à David qu'il est censé parler anglais, c'est-à-dire qu'il lui rappelle que le reste du Canada est sous sa responsabilité, tel que dit aux lignes 11-12 de l'extrait 1. David se conforme à cette norme (ligne 13).

### Extrait 3 (Bagarre)

- 1 ((David joue au billard. Martin se bat avec le suspect, Therrien.))
- 2 Martin : *Bouchard! (.) Do something! (2.0) Bouchard help me!*
- 3 (2.0)
- 4 David : ((À la ronde.)) Y a-tu quelqu'un qui comprend l'anglais ici? Parce que  
5 je pense que le monsieur avec la face mauve là-bas y essaie de me dire  
6 quelque chose. ((Il sourit.))
- 7 Martin : *DAVID! (.) Aide-moi s'il-te-plaît!*
- 8 David : Avec plaisir.
- 9 Un homme : Mêle-toi pas de t'ça, toi.
- 10 ((Bagarre. Martin finit par contrôler Therrien))
- 11 David : C'est correct, (re)garde. Je m'en occupe.
- 12 Martin : Je pense pas que c'est une bonne idée.
- 13 David : Martin. (0.5) On en a parlé tantôt, les batailles, je m'en occupe. (.)  
14 Repose-toi un petit peu, ça va être correct.
- 15 ((Therrien frappe David, une bagarre s'ensuit entre les deux.))
- 16 Martin : ((À la serveuse.)) Monsieur Therrien (.) est-ce qu'il semblait nerveux  
17 ces derniers jours?
- 18 Serveuse : Pas plus que d'habitude. ((Elle sourit.))
- 19 ((Bagarre entre David et Therrien.))
- 20 David : Martin aide-moi!
- 21 Martin : Est-ce que je peux avoir un peu de citron, s'il-vous-plaît?
- 22 Serveuse : Bien sûr, mon beau noir.

- 23 David : Martin niaise pas!
- 24 Martin : Et s'il y a quoi que ce soit, ma carte. *I'm sorry, I don't understand you.*
- 25 David : *Fuck you.*
- 26 Martin : *Right language, wrong words.*
- 27 David : Martin, *help me please.*
- 28 Martin : Scusez. (3.0) ((Martin met le fusil sur la tempe de Therrien.)) Lâche  
29 mon partenaire.

Chacun des policiers exige de son partenaire qu'il l'appelle à l'aide dans sa propre langue (la langue de celui qui vient à la rescousse de l'autre). À la ligne 24, Martin fait explicitement de l'alternance de code, passant dans un même tour de parole du français (adressé à la serveuse) à l'anglais (adressé à David), ce qui contredit son énoncé : « *I'm sorry, I don't understand you.* » C'est en soi un acte de négociation : son alternance de code rappelle à David que son énoncé est faux et que l'anglais est demandé pour une raison autre que celle verbalisée. En effet, les demandes à l'aide successives de Martin et de David sont également des actes de parole affectant l'autonomie de l'interpellé et menaçant ainsi sa face. L'exigence de David (lignes 4-6) et celle de Martin (lignes 24 et 26) visant à faire en sorte que le partenaire modifie sa demande à l'aide afin de les interpeller dans leur langue peut s'apparenter à un acte de défense de leur propre face : ils acceptent d'aider l'autre une fois que celui-ci s'est soumis à leur exigence, ce qui les remet en position dominante. Martin obtempère dès le tour de parole suivant (ligne 7), mais David est plus récalcitrant : il insulte d'abord Martin : « *Fuck you* » (ligne 25), acte servant à la fois à défendre sa propre face devant cette requête de Martin, ainsi qu'à attaquer celle de Martin. Il est souvent difficile, comme l'auront souligné Meeuwis et Blommaert (1998), de déterminer quel code est utilisé. Il semble que cette difficulté soit présente ici : David a-t-il alterné à l'anglais ou a-t-il plutôt continué à utiliser le code français (ou québécois) des tours de parole précédents, code qui peut inclure (dans son registre très familier) l'expression « *Fuck you* »? Martin répond à cet énoncé de façon stoïque, notant simplement la langue de celui-ci et rappelant son exigence : « *Right language, wrong words* » (ligne 26). David s'y conforme finalement, à la ligne 27, et Martin vient l'aider.

### **3. Discussion**

#### **3.1. Retour sur l'analyse**

Les extraits analysés ci-haut démontrent comment l'alternance de code peut participer de la négociation. D'abord, les participants négocient entre autres la langue utilisée dans les interactions, que ce soit pour toute l'interaction (extrait 2) ou pour des parties de celle-ci (extrait 3). Cette négociation recourt parfois à l'alternance de code, ce qui confirme ce qu'ont déjà démontré Torras et Gafaranga (2002) pour des interactions ponctuelles entre clients et prestataires de services. La requête, quant au choix du médium, peut être faite dans le code concerné, ce qui constitue une double façon d'explicitement cette requête. J'ai également noté que l'alternance de code à elle seule pouvait être une façon de protéger sa propre face ou d'attaquer celle de l'autre, ce qui complète quelque peu les travaux de Kang (2003), qui avait surtout observé une fonction de protection de la face de l'autre. Finalement, l'alternance de code peut servir à la négociation en démontrant, tel qu'à la ligne 24 de l'extrait 3, que l'énoncé verbalisé est faux. Je souligne ici une particularité intéressante de l'alternance de code : elle peut permettre d'appuyer ou de contredire une verbalisation énoncée en même temps, avant ou après elle-même. Son utilisation à elle seule peut consister en une négociation implicite (Torras & Gafaranga, 2002) pouvant accompagner un autre élément de négociation, implicite (non verbalisé) ou explicite (verbalisé).

#### **3.2. Pertinence**

Cette brève illustration démontre que l'étude de l'alternance de code permet une analyse efficace d'une négociation, que cette dernière traite du choix du médium ou d'un tout autre sujet, non linguistique.

##### **3.2.1. Importance**

Tout phénomène pouvant être observé doit être analysé. Ne pas le faire consiste à tomber dans le « piège de la normalité » dont parle Alfred Schutz (Hammersley & Atkinson, 1989), c'est-à-dire croire qu'un phénomène soit si banal, ordinaire et sans intérêt qu'on ne l'étudie pas, qu'on n'en découvre jamais les particularités et, partant, qu'on ne le comprend jamais réellement. L'alternance de code s'observe dans certaines sociétés plus que dans d'autres et a longtemps été négligée par les chercheurs, ceux-ci croyant qu'il s'agissait d'un phénomène aléatoire (Gafaranga, 1999). Depuis les travaux de Gumperz dans les années 1970, les chercheurs découvrent le caractère ordonné, organisé et organisant de l'alternance de code. Il reste cependant beaucoup à faire. Outre celle de Kang, aucune étude ne se concentre sur le rôle de l'alternance de code en négociation. Cette auteure a pourtant démontré, de même que je l'ai brièvement fait dans le présent article, que ce rôle existe bel et bien. Il importe donc de mettre au jour cet aspect méconnu des négociations.

### **3.2.2. Utilité**

L'étude de l'alternance de code en négociation permettrait d'enrichir la littérature sur l'alternance de code, la littérature sur la négociation (et par ricochet celle sur les conflits), ainsi que la littérature sur cette stratégie de négociation qu'est le travail de face. Elle serait également utile pour les praticiens, que ce soit dans le cadre de négociations au sein d'une même organisation comprenant des gens bilingues, tel qu'étudié par Kang (2003), ou dans la gestion de négociations entre des organisations composées de gens unilingues ou bilingues. À lui seul, le nombre d'entreprises multilingues dans le monde s'accroît d'année en année (Barner-Rasmussen & Bor, 2005). Il me semble donc important que les gestionnaires, les médiateurs et autres négociateurs comprennent mieux le phénomène.

### **3.3. Suggestions pour la recherche future**

Le champ que je tente d'ouvrir ici est très large. Tel que démontré ci-haut et dans la figure 1, la littérature sur l'alternance de code utilise plusieurs approches. Celle qui me semble néanmoins la plus pertinente consiste en l'approche organisationnelle utilisant la méthode de l'analyse de conversation, tel que démontré dans le présent texte. Celle-ci permet d'observer la manière dont

l'alternance de code s'organise et organise les négociations : comme nous l'avons vu, cette organisation semble se faire de façon à ce que l'alternance de code et les propositions soient entremêlées, de même que les stratégies d'atténuation et d'évitement de l'escalade du conflit. L'étude des réactions mêmes des individus face à l'alternance (Gafaranga, 1999) serait tout à fait en lien avec les précédentes recherches sur l'alternance de code dans ce cadre, mais un regard différent, tel celui de Kang (2003), permettrait également de mieux connaître le phénomène.

L'étude du travail de face, déjà initiée par Kang (2003) et abordée dans le présent article, est une avenue prometteuse. Les pistes révélées portent à croire que l'alternance de code sert à protéger sa propre face ou celle de l'autre en cas d'acte menaçant la face, ainsi qu'à être elle-même un acte menaçant la face de l'autre. Par ailleurs, beaucoup d'autres thèmes pourraient être étudiés, tels l'identité sociale (Gafaranga, 2001; Torras & Gafaranga, 2002), la justification (Firth, 1995), l'ordre et l'organisation, la représentation des émotions et la rhétorique. En ce qui concerne cette dernière, il serait intéressant de voir, en parallèle avec les résultats de Kang (2003), si l'alternance de code peut être une stratégie permettant de puiser dans diverses langues ou divers codes des procédés rhétoriques possiblement présents dans un code et non dans un autre, par exemple. Une autre voie consisterait en l'étude de la façon dont l'alternance de code peut jouer un rôle dans la stabilisation des discours afin de leur permettre de traverser le temps et l'espace (Cooren, Matte, Taylor, & Vásquez, 2007). Bref, il serait pertinent de poursuivre la recherche à ce sujet dans une variété de domaines.

## Bibliographie

- Antaki, C. (2003). Basic transcription notation conventions. Page consultée le 20 avril 2007 à partir du site *CA Tutorial: Notation* : <http://www-staff.lboro.ac.uk/~ssca1/notation.htm>
- Auer, P. (1984). *Bilingual conversation*. Amsterdam : Benjamins Publishing Company.
- Auer, P. (1998). *Bilingual Conversation revisited*. In P. Auer (dir.), *Code-switching in conversation: Language, interaction and identity* (p. 1-24). Londres : Routledge.
- Barner-Rasmussen, W., & Bor, S. (2005). *Language in multilingual organizations — a review of the management and organization literature*. Article présenté à la 18e conférence de la Scandinavian Academy of Management, Aarhus (Danemark). Page consultée le 4 février 2007 à partir du site : <http://www.asb.dk/upload/asb/conferences/nff2005/docs/papers/genderotherness/pbor.pdf>
- Buzzanell, P. M., & Burrell, N. A. (1997). Family and workplace conflict: examining metaphorical conflict schemas and expressions across context and sex. *Human Communication Research*, 24, 109-146.
- Canuel, E. (scénariste) (2006). *Bon cop, bad cop*. In K. Tierney (producteur). Canada : Alliance Atlantis Vivafilm.
- Cerqua, S. (2003). *Mingling Tongues: Code switching/mixing Practices of North American Bilinguals*. Thèse de premier cycle en anthropologie, Illinois State University.
- Cooren, F. (dir.). (2007). *Interacting and organizing: Analyses of a management meeting*: Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Cooren, F., Matte, F., Taylor, J. R., & Vásquez, C. (2007). A humanitarian organization in action: Organizational discourse as a stable mobile. *Discourse & Communication*, 1, 153-190.
- Duranti, A. (1988). Intentions, language and social action in a Samoan context. *Journal of Pragmatics*, 12, 13-33.
- Firth, A. (1995). "Accounts" in negotiation discourse: a single-case analysis. *Journal of Pragmatics*, 23, 199-226.
- Gafaranga, J. (1999). Language choice as a significant aspect of talk organization: The orderliness of language alternation. *Text*, 19, 201-225.
- Gafaranga, J. (2001). Linguistic identities in talk-in-interaction: Order in bilingual conversation. *Journal of Pragmatics*, 33, 1901-1925.
- Garfinkel, H. (1967). *Studies in ethnomethodology*. Englewood Cliff : Prentice Hall.
- Goffman, E. (1974) *Les rites d'interaction* (A. Kihm, trad.) Paris : Les Éditions de Minuit.

- Gumperz, J. J. (1982). *Discourse strategies*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hammersley, M., & Atkinson, P. (1989). *Ethnography: Principles in practice*. New York: Routledge.
- Heritage, J. & Atkinson, J. M. (1984). *Structures of social action*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kang, A. M. (2003). Negotiating conflict within the constraints of social hierarchies in Korean American discourse. *Journal of Sociolinguistics*, 7, 299-320.
- Lewicki, R. J., Saunders, D. M., & Minton, J. W. (2001). The nature of negotiation. In *Essentials of negotiation* (2e ed., p. 1-21). Boston : McGraw Hill.
- Lo, A. (1999). Codeswitching, speech community membership, and the construction of ethnic identity. *Journal of Sociolinguistics*, 3, 461-479.
- McCrone, D. (2005). Cultural capital in an understated nation: The case of Scotland. *The British Journal of Sociology*, 56, 65-82.
- Meeuwis, M. & Blommaert, J. (1998). A monolectal view of code-switching: Layered code-switching among Zairians in Belgium. In P. Auer (dir.), *Code-switching in conversation: Language, interaction and identity* (p. 76-98). Londres : Routledge.
- Morrill, C. & Thomas, C. K. (1992). Organizational conflict management as disputing process: The problem of social escalation. *Human Communication Research*, 18, 400-428.
- Moyer, M. G. (1998). Bilingual conversation strategies in Gibraltar. In P. Auer (dir.), *Code-switching in conversation: Language, interaction and identity* (p. 215-234). Londres : Routledge.
- Myers-Scotton, C. (1998). Codeswitching as indexical of social negotiation. In M. Heller (dir.), *Code-switching: Anthropological and sociolinguistic perspectives* (p. 151-186). Berlin : Mouton de Gruyter.
- Pondy, L. R. (1967) Organizational conflict: Concepts and models. *Administrative Science Quarterly*, 12, 296-320.
- Putnam, L. L. (1994) Bargaining. In J. W. Keltner (dir.), *The management of struggle: Elements of dispute resolution through negotiation, mediation, and arbitration* (p. 176-178). Cresskill, NJ : Hampton Press.
- Putnam, L. L. (2003). Dialectical tensions and rhetorical tropes in negotiations. *Organization Studies*, 25, 35-53.
- Stroud, C. (1992). The problem of intention and meaning in code-switching. *Text*, 12, 127-155.

ten Have, P. (1990). Methodological issues in conversation analysis. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 23-51. Page consultée le 20 avril 2007 à partir du site : <http://www.ai.univ-paris8.fr/corpus/papers/tenHave/mica.htm>

Torras, M.-C., & Gafaranga, J. (2002). Social identities and language alternation in non-formal institutional bilingual talk: Trilingual service encounters in Barcelona. *Language in Society*, 31, 527-548.

Wei, L., & Milroy, L. (1995). Conversational code-switching in a Chinese community in Britain: A sequential analysis. *Journal of Pragmatics*, 23, 281-299.

Weinreich, M. (1945). YIVO and the problems of our time. *Yivo-bleter*, 25, 13.

Wilson, S. R. (1992). Face and facework in negotiation. In L. L. Putnam & M. E. Roloff (dir.), *Communication and negotiation* (p. 176-205). Newbury Park, CA : Sage.

Zhao, X., & Gantz, W. (2003). Disruptive and cooperative interruptions in prime-time television fiction: The role of gender, status, and topic. *Journal of Communication*, 53, 347-362.

**Notice biographique :**

Émilie Pelletier est étudiante au doctorat en communication à l'Université de Montréal et est membre du groupe de recherche Langage, Organisation et Gouvernance. Son mémoire de maîtrise a porté sur l'accomplissement de l'intimité devant autrui et sa recherche doctorale traitera des organisations plurilingues. Ses intérêts tournent autour de l'ethnographie de la communication.

## Appendice

### 1. Conventions de transcription

Inspirées des conventions présentées par Antaki (2003) et de celles de Torras & Gafaranga (2002).

Police ordinaire	Français
<i>Italiques</i>	<i>Anglais</i>
(.)	Courte pause
(0.5)	Pause approximative de 0,5 seconde
((XXXX))	Description de la scène



## L'USAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES PAR LES MAIRES FRANÇAIS

Christophe Premat

IEP Bordeaux

### **Résumé :**

Il s'agit d'étudier la manière dont les élus locaux français utilisent les nouvelles technologies pour renouveler leur image et communiquer à propos de leur action locale. La mise en scène de la proximité avec les électeurs passe par la communication sur les instruments de participation. Nous nous demanderons quels sont les instruments de participation présentés sur les sites numériques des villes françaises afin de savoir s'ils traduisent une tendance proprement cyberdémocratique.

Mots-clés : communication numérique; démocratie participative; élus locaux; cyberdémocratie.

### **Abstract:**

The article aims at studying the way the French local representatives use the new technologies to renew their image and communicate their localized work. Proximity of representatives to their constituents is enabled through participatory communication tools. We examined participation tools on the websites of certain French cities to know if they reveal an evolution towards e-democracy.

Key-words: digital communication; participatory democracy; local representatives; e-democracy.

### **Resumen:**

Se trata de estudiar cómo los políticos locales franceses utilizan las nuevas tecnologías para renovar su imagen y su comunicación sobre la acción local. La escenificación de la proximidad con los electores se hace a través de la comunicación sobre los instrumentos de participación. Intentamos descubrir cuáles son los instrumentos de participación utilizados en los espacios digitales de las ciudades francesas, para ver si reflejan una tendencia típicamente ciberdemocrática.

Palabras clave: comunicación digital; democracia participativa; electos locales; cyberdemocracia.

Il n'y a pas – il ne peut y avoir- de participation, au sens juridique du terme, au pouvoir des autorités municipales ; on ne peut pas parler de « co-gestion des affaires publiques, co-gestion qui relèverait à la fois, et sur le même plan, des élus d'une part et, d'autre part, des citoyens et organisations représentant, d'une façon ou d'une autre, l'ensemble de la société. Et cependant, ces citoyens et organisations peuvent non pas participer juridiquement, mais apporter une *contribution*, c'est-à-dire en quelque sorte prendre part, partager le pouvoir sur les affaires publiques (Falise, 2003, p. 56).

Le registre de la participation est caractérisé par la volonté de créer un lien *top-down* censé légitimer le développement des politiques publiques. De ce point de vue, la démocratie participative rassemble un certain nombre d'expérimentations échappant quelque peu au cadre juridique du régime représentatif pour lequel la seule condition de légitimation des actes des représentants réside dans le fait électif et occasionnellement dans le fait référendaire.

Depuis quelques années, une série de lois importantes ont été émises en France à propos des instruments de participation des habitants à la vie locale. La démocratie locale s'est vue renforcée depuis 1992 et les maires souhaitent affiner leur image en imposant leur profil participatif, c'est-à-dire en se présentant comme les médiateurs du lien social local. C'est justement cette spécificité communicationnelle qui a retenu notre attention au sens où les édiles français ont soigné la communication sur les instruments de participation en les mettant en évidence sur le site numérique de la mairie. La participation des habitants à la vie locale est-elle devenue un prétexte communicationnel pour les maires afin de personnaliser le lien avec leurs administrés? À partir d'une enquête quantitative menée sur la communication numérique des maires de communes de plus de 5 000 habitants, nous souhaiterions analyser la façon dont cette communication via les nouvelles technologies s'est opérée. La communication sur les enjeux de participation est-elle devenue un mode proprement cyberdémocratique (Loiseau et Wojcik, 2004) ?

Après une présentation du contexte juridique et politique de la démocratie locale française, nous étudierons les facteurs explicatifs de cette tendance cyberdémocratique avant de passer en revue des modes originaux de communication choisis par les élus pour être au plus près de leurs

concitoyens (Ethuin et Lefebvre, 2002). Cette stratégie de communication donne-t-elle lieu à une sélection des instruments de participation appropriés à l'animation de la vie locale ? Les nouvelles technologies sont utilisées pour promouvoir une participation citoyenne, comme si une nouvelle catégorie de maires avait surgi, celle de maires participatifs soucieux de créer des lieux de participation des habitants à la vie municipale qui ne remettent pas en cause le cours des décisions locales. La tendance cyberdémocratique est même accentuée lorsque les élus sollicitent l'avis ou l'opinion de leurs concitoyens par les nouvelles technologies, certains proposant des forums interactifs.

C'est dans une démarche de sociologie politique que nous analyserons les stratégies communicationnelles mises en œuvre par les maires français pour mettre en évidence un rôle de plus en plus participatif et tenter de remédier à une prétendue crise de la démocratie représentative. En réalité, l'institutionnalisation des instruments de participation des habitants à la vie locale illustre la montée en puissance d'une norme participative qui contraint les élus à communiquer à propos de leur action dans ce domaine. C'est cette dynamique rétroactive qu'il s'agit de rendre compte par la présente étude.

### **Les instruments de participation locale**

Évoquer les instruments de participation locale (Premat, 2006) revient à réfléchir sur la manière dont le lien entre délibération collective et décision des élus peut être opéré dans le cadre d'un régime représentatif. En effet, certains instruments sont plus orientés vers la délibération (débat public, conférence de consensus) tandis que d'autres ont une prise plus importante sur la décision politique finale (référendums, jurys citoyens). Il s'agit pour nous d'étudier la façon dont ces instruments s'assemblent et contribuent à faire apparaître un espace public local (Latour, 2006). La participation est visée en tant que politique publique à part entière, dans la mesure où elle met en évidence le bon vouloir communicationnel des élus. Nous distinguons ici la participation effective de la communication à propos des instruments de participation.

### a) Le contexte institutionnel de la participation en France

Depuis 1992, une série de lois sont venues compléter les dispositifs de participation des habitants à la vie locale, la loi du 6 février 1992 définissant la possibilité d'une consultation des habitants sur des thèmes particuliers relevant de la compétence de la commune et reconnaissant le rôle des commissions extra-municipales dans la participation à la gestion des affaires locales. En 1995, la Commission Nationale du Débat Public a été créée, dans un premier temps sous la houlette du ministère des Transports avant de devenir une commission indépendante en 2002. Cette commission peut être saisie à l'occasion de constructions d'infrastructures routières de grande ampleur ou de projets ferroviaires posant des problèmes environnementaux. Outre la consultation locale à laquelle s'est ajoutée la possibilité du référendum décisionnel local depuis la loi du 2 août 2003, les conseils de quartier, les assemblées de quartier et les budgets de quartier se sont multipliés ces dernières années. L'association ADELS a recensé plus de 184 dispositifs de démocratie participative en France<sup>1</sup>, montrant qu'il existe une multitude de dénominations dans le champ participatif. Un budget participatif signifie qu'une petite partie du budget municipal peut être allouée à ces conseils qui réunissent les habitants du quartier et qui peuvent suggérer des projets d'aménagement du quartier à la mairie. Le tableau 1 rappelle les principales étapes de cette vague législative concernant la participation des habitants à la vie locale.

Année	France
1992	Loi n° 92-125 du 6 février sur les consultations locales
1995	Création de la Commission Nationale du Débat Public Loi n° 95-115 du 4 février sur les opérations d'aménagement urbain. Possibilité d'une saisie du Conseil municipal en vue de l'organisation d'une consultation locale par un cinquième des électeurs
1999	Loi n° 99-533 du 25 juin créant des conseils de développement Extension de l'initiative populaire et du référendum local pour les structures intercommunales
2002	Loi n° 2002-276 du 27 février (démocratie de proximité) instituant les conseils de quartier obligatoires pour des villes de plus de 80 000 habitants
2003	Loi n° 2003-705 du 2 août sur le référendum local décisionnel
2004	Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Initiative populaire possible au niveau du département (un dixième des électeurs)

**Tableau 1 : Principales lois françaises sur la démocratie locale**

<sup>1</sup> Le recensement avait été préalablement publié dans le dossier de la revue *Territoires* (n°441), octobre 2003.

Lorsque nous examinons les instruments de participation, nous remarquons que certains d'entre eux peuvent en théorie entraver les décisions à l'instar du référendum local qui, depuis la loi du 2 août 2003, est contraignant. Il existait auparavant une seule possibilité de référendum décisionnel concernant la fusion des communes depuis la loi n°71-588 du 16 juillet 1971. Néanmoins, le référendum décisionnel ne s'applique que si le taux de participation des populations locales atteint 50%, ce qui rend difficile la pratique. La plupart des instruments de participation en France restent des instruments de consultation censés faire émerger une délibération collective. Les pétitions et les conseils de quartier n'ont qu'un rôle indicatif puisque les autorités locales se laissent la liberté d'interpréter les avis émis.

### **b) La valorisation du registre de la démocratie participative**

L'étiquette de la démocratie participative donnant une onction légitimante à l'action des élus devient un artéfact de communication. Personne ne peut s'opposer à l'invocation de la participation, d'autant plus que ses contours restent encore très flous. Nous avons dans le tableau 2 effectué une recherche de la fréquence du terme « démocratie participative » dans les archives des débats parlementaires de l'assemblée nationale accessibles sur le site de l'assemblée nationale. Nous avons uniquement relevé l'utilisation du syntagme « démocratie participative » dans les débats parlementaires. C'est entre 2001 et 2003 que la notion a été le plus fréquemment repérée, d'une part au sujet de la discussion de la loi du 27 février 2002 sur l'institution des conseils de quartier obligatoires pour les villes de plus de 80 000 habitants et d'autre part au sujet du projet de décentralisation du gouvernement Raffarin. Le tableau a été obtenu uniquement en recensant l'apparition du terme « démocratie participative » au sein des débats parlementaires dont l'intégralité des archives est en ligne. Il s'agit d'une indication, ce qui ne signifie pas que d'autres débats n'ont pas eu lieu sur l'utilisation des instruments de démocratie participative.

Années	Sénat		Assemblée Nationale
	Projets de loi et lois	Propositions de lois, propositions de résolution, conventions, questions	Discussions parlementaires
2006	24	4	-
2005	25	2	2

2004	10	0	7
2003	13	0	117
2002	6	2	52
2001	4	1	127
2000	0	1	-
1995-1999	2	0	11
1986-1994	0	0	-
Total 1986-2006	84	10	316

**Tableau 2 : Occurrences de la notion de démocratie participative dans les débats parlementaires français depuis 1986**

Alors que la loi du 27 février 2002 a été votée sous un gouvernement de gauche, celle du 2 août 2003 l'a été sous un gouvernement de droite. Le gouvernement Raffarin a voulu mettre en place l'acte II de la décentralisation (l'acte I renvoyant aux premières lois de décentralisation de 1982 et 1983), censé permettre certaines expérimentations localisées ainsi qu'une souplesse dans l'organisation financière des collectivités territoriales<sup>2</sup>. Les instruments de participation dépendent étroitement de l'idéologie participative des équipes municipales en place qui souhaitent faire participer les habitants à certains projets de politique locale tout en s'attribuant le mérite de la démarche participative. Il existe une distinction entre l'idéologie de proximité et l'idéologie participative : alors que l'idéologie de proximité renvoie à la consécration du lien entre les élus et leurs électeurs, l'idéologie participative valorise la création ou l'animation de dispositifs participatifs. Tout se passe comme si la multiplication des instruments consultatifs permettait à la fois de légitimer l'action des élus locaux et d'éviter la mise en place de dispositifs de surveillance, caractéristiques de ce que Pierre Rosanvallon nomme la « contre-démocratie » qui :

[...] a ainsi pour trait distinctif de superposer une *activité* démocratique et des *effets* non politiques. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle ne s'inscrit pas dans le cadre des classifications usuelles des régimes et qu'elle constitue une forme originale échappant à la mesure des oppositions traditionnelles entre libéralisme et républicanisme aussi bien qu'entre gouvernement représentatif et démocratie directe (Rosanvallon, 2006, p. 29).

<sup>2</sup> Les collectivités territoriales désignent l'ensemble des collectivités locales allant de la commune à la région en passant par les départements et les établissements de coopération intercommunale.

La crainte des élus locaux est de voir émerger sur la scène locale des courants de contestation non légitimés par le suffrage universel et venant troubler la distribution des politiques publiques. C'est ce qui explique la volonté de communiquer sur la démocratie participative afin d'en neutraliser les effets et d'éviter que des groupes contestataires ne se saisissent de ce type de procédure. Dans le même temps, la constitution de communautés citoyennes virtuelles pousse les élus à ne pas perdre de vue leur existence au sein de ces agoras virtuelles. En effet, un groupe d'experts auprès de l'Union Européenne avait effectué une étude sur la « gouvernance européenne et la cyberdémocratie ». Ce rapport préconisait entre autres :

la lutte contre la fracture numérique, l'encouragement des villes virtuelles et de la cyberdémocratie locale, [le] développement des agoras et des parlements virtuels, [la] planification du passage au vote par Internet, [le] gouvernement électronique et [la] mutation de l'administration (« Étude sur la gouvernance européenne et la cyberdémocratie », 2001).

La nécessité de communiquer sur les enjeux de démocratie participative permet aux maires à la fois de faire apparaître leur souci participatif et d'être plus proche du citoyen via la possibilité d'un espace virtuel local.

### **La communication numérique sur la démocratie participative**

Il importe alors d'étudier la façon dont les maires utilisent les nouvelles technologies pour communiquer sur les instruments de participation existant au sein de leur commune. La communication numérique implique faire apparaître sur le site de la commune les modalités possibles de participation des habitants à la vie locale. Les données numériques sont par définition en évolution constante ; notre étude s'appuie sur la façon dont cette communication a été mise en place à la fin de l'année 2006 : elle constitue de ce fait une photographie et une première évaluation empirique de l'investissement des élus de communes de plus de 5 000 habitants. Nous pouvons affirmer qu'un maire communique numériquement sur la démocratie participative dès lors que sur le site de la commune un onglet apparaît et décrit l'instrument de démocratie participative existant dans la commune. Communiquer signifie ici à la fois informer et rendre visible la présence d'un ou de plusieurs instruments de participation des habitants à la vie locale.

## a) Présentation de l'enquête quantitative

Nous avons constitué notre base de données en consultant les sites numériques des communes de plus de 5 000 habitants présentés par le groupe de presse *Profession politique*, spécialisé dans l'information du monde politique et de la vie publique. Ainsi 1881 communes<sup>3</sup> ont été recensées, territoires d'outre-mer inclus. En ce qui concerne la date d'entrée des élus en mairie, 31% ont accédé à cette fonction en 2001, ce à quoi il faut ajouter les 8% des maires qui ont accédé au poste après cette date, en remplacement du maire élu en 2001 pour diverses raisons (démission, décès, accès à une fonction ministérielle...) À l'inverse, seulement 27% ont accédé à la mairie en 1989 ou antérieurement. On constate donc un relatif renouvellement des maires à la tête de ces communes. Ceci dit, le cumul des mandats reste une généralité : 71% des maires cumulent une fonction ou plus (électorale ou intercommunale) en surplus de leur mandat municipal. Enfin, l'appartenance partisane des maires est fortement dépendante de la taille de la commune. En effet, 20% des maires des communes étudiées se revendiquent apolitique ou proche d'un parti localiste, ils sont presque tous (97%) à la tête d'une mairie de moins de trente mille habitants. On constate, pour les maires étiquetés, une légère prépondérance de la gauche : 41% des cas, dont 514 maires socialistes, 145 maires communistes, 11 maires Verts et 101 maires liés à divers partis de gauche. Les maires de droite (39%) se répartissent ainsi : 462 maires UMP, 116 maires UDF, 153 maires liés à divers partis de droite et deux maires Front National.

L'objectif de cette étude est de situer les maires se revendiquant d'une idéologie participative, c'est-à-dire faisant la promotion d'un ou de plusieurs instruments de participation des habitants à la vie locale. Leur investissement dans la communication est le signe à la fois d'une volonté de renforcer leur légitimité et d'affiner leur image : « Les pratiques participatives dans les métropoles ne permettent pas une réelle transformation de l'ordre politique, mais tendent plutôt à renforcer les traits préexistants des différents systèmes politiques en consacrant le rôle central des élus » (Jouve, 2005, p. 336). La configuration territoriale de la commune et la socialisation de l' élu peuvent avoir une influence sur la volonté de communiquer à propos des enjeux de démocratie participative. Les dispositifs de participation ont été multipliés depuis la loi du 6 février 1992. Ce fourmillement consultatif explique le fait que les élus ne peuvent plus ignorer la

---

<sup>3</sup> Base de données créée avec Julien Dewoghélaère à l'IEP de Bordeaux de mars à décembre 2006.

thématique de la participation. Ils utilisent l'idéologie participative comme ressource pour légitimer leur action et valoriser leur mandat.

### **b) L'affichage de la démocratie participative**

Nous proposons de mesurer cette communication grâce au choix d'une variable dépendante mesurant la valorisation des instruments de démocratie participative. Il ne s'agit pas d'imposer une vision normative de la démocratie participative que l'on pourrait commodément tester sur l'ensemble des communes, mais de partir de la démocratie participative telle que les acteurs, en l'occurrence les maires, la définissent. Cette notion se confond avec une rhétorique de la proximité tout en s'appuyant sur des dispositifs précis que nous énumérons de la manière suivante : les conseils municipaux de jeunes, d'enfants et tout instrument apparenté, les conseils ou les comités de quartier suivant l'appellation, les conseils de sages, d'ânés ainsi que divers conseils communaux consultatifs. Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes constituent des structures particulières puisqu'elles visent plutôt à un apprentissage des règles de fonctionnement du système représentatif. En 2004, l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), dénombrait environ 1 200 structures de ce type en France (Koebel, 2006). La mise en scène médiatique de ces conseils permet de décerner à l' élu une étiquette de démocratie participative. Enfin, le forum interactif au sein duquel il est possible d'interpeller les élus et de dialoguer en direct, voire de téléphoner ou de suivre de manière interactive une séance de conseil, est l'outil le plus important dans le scénario de communication avec l' élu. Nous avons exclu de cet échantillon la présence de commissions extra-municipales qui ne sont pas un instrument récent de participation des habitants à la vie locale : si le rôle de ces commissions a été reconnu depuis la loi du 6 février 1992, en pratique elles existent depuis la fin des années 1970. Michel Rocard rappelle d'ailleurs son expérience d' élu local en valorisant la présence de ces commissions dans la promotion de la démocratie participative.

Élu maire en 1977, j'ai créé dix-sept commissions extra-municipales afin d'avoir une écoute des habitants sur la circulation, les écoles, l'accueil d'étrangers... Il s'agit donc d'un complément utile de l'anonymat de la démocratie représentative, un peu frustrante. Il ne faut pas franchir la frontière entre les deux démocraties (Rouquan, 2006, p. 8).

La variable dépendante, dite de démocratie numérique, inclut l'ensemble des dispositifs définis comme espaces de participation possible. Leur recensement s'est appuyé sur les sites des villes de l'annuaire de Profession Politique, complété par des recherches personnelles sur le site des gouvernements locaux. La stratégie de communication est proprement numérique, c'est-à-dire que nous nous appuyons sur la présence des gouvernements locaux sur Internet. Seuls les sites officiels ont été retenus, l'apparition du lien sur divers moteurs de recherche ne suffisant pas à définir cet espace. C'est en mesurant le détail de ces sites que nous sommes à même de mesurer la visibilité des espaces de participation. Il est entendu qu'un mauvais site ne présentant aucun dispositif participatif ne signifie pas qu'il n'y ait pas de pratique participative dans la dite commune. Par ailleurs, si nous pouvons nous féliciter, dans une optique de simplification des démarches administratives grâce à un service en ligne (Lévy, 2002), la présentation numérique de l'administration locale ne se confond pas avec la visibilité du gouvernement local. La communication numérique sur la participation signifie que nous avons exclusivement étudié la manière dont les dispositifs participatifs ont été présentés sur les sites des communes françaises de plus de 5000 habitants.

La variable « démocratie numérique » est une échelle de présentation des divers dispositifs de participation (pas de site présentant l'équipe municipale, site présentant l'équipe et la mairie, occurrence d'un instrument de participation, occurrence de deux ou plusieurs outils de participation, forum interactif ou sondage direct sur l'un des aspects de la politique locale). Cette variable est ordinale, c'est-à-dire qu'il y a une progression dans la communication sur la démocratie participative. Dans notre échantillon, 455 communes n'ont pas de visibilité numérique du gouvernement local (24,2%), 1024 ont cette visibilité (54,4%), 256 mentionnent l'occurrence d'un instrument de démocratie participative (13,6%), 87 communes présentent une panoplie d'instruments (4,6%) et 59 communes (3,2%) ont innové en créant un système de forum interactif où le citoyen peut intervenir et solliciter en direct l'attention de l' élu. Cette dernière possibilité ne signifie pas qu'il y ait véritable exercice délibératif, mais elle montre la façon dont les élus investissent les nouvelles technologies pour créer ou recréer un lien artificiel avec les électeurs. Comme l'écrit Thierry Vedel (2001), « dans un sens, les applications politiques de l'Internet constituent essentiellement une modernisation de la démocratie représentative et visent

essentiellement à lui donner un caractère plus participatif, mais sans remettre en cause ses principes d'organisation » (p. 159).

Au total, plus de trois quarts des communes françaises ont un site Internet renvoyant au gouvernement local : la première remarque est celle d'une progression importante de la stratégie de communication des élus de ces communes. Gérard Loiseau notait que sur 317 sites dépouillés de villes françaises en 2002 de plus de 20 000 habitants (Loiseau, 2003), 24% des communes utilisent Internet à des fins participatives. Pour la variable « forum interactif », ce n'est pas l'étiquetage « forum » qui suffit à le qualifier d'interactif. Il faut pour cela accéder au contenu des messages pour voir s'il existe un espace numérique de participation des citoyens sur les enjeux de politique locale. En effet, un forum interactif n'est pas un simple forum numérique où les participants échangent des informations sur des aspects divers. Certaines communes ont créé la possibilité d'un numéro vert pour joindre le maire à certaines heures sur des sujets de politique locale. Cet instrument est également considéré comme interactif, il se différencie du simple fait de pouvoir envoyer un courriel aux élus ou de les appeler à la mairie, voire de les y rencontrer. La dernière possibilité d'interaction est celle d'avoir la possibilité de communiquer aux élus en séance de conseil, lorsque des espaces ont été créés à cet effet. En résumé, on peut dire que 20% des maires urbains ont une sympathie pour l'idéologie participative et mettent en valeur le fonctionnement d'un instrument participatif, même s'il existe des disparités certaines entre un conseil de quartier et un conseil municipal d'enfants qui n'est qu'une reproduction du fonctionnement du conseil municipal. Les résultats de notre étude insistent sur la communication numérique là où d'autres études prennent en compte la réalité des instruments de participation. Récemment, dans une enquête menée pour le compte de l'association ADELS auprès de 140 communicants de communes françaises de plus de 10 000 habitants<sup>4</sup>, une question portait sur la recension de dispositifs de concertation en dehors des conseils de quartier qui existent dans toutes ces communes : 26% ont des conseils de jeunes, 20% ont des conseils de sages (conseils de personnes âgées), 5% des conseils de communautés étrangères. Les maires urbains n'hésitent pas à multiplier les instances participatives pour contrôler l'espace public et soigner leur profil participatif.

---

<sup>4</sup> Enquête menée par Opinionway entre le 1<sup>er</sup> et 13 novembre 2003 auprès de 140 communicants de communes de plus de 10 000 habitants. Le questionnaire a été administré par système CAWI (Computer Assisted Web Interview).

Pour le choix des variables indépendantes, celles ayant attiré à la configuration territoriale (taille de la commune, densité de population) ainsi que celles ayant attiré à la socialisation de l'élu (âge, premier mandat de maire, genre, clivage et cumul des mandats) ont été retenues. Concernant la variable du cumul, seul le cumul vertical (cumul des fonctions politiques) et non le cumul horizontal (autres fonctions professionnelles) a été sélectionné afin de savoir si l'isolement de l'élu local ou au contraire son expérience politique ont un impact sur sa propension à communiquer numériquement sur la démocratie participative. Guillaume Marrel précise à ce propos l'importance des structures intercommunales dans la réorganisation des stratégies d'accumulation depuis 2000 et la promulgation de la loi sur la limitation du cumul des mandats (Marrel, 2004). Ainsi, il importe de prendre ces mandats intercommunaux en compte, car ce n'est pas tant le type de mandats que la stratégie d'accumulation qui nous importe. La variable est donc codée ainsi : 0= le maire n'exerce aucune autre fonction, 1= il exerce une autre fonction électorale ou intercommunale à l'exception des simples conseillers communautaires, 2= deux autres fonctions, 3= trois autres fonctions. Après avoir effectué une régression linéaire pour tester le modèle explicatif, deux résultats majeurs ont été obtenus comme le montre le tableau 3.

Démocratie numérique	Std. Err.	T	Beta
Taille	.024	11.30	.283***
Densité	.00005	3.97	.096**
Âge	.002	0.71	.018
Premier mandat de maire	.008	2.62	.07**
Clivage	.051	1.75	.041
Cumul	.006	0.21	.005
Constante	6.098	-3.14	

Régression linéaire réalisée à l'aide de Stata. \*\*p<.01, \*p<.03

Nombre d'observations = 1657 Probabilité > F = 0.0000 R-carré = 0,1190 R-carré ajusté = 0,1158

Source : base de données créée avec Julien Dewoghélaère de mars à décembre 2006 l'IEP de Bordeaux

**Tableau 3 : Facteurs explicatifs de l'utilisation du discours participatif**

Tout d'abord, il existe bien une corrélation entre la taille et la communication sur les instruments participatifs. Avec un coefficient bêta de signification de 0,28, c'est même le facteur le plus explicatif du modèle. Cependant, la corrélation montre que les petites villes ne sont pas les territoires de prédilection de communication sur la participation des habitants à la vie locale. Le

fait qu'il y ait corrélation implique une tendance à la systématisation des thématiques participatives : dès que la commune en a les moyens, elle développe de tels instruments, même sans y être contrainte. Par conséquent, ce modèle démontre la diffusion de la norme participative sur l'ensemble du territoire, celle-ci étant utilisée comme une ressource de légitimation par les élus locaux.

Les variables sociologiques ont un rôle plus secondaire par rapport aux variables de configuration territoriale dans notre modèle empirique. L'âge du maire n'est pas significatif pour expliquer la présence d'un discours participatif, mais l'entrée en mairie l'est. Ce résultat semble ainsi traduire un hiatus des habitus politiques des nouveaux entrants plus enclins à communiquer sur la démocratie participative que les élites bien installées dans leur mairie et donc plus rétives au changement du système politique local. Le clivage droite/gauche n'est pas aussi pertinent en termes de communication sur ces instruments participatifs, mais il importe de détailler les affiliations partisans plutôt que de raisonner en catégories droite/gauche. Le tableau 4 présente la relation entre l'étiquette partisane et la communication numérique sur les enjeux de démocratie participative.

Communication numérique sur les enjeux participatifs	Sans étiquette partisane	UMP (Droite)	PS (Parti Socialiste)	PCF (Parti Communiste)	UDF (Centre-droit)	DVD (Divers Droite)	DVG (Divers Gauche)
Un instrument participatif	12,39%	14,28%	14,6%	11,72%	16,52%	11,76%	10,89%
Au moins deux outils participatifs	1,97%	5,63%	6,22%	5,51%	4,35%	1,30%	5,94%
Forums interactifs et autres outils	1,97%	1,95%	3,30%	8,27%	3,47%	1,30%	4,95%

**Tableau 4 : La communication numérique sur la démocratie participative des maires français de communes de plus de 5 000 habitants**

Dans ce tableau, le PCF communique le plus sur la démocratie participative, dans la mesure où un certain nombre d'élus locaux se sont investis dans cette thématique. Bernard Birsinger, ex-maire communiste de Bobigny et député de l'Assemblée Nationale, s'est appuyé sur ces expériences de participation des habitants pour demander à ce que le projet de loi sur la démocratie de proximité aille plus loin dans ce sens. Lors des débats parlementaires du 5 février 2002, il déclarait:

Les parlementaires communistes se sont battus ici et au Sénat pour que ce texte favorise la participation des habitants à tous les niveaux de décision. La démocratie participative a en effet, partout où elle a commencé d'être mise en œuvre, transformé en profondeur les pratiques politiques, conduisant à un meilleur partage des pouvoirs et donnant naissance à de nouvelles solidarités. Cette idée neuve, susceptible de rénover la démocratie représentative, fait son chemin de Saint-Denis à Barcelone, de Bobigny à Porto Alegre. Pour notre part, nous la défendons partout avec la même constante opiniâtreté. Pour nous, il ne s'agit pas seulement de permettre aux gens de donner leur avis au niveau local – rien ne serait d'ailleurs plus dangereux que de leur laisser croire que leur avis sera pris en compte et qu'en définitive, il n'en soit rien. Le projet est beaucoup plus ambitieux : nous voulons qu'ils puissent participer à tous les processus de décision, et ce à tous les niveaux<sup>5</sup>.

Depuis son élection à la mairie de Bobigny en 1995, Bernard Bissinger avait été très actif dans la promotion de la démocratie participative, avec la création des Assises de la ville biennales, l'observatoire des engagements devant lesquels les élus municipaux sont redevables ou encore de comités de quartier regroupant élus, habitants et forces vives locales (associations). Il avait en outre participé aux forums sociaux mondiaux de 2002, 2003 et 2006 et avait été l'un des organisateurs du Forum social européen de 2003 qui s'est tenu en Seine-Saint-Denis. La municipalité de Saint-Denis a mis en place les budgets de quartier avec l'appui de la commune de Porto Alegre (Claverie et Melin, 2006). En fait, la démocratie participative fait partie du lexique de la rénovation politique de la gauche. Sur 145 maires communistes de communes de plus de 5 000 habitants, 103 se sont investis dans une communication numérique efficace parmi lesquels 37 n'ont pas hésité à valoriser plusieurs instruments de démocratie participative. C'est le cas de la ville de Morsang-sur-Orge (19 468 habitants) dirigée par la maire communiste Marjolaine Rauze. Huit budgets de quartier ont été définis dans la ville et un onglet « démocratie participative »<sup>6</sup> présente ces budgets ainsi que des ateliers d'habitants. Le 28 janvier 2006, la ville a tenu une assemblée communale, c'est-à-dire une rencontre entre les élus et les habitants pour discuter de la vie locale. La communication numérique sur les enjeux de démocratie participative est un peu plus importante chez les maires de gauche. La date d'entrée en politique peut jouer de façon significative du point de vue de l'idéologie participative des élus locaux. Le

---

<sup>5</sup> Assemblée Nationale, Archives de la XII<sup>e</sup> législature, comptes-rendus analytiques (2001-2002), 5 février 2002 (56<sup>e</sup> séance, site de l'Assemblée nationale, < <http://www.assemblee-nationale.fr/>>), site consulté le 08 juin 2007.

<sup>6</sup> <<http://www.ville-morsang.fr/comitesQuartiers.php>> Site consulté pour la dernière fois le 31 mai 2008.

tableau 5 présente le rapport entre les nouveaux maires entrant en politique (à chaque élection locale) et la communication numérique sur la démocratie participative.

Date du premier mandat mayoral	Nombre de maires nouvellement élus	Nouveaux maires communiquant sur la démocratie participative	Proportion (%)
1977	71	11	15,49
1983	130	16	12,31
1989	210	36	17,14
1995	407	77	18,92
2001	596	150	25,16
Total 1977-2001	1414	290	20,51

**Tableau 5 : Les nouveaux maires entrants et la démocratie participative depuis 1977** (nous avons exclu de notre échantillon les maires élus entre les cycles électoraux réguliers et avant 1977).

On remarque qu'il y a une progression à chaque élection de la thématique participative avec néanmoins une proportion non négligeable de maires communiquant sur ces enjeux dès 1977. Ce sont principalement des maires de gauche qui, lors des élections municipales, ont présenté un programme en faveur de dispositifs participatifs. Il n'est pas étonnant que ces maires, entrés en 1977, aient par la suite communiqué sur ces instruments puisqu'ils ont une idéologie participative forte. L'Union de la Gauche (PS et PCF) avait alors réalisé un score très important à l'époque en emportant une série de communes de plus de 30 000 habitants. La diffusion de l'idéologie participative parmi les maires français date de 1995, elle s'est amplifiée en 2001.

En résumé, la taille de la commune, la densité de la population, l'étiquette partisane du maire et son entrée en politique ont une influence réelle sur la manière dont les maires communiquent sur la démocratie participative. On peut alors se demander si les pratiques cyberdémocratiques témoignent d'un renouveau de la démocratie locale ou si elles s'apparentent à un pur affichage permettant à l' élu de soigner son profil participatif. La cyberdémocratie rassemble les modalités d'échange d'opinions et de délibération sur Internet. Nous avons mené notre enquête auprès des communes investies dans la communication numérique sur la participation pour évaluer cette tendance cyberdémocratique.

## La cyberdémocratie locale existe-t-elle ?

Il peut apparaître paradoxal d'évoquer la nécessité d'utiliser les nouvelles technologies pour opérer un lien de proximité entre les élus et les administrés. Les nouvelles technologies apparaissent le plus souvent comme un moyen d'annoncer des informations importantes et de donner une image de la méthode politique d'une commune. Par exemple, à Lanester, commune de 23 000 habitants du Morbihan, le site présente les dispositifs de participation via l'onglet « à l'écoute des habitants ». Cinq informations principales sont présentées, la permanence des élus majoritaires, la permanence des élus minoritaires, le numéro vert où l'on peut appeler la maire chaque lundi de 17h à 18h, les permanences sur le marché ainsi que les visites des quartiers<sup>7</sup>. Au cours de notre entretien téléphonique avec le directeur du service citoyenneté de Lanester, celui-ci a souhaité spécifier la « philosophie de la participation » en la distinguant des expériences connues, à l'instar de celle d'Issy-les-Moulineaux : « Notre philosophie n'a rien à voir avec celle de Santini qui est (euh) caricaturale. Il est plutôt sur la forme que sur le fond dans l'utilisation de l'outil. Santini a fait de la participation un outil de communication »<sup>8</sup>.

La commune de Lanester (23 000 habitants) a mis en place huit conseils de quartier qui ont été selon le fonctionnaire territorial « le fil rouge méthodologique » de la participation des habitants à la vie locale. L'idée est de se démarquer des communes médiatisant leurs pratiques démocratiques à l'instar d'Issy-les-Moulineaux. Dans cette commune, il est fait mention sous l'onglet « citoyen » d'un conseil communal des jeunes (11-17 ans), un conseil local de la jeunesse (18-25 ans), un conseil communal des aînés ainsi que des conseils de quartier<sup>9</sup>. Il s'agit de conseils qui proposent aux élus des projets les concernant, les jeunes étant encadrés par des formateurs. Outre ces structures, la communication sur les enjeux participatifs a surtout été faite autour des expériences de consultation électronique à l'instar du « panel citoyen » défini de la façon suivante :

---

<sup>7</sup> <[http://www.lanester.com/A\\_1\\_ecoute\\_des\\_habitan.3151.0.html](http://www.lanester.com/A_1_ecoute_des_habitan.3151.0.html)> Site consulté pour la dernière fois le 15 mai 2008.

<sup>8</sup> Entretien avec le directeur de la citoyenneté de la mairie de Lanester le 13 septembre 2006.

<sup>9</sup> Site de la mairie d'Issy-les-Moulineaux, site non daté, <<http://www.issy.com/index.php/fr/citoyens>>. Site consulté pour la dernière fois le 15 août 2007.

Le « Panel Citoyen » permet à tous les Isséens qui le souhaitent de donner leur avis sur notre commune et de s'exprimer sur les solutions pour améliorer la vie quotidienne à Issy. Il a été lancé à l'initiative de la Municipalité afin d'améliorer le fonctionnement de la démocratie locale grâce aux nouvelles technologies et à Internet. [...] L'un des avantages de ce type de consultation est que les membres du Panel s'expriment généralement de façon plus directe, plus spontanée et plus franche sur Internet par rapport aux autres modes de consultation<sup>10</sup>.

Concrètement, ces consultations électroniques sont confiées à un institut de sondage qui établit un baromètre municipal. L'institut retenu dans le cas de cette mairie fut Opinionway. La consultation sur le baromètre municipal a été menée du 6 juillet au 25 août 2006. L'autre innovation technologique que le maire d'Issy a largement médiatisée fut celle du conseil municipal interactif. Créé en 1997, les Isséens peuvent interpellier les élus au moment du conseil qui est rediffusé sur une chaîne câblée. Des interruptions de séance sont prévues pour répondre à ces questions. Des lieux publics où le conseil est rediffusé sont accessibles afin que les habitants ne pouvant capter la chaîne puissent également assister au conseil. Il est indéniable que cette démarche a pour but d'assurer une diffusion plus large du fonctionnement de la vie politique locale. Les habitants sont amenés à interroger les élus sans avoir une prise sur la décision. De ce point de vue, la démarche communicationnelle n'a pas pour but d'effacer la prééminence du régime représentatif. C'est donc bien dans un sens consultatif que se développent les expériences cyberdémocratiques locales, l'idée étant de favoriser une discussion sur la vie politique. Les forums Internet restent un simple moyen d'information et peu d'élus locaux sont réellement favorables à la multiplication de ces outils. D'ailleurs, d'après les résultats de l'enquête menée auprès des maires européens de communes de plus de 10 000 habitants, les maires français sont 44,7% à trouver cet instrument inefficace (seuls 5,3% d'entre eux estiment cet outil efficace sur le plan de la communication), la moyenne des maires européens étant de 29,3%. Les forums, de par le difficile contrôle des débats et de leur qualité, ne sont pas considérés comme étant des outils de délibération publique<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Site de la mairie d'Issy-les-Moulineaux, <[http://www.issy.com/index.php/fr/citoyens/panel\\_citoyen](http://www.issy.com/index.php/fr/citoyens/panel_citoyen)> (15 août 2007).

<sup>11</sup> Base de données SSD 0822 « The European mayor – Political leaders in the changing context of local democracy », Henry Bäck, School of Public Administration, Göteborg University. 188 maires français ont été interrogés.

La pratique du blogue politique (Balan et Poli, 2006) est significative des nouvelles façons de communiquer. La plupart du temps, les militants associatifs, les élus et les journalistes politiques sont les premières personnes à se mobiliser autour de cet outil qui a le mérite de favoriser un espace public numérique, même si cette publicité a tendance à favoriser les échanges entre personnes déjà impliquées par ailleurs sur l'espace public. Le blogue est à la fois un moyen commode de commenter l'actualité politique et de lancer des débats de fond tout en permettant aux élus de ranimer ce lien avec leurs électeurs potentiels. Alain Juppé, maire de Bordeaux, possède son « blog-notes » personnel ainsi qu'un espace virtuel en tant que maire de Bordeaux où il est possible de communiquer avec lui<sup>12</sup>. Le « blog-notes » personnel est une manière de mêler la responsabilité publique et l'intimité de l' élu ou plutôt « l'extimité » (Sadran, 2005), c'est-à-dire l'intimité devenue objet d'attention publique.

La mairie de Bordeaux a institué une ligne directe avec les internautes à travers laquelle elle communique avec eux sur différents sujets ayant trait à la vie politique locale. Le néologisme utilisé est celui de « clavardage » pour illustrer cette pratique appelée en anglais le « *chat* ». Cette ligne directe avec le maire est régulière et témoigne de la politique de communication poursuivie par les autorités locales. L'intégralité de la séance du 9 juillet 2007 du conseil municipal fut retransmise en vidéo. Nous avons par ailleurs utilisé la possibilité de joindre le maire par Internet au sujet de la charte municipale de l'écologie et du développement durable pour savoir comment il comptait mettre en œuvre la démarche de concertation avec les habitants. La réponse, datant du 29 mai 2007, fut la suivante :

Cher Monsieur,

La démarche entreprise par la Ville de Bordeaux avec sa Charte municipale de l'écologie et du développement durable est actuellement dans sa phase numéro2 : celle de la concertation des habitants. Tous nos moyens de communication (bordeaux.fr, journaux municipaux) proposent actuellement une enquête à laquelle tous les Bordelais peuvent répondre. La Charte municipale est présentée à chaque Conseil de Quartier. Ceux-ci vont se réunir en assemblée plénière à la rentrée de septembre sur ce thème. 4 ateliers thématiques permettront de traiter toutes les questions liées au développement durable, et seront ensuite mis en place pour 2

---

<sup>12</sup>Site officiel du maire de Bordeaux, site non daté, <<http://www.bordeaux.fr/ebx/portals/ebx.portal?nfpb=true&pageLabel=pgSomRub11&classofcontent=sommaire&id=7731>> Site consulté le 12 juin 2007 (En direct avec le maire).

mois ½ de concertation intense. Ces ateliers (les 4 éléments l'air, l'eau, la terre, le feu) se réuniront dans les différents quartiers de Bordeaux, un nouveau document concernant les habitants sera ensuite voté en Conseil Municipal en 2008.

Avec mes pensées les plus cordiales.

Alain Juppé (communication personnelle).

La concertation est envisagée dans le sens d'une discussion avec les habitants, la synthèse sous-entendue dans le « nouveau document » étant l'œuvre du conseil municipal. Ces clavardages sont ainsi institués dans le souci de transparence du travail des élus locaux. Ils se rapprochent des forums interactifs développés par certaines communes.

Selon l'enquête menée sur les maires européens de communes de plus de 10 000 habitants, 48% des maires français estiment que les lettres de citoyens par Internet sont des moyens efficaces pour communiquer et connaître leurs besoins. On trouve une proportion semblable dans d'autres pays européens puisque 53% des maires allemands jugent cette procédure efficace<sup>13</sup>. En revanche, les forums sur Internet ne sont pas plébiscités par les édiles : seuls 5% des maires français jugent cette procédure très efficace dans la connaissance des besoins des administrés contre 12% des maires allemands. Ce résultat vient corroborer le fait que peu de maires se sont équipés de la possibilité de forums interactifs. Selon notre propre enquête menée à l'IEP de Bordeaux entre mars et décembre 2006 sur les communes de plus de 5 000 habitants, 59 maires sur 1881 se sont investis dans un forum interactif ou un contact direct régulier avec les électeurs (5 femmes et 54 hommes). Parmi ces maires communicatifs, 35 appartiennent à un parti de gauche. Ils sont 9 à avoir eu recours à des référendums locaux consultatifs, ce qui montre que ces communes se sont investies dans une multiplicité d'instruments participatifs. Ces chiffres viennent confirmer cette faible tendance constatée lors de précédentes études (Wojcik, 2006)<sup>14</sup>.

En Eure-et-Loir, dans la commune de Vernouillet, un numéro vert gratuit a été mis en place pour que les habitants puissent joindre le maire à certaines heures. Dans le Gard, dans la commune d'Alès, une consultation téléphonique a été mise en place. À Nancy, un nouvel espace d'échange

---

<sup>13</sup> Base de données SSD 0822 « The European mayor – Political leaders in the changing context of local democracy », Henry BÄCK, School of Public Administration, Göteborg University. L'enquête a été menée auprès de 2711 maires de toute l'Europe de communes de plus de 10 000 habitants parmi lesquels 188 maires français et 636 maires allemands.

<sup>14</sup> Selon Stéphanie Wojcik, sur 183 sites de villes recensés en 2001, seuls 8 d'entre eux mettaient un forum à la disposition des internautes.

a été créé entre les élus et la population puisque les élus peuvent répondre en direct sur une Web Radio. Dans d'autres communes, le forum interactif s'apparente plutôt à des questions d'ordre pratique qu'à des échanges de point de vue sur la politique locale (Wojcik, 2004). La commune de Saint-Avé, dans le Morbihan, contient un archivage des différentes interventions dans le forum : pour chaque question, la moyenne des échanges est de trois réponses, ce qui prouve que le forum est utilisé dans une optique informative proche de l'e-administration. D'autres recherches antérieures ont montré la faible utilisation d'Internet dans une optique délibérative, Gérard Loiseau, Stéphanie Wojcik et Bernard Corbineau (2003) remarquant que, sur un échantillon de 240 villes dépouillées en 2000, seules trois (1%) sont engagées dans des débats en direct et 25 (10%) présentent la possibilité d'un forum.

La cyberdémocratie locale n'en est qu'à ses premiers balbutiements dans les communes françaises. On touche une des premières limites de la démocratie électronique qui conjugue assez mal le temps de la réflexion et l'immédiateté technique rendue possible par l'usage d'Internet. La majorité des internautes s'informe en parcourant les pages virtuelles, les forums électroniques n'étant la plupart du temps qu'un catalogue de réactions et d'humeurs. La personnalisation virtuelle du lien entre l' élu et le citoyen a donc un revers dans l'illusion d'une possibilité immédiate de satisfaction d'une demande. La cyberdémocratie suppose une formation à la pratique du dialogue sur Internet pour qu'il y ait création d'espaces publics virtuels délibératifs. En revanche, le fait d'indiquer des possibilités de participation collective via le Net permet aux élus de suggérer aux citoyens des façons d'intervenir au sein de la vie politique locale.

## **Conclusion**

La cyberdémocratie constitue d'une certaine façon la dernière innovation technique permettant aux élus de communiquer avec leurs électeurs puisque les modalités d'échange avec les élus sont diversifiées grâce aux nouvelles technologies. On constate que la démocratie participative est devenue une étiquette de bonne gouvernance locale et le fait d'utiliser les nouvelles technologies permet de propager une image de l' élu responsable et capable de rendre des comptes sur son action. En fait, si la participation renvoie à cette tendance communicationnelle, c'est avant tout parce que les élus tiennent à justifier les raisons de leur action dans un souci utopique de

transparence dont personne n'est dupe. Le maire « participatif » est celui qui n'hésite pas à communiquer sur les structures de participation existant dans sa commune et à les valoriser sur le site Internet de la commune (Kerrouche, 2005). Tout est fait comme si la distance irréductible entre l' élu et l' électeur au cœur du principe représentatif était quelque peu gommée, renouant d'une manière étrange avec l' argument d' un élu proche de la population, ressemblant à ses électeurs. La recherche de la cyberdémocratie ne s'inscrit pas encore dans une délibération virtuelle, mais bien dans cette recherche de la représentation-ressemblance (Pitkin, 1972). La représentation politique peut alors être tirée du côté symbolique, celui du *standing for*, consistant à soigner cette image-relais entre les électeurs et les élus. Plus fondamentalement, si la cyberdémocratie tente d'associer deux utopies, celle d'une communication transparente et celle de pratiques participatives, elle accentue le caractère de plus en plus personnel de la politique. La synthèse de ces deux utopies pourrait bien aboutir à l'illusion d'une représentation dans le sens d'une incarnation : le maire serait alors la personnification du dispositif participatif et communicationnel. Il incarnerait à lui seul la démocratie locale, au détriment des autres types de forums et de délibération. En outre, tous les instruments de participation annoncés sont purement consultatifs. La participation est en fait réduite à l'une de ses parties minimales, à savoir la demande d'avis (Paoletti, 1999). Quant à la communication, elle est ramenée à la simple information puisque les administrés utilisent les nouvelles technologies pour des questions administratives et ponctuelles sans que des débats électroniques sur des questions locales ne soient réellement organisés. *In fine*, la cyberdémocratie locale reste encore un mirage qui requiert, de la part de l' élu, qu' il prenne un risque en optant pour des possibilités de délibération en ligne ayant une influence réelle sur le contenu des décisions locales et de la part du citoyen, une volonté de ne pas se limiter à un point de vue purement informationnel.

## Bibliographie

Anonyme, (2001). Étude sur la gouvernance européenne et la cyberdémocratie. Accessible en ligne à l'adresse URL : <[http://ec.europa.eu/governance/areas/group1/contribution\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/governance/areas/group1/contribution_fr.pdf)>.

Balan, O., Poli, M.S., (2006). La citoyenneté européenne dans le débat référendaire français, analyse de contenu d'articles électroniques et de blogs dédiés au référendum sur le projet de Traité constitutionnel du 29 mai 2005. In S. Bratosin, D. Bertelli (dir.), *Démocratie participative*

*en Europe*, Actes du colloque LERASS publiés avec le concours de la revue *Sciences de la Société*, 310-320.

Blanchard, G., (2006). L'usage de l'Internet par les partis politiques français, les limites de la participation citoyenne. In S. Bratosin, D. Bertelli (dir.), *Démocratie participative en Europe*, Actes du colloque LERASS publiés avec le concours de la revue *Sciences de la Société*, 100-107.

Claverie, J.-F., Melin B., (2006). La décentralisation en Amérique latine : vers une plus grande démocratie locale ? In : *Amérique Latine*. Paris : La Documentation Française, 23-29.

Corbineau, B., Loiseau, G., Wojcik, S., (2002). L'invariance de la démocratie électronique municipale. In F. Jauréguiberry, S. Proulx (dir.), *Internet, nouvel espace citoyen ?* Paris : L'Harmattan, 81-108.

Dewoghélaère, J., Magni-Berton, R., Navarro, J., (2006). The *Cumul des Mandats* in Contemporary French Politics: an empirical study of the XII<sup>e</sup> Législature of the *Assemblée Nationale*. *French Politics*, n°4, 312-332.

Ethuin, N., Lefebvre, R., (2002). Les balbutiements de la cyberdemocracy électorale. Contribution à une analyse des usages politiques d'Internet : le site de Martine Aubry lors des élections municipales de mars 2001. In V. Serfaty (dir.), *L'Internet en politique. Des États-Unis à l'Europe*, Presses Universitaires de Strasbourg, 165-166.

Falise, M., (2003). La démocratie participative, promesses et ambiguïtés. Paris : éditions de l'Aube.

Jouve, B., (2005). La démocratie en métropoles : gouvernance, participation et citoyenneté. *Revue française de science politique*, 55, 317-335.

Kerrouche, E. (2005). Les maires français, des managers professionnels ? In G. Marcou, H. Wollmann (dir.), *La gouvernance territoriale, annuaire 2006 des collectivités locales*. Paris : éditions CNRS, 83-98.

Lévy, P., (2002). *Cyberdémocratie*. Paris : Éditions Odile Jacob.

Loiseau, G., Wojcik, S., (2004). La démocratie électronique municipale ou la captation contrariée. In F. Cochoy (dir.), *La captation des publics*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 209-235.

Loiseau, G., (2003). L'assujettissement des sites Internet municipaux aux logiques sociétales, *Sciences de la société*, n°60, 107-125.

Marrel, G., (2004). Le Cumul des mandats contre la démocratie locale ? *Pouvoirs locaux*, n°62, 122-128.

Paoletti, M., (1999). Les maires. Communication et démocratie locale. In R. Balme, A ; Faure, A. Mabileau (dir.), *Les nouvelles politiques locales. Dynamiques de l'action publique*. Paris : Presses de Sciences Po, 429-445.

Pitkin, H., (1972). *The Concept of Representation*. Berkeley : University of California Press.

Premat, C., (2006). Les instruments de la démocratie, *Sens Public*, article n°185, <<http://www.sens-public.org/spip.php?article185>>.

Rosanvallon, P., (2006). *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, Paris : Éditions du Seuil.

Rouquan, O., (2006). Entretien avec Michel Rocard : la pré-campagne est une forfaiture, *Sens Public*, <[http://www.sens-public.org/article.php3?id\\_article=355](http://www.sens-public.org/article.php3?id_article=355)>.

Sadran, P., (2005). De l'extimité en politique : Alain Juppé et son blog-notes. *Le Monde*.

Vedel, T., (2001). La démocratie électronique. In F. Hamon, O. Passelecq (dir.), *Le Référendum en Europe, Bilan et perspectives*, Paris, Éditions L'Harmattan, 148-159.

Wojcik, S., (2004). La parole désamorcée. Les contradictions de la délibération démocratique à travers l'exemple des forums de discussion municipaux. In B. Castagna, S. Gallais, P. Ricaud, J.-P. Roy (dir.), *La situation délibérative dans le débat public*, Tours : Presses Universitaires François Rabelais, 235-248.

Wojcik, S., (2006). Les forums municipaux, outils politiques d'une construction technicisée de la proximité ? In A. Bourdin, M.-P. Lefeuvre, A. Germain (dir.), *La proximité. Construction politique et expérience sociale*. Paris : L'Harmattan, 69-85.

### **Notice biographique:**

Christophe Premat est actuellement attaché à l'enseignement et à la recherche à l'institut d'études politiques de Bordeaux et doctorant au Spirit. Il achève une thèse sur les pratiques du référendum local en France et en Allemagne et a publié récemment plusieurs articles dont « Castoriadis and the modern political imaginary – Oligarchy, representation, democracy », *Critical Horizons*, volume 7, n°1, Décembre 2006, pp. 251-275, « L'inclusion progressive du référendum local en Europe », in Francis Hamon (dir.), *Le référendum*, Paris, La Documentation Française, 2006, coll. « Documents d'études. Droit constitutionnel et institutions politiques », pp. 52-56.

L'auteur a entamé une recherche empirique quantitative en 2006 à partir d'une base de données créée avec un collègue (Julien Dewoghélaère) sur la communication numérique des élus locaux français de communes de plus de 5 000 habitants.



## À LA RECHERCHE D'UNE ONTOLOGIE DE L'ORGANISÉ RÉCIT D'UN PARCOURS INTELLECTUEL

Nicolas Bencherki

Université de Montréal

### Résumé :

La littérature en sciences des organisations reconnaît que son concept central – l'organisation elle-même – est difficile à délimiter. Nous suggérons, avant de proposer une humble tentative de définition, de regarder les organisations différemment : plutôt que de chercher le matériau dont elles sont composées (humains, documents, bâtiments, etc.), il faut reconnaître qu'elles sont faites de tout cela en même temps, et que leur originalité réside dans la manière dont ces éléments sont assemblés. Particulièrement, notre avis est que la *propriété* est l'une des bases de l'ontologie de l'organisation. À travers le langage, des règles de propriété lient des actions, des objets et des humains ensemble et la particularité du discours spécifiquement organisationnel est de référer, de manière récursive, à ces règles.

Mots-clés : organisation; hybridité; propriété; appropriation; attribution; ontologie de l'organisation; discours organisationnel; règles.

### Abstract:

Organization science literature acknowledges that the boundaries of its central concept – the organization itself – are hard to trace. Before trying out a humble definition, we suggest approaching organizations differently. Instead of searching for their composite pieces (humans, documents, buildings, and so on), we need to acknowledge that they are made up of all those things and that their originality lies instead in the way those elements are assembled. Specifically, we believe *property* is one of the bases of the ontology of organizations. Through language, property rules link together actions, objects and humans, and the specificity of organizational discourse is to refer, recursively, to those rules.

Keywords: organization; hybridity; property; appropriation; attribution; organizational ontology; organizational discourse; rules.

### Resumen:

La literatura en ciencias de las organizaciones reconoce que su concepto central -

la propia organización - es difícil de delimitar. Sugerimos, antes de proponer una modesta tentativa de definición, observar las organizaciones de un modo distinto: más que de buscar el material del que se componen (humanos, documentos, edificios, etc.), es necesario reconocer que al mismo tiempo están hechas de todo ello, y que su originalidad reside en la manera en que estos elementos se asocian. En particular, nuestra opinión es que la *propiedad* es una de las bases de la ontología de la organización. A través del lenguaje, normas de propiedad unen acciones, objetos y humanos y la particularidad del discurso específicamente organizativo es la de referirse, de manera recurrente, a estas normas.

Palabras clave: organización; hibridez; propiedad; atribución; ontología organizacional; discurso organizacional; normas.

### Qu'est-ce qu'une organisation ?

La plupart des auteurs ayant tenté de définir ce qu'est une organisation ont dû admettre la difficulté de la tâche. Taylor & Van Every (2000), en introduction de leur ouvrage, mentionnent par exemple que :

The quest began with what is on the surface an innocuous enough question: *What is an organization?* But the closer one looks at the literature on organization the less evident the answer to the question becomes (p. ix).

William G. Ouchi (1980, p. 1), pour sa part, répond à la question « What is an organization, and why do organizations exist? », en illustrant la variété des approches qui tentent d'élucider le problème, bien qu'aucune n'y parvienne tout à fait.

Peut-être l'incapacité des différents auteurs à trouver une réponse à la question relève du fait qu'ils tentent de situer l'organisation dans le mode d'existence de la substance, c'est-à-dire de chercher ce que l'organisation est *matériellement*. Or, chercher à savoir « de quoi est composée » l'organisation, dans le sens de trouver de quelle matière elle est faite – discours, humains, bâtiments, etc. – revient en effet à nier le caractère hybride de l'organisation. Cette dernière est pourtant composée de *tous* ces éléments à la fois, tant humains que non-humains (Taylor & Robichaud, 2004; Cooren, Fox, Robichaud & Talih, 2005). S'il n'existe pas une matière dont est composée l'organisation, il faut donc chercher à la définir non pas par *ce* dont elle est faite, mais en cherchant à comprendre *comment* elle est faite, comment ses composantes sont reliées entre

elles. Il faut donc, au sens des catégories aristotéliennes, aller chercher du côté de la *relation* qu'entretiennent ces éléments entre eux plutôt que de la substance.

Changer de mode d'existence ne signifie pas pour autant abandonner la substance et prétendre que l'organisation « flotte » au-delà de la matière, comme un idéal platonicien. Les individus non-substantifs sont en effet nécessairement rendus présents dans des êtres substantifs (Wedin, 2002) : s'il existe des êtres non-substantifs non substantialisés par d'autres êtres, alors ils ne nous sont simplement pas accessibles. En d'autres mots, l'organisation ne peut nous apparaître que dans ses éléments matériels, c'est-à-dire ses murs, ses acteurs humains, etc. – ce n'est ni un esprit, ni un fantôme. Cependant, elle n'est pas uniquement la somme de ces éléments : elle est la relation entre ces choses que nous cherchons à comprendre.

Parler de la relation plutôt que de la substance nous mène du côté de la philosophie processuelle d'Alfred N. Whitehead, Henri Bergson et Gilbert Simondon. Ces penseurs ont été précédés par Gabriel Tarde et, avant lui, par Gottfried Leibniz, en valorisant une pensée monadologiste par laquelle nous allons brièvement faire un détour avant de resituer cette vision de l'être dans notre discussion sur les organisations.

La différence entre une approche substantialiste et une approche relationnelle n'est peut-être pas tant un problème de modes d'existence qu'un problème d'échelles. Que la matière existe n'est pas le problème : il faut cependant comprendre à quel niveau d'analyse il est pertinent de l'invoquer pour comprendre les phénomènes observés. En d'autres termes, il s'agit de décider à quelle échelle se situe l'*individu*. Ainsi, dans sa *Monadologie*, Leibniz (1714) expose le principe des monades, selon lequel il existerait métaphysiquement une entité substantielle infiniment petite, indécomposable, qui serait la base de toute matière. Toute autre matière serait le résultat d'une harmonie préétablie agençant les monades d'une manière ou d'une autre, de façon à composer un autre être, lequel à son tour compose, en se combinant à d'autres êtres, un être plus large et ainsi de suite.

Pour Leibniz, cette composition est possible grâce à une harmonie préétablie, c'est-à-dire une forme d'intervention divine, puisque les monades étant des substances simples, donc sans

parties, elles ne peuvent se combiner à d'autres. Leur existence même est divine, puisqu'elles ne peuvent avoir elles-mêmes été composées d'autres substances plus simples. Gabriel Tarde, dans *Monadologie et sociologie* (1893/1999), rejette une explication de la composition des êtres basée sur une telle harmonie préétablie. Il propose une métaphysique de l'avoir, plutôt que celle de l'être :

Toute la philosophie s'est fondée jusqu'ici sur le verbe Être, dont la définition semblait la pierre philosophale à découvrir. On peut affirmer que, si elle eût été fondée sur le verbe Avoir, bien des débats stériles, bien des piétinements de l'esprit sur place auraient été évités. De ce principe, je suis, impossible de déduire, malgré toute la subtilité du monde, nulle autre existence que la mienne ; de là, la négation de la réalité extérieure. Mais posez d'abord ce postulat : « J'ai » comme fait fondamental, l'eu et l'ayant sont donnés à la fois comme inséparables (p. 43).

Pour Tarde, les deux sens du verbe *être* sont réductibles au verbe *avoir*. Le verbe *être* peut désigner une propriété – mon bras *est* chaud – auquel cas mon bras *possède* la propriété d'être chaud. Par ailleurs, le verbe *être* peut désigner l'appartenance à une catégorie, auquel cas c'est la catégorie qui *possède* l'élément dont il est question. Tarde définit donc l'être par ce qu'il *a* : ses propriétés et ses parties. Il en va déjà ainsi dans les sciences pures, qui reconnaissent qu'un corps étudié est *propriétaire* de ses *propriétés*. Toutefois, Tarde met en garde contre une confusion importante : les *propriétés* d'un corps donné sont elles-mêmes des propriétaires, elles *possèdent* elles aussi des propriétés, des composantes, et ainsi de suite, tant que l'on n'a pas atteint – ce qui serait peu probable – la monade, l'entité ultimement indivisible.

Cette pensée tardienne de l'avoir peut être mieux comprise à la lumière de Whitehead (1929/1979) qui, dans *Process and reality*, décrit les processus par lesquels cet *avoir*, qu'il appelle *préhension*, permet de former des « sociétés », c'est-à-dire des entités composites, mais ayant une existence propre. Pour Whitehead, le phénomène selon lequel des entités se combinent pour former une nouvelle entité actuelle – un être au sens courant du terme – est la *concréscence*, par laquelle « la pluralité, qui est l'univers pris en disjonction, devient l'occasion actuelle unique, qui est l'univers pris en conjonction » (Debaise, 2006, p. 27). Chacune de ces nouvelles entités sera à son tour *prise* par une autre, dont elle permettra l'existence.

Pour sa part, Gilbert Simondon (1964; 1989) propose le concept d'*individuation* pour décrire le processus par lequel l'individu, qui est un système – faisant écho à l'individu en tant que société de Tarde, se constitue par la propagation de proche en proche d'une structure. L'individu n'est donc pas l'être premier, mais bien ce qu'il faut expliquer. Comme le fait remarquer Simondon, « La nature dans son ensemble n'est pas faite d'individus et n'est pas non plus elle-même un individu : elle est faite de domaines d'être qui peuvent comporter ou ne pas comporter d'individuation » (1964, p. 73). Cette propagation de proche en proche, qui serait donc le principe par lequel se fait la préhension, n'est pas sans rappeler l'idée d'imitation comme principe de la propagation des comportements, développée par Gabriel Tarde (1890/1999).

La philosophie processuelle nous propose donc une manière particulière d'envisager notre question : pour découvrir ce qu'est l'organisation, il faudrait donc observer non pas l'organisation en elle-même, comme déjà individuée, mais bien les processus par lesquels se fait la préhension, c'est-à-dire la manière dont s'établissent les relations de propriété entre les éléments de l'organisation. Cette idée est similaire à celle développée par Latour (2007), selon qui l'organisation est un système de *finance*, c'est-à-dire un ensemble d'énoncés définissant la *fin* d'une transaction donnée. Latour définit ces énoncés comme des règles de *propriété*, telles que : « Il appartient à telle personne (ou telle chose) de faire telle action. » Lorsque ces règles existent et que chacun fait ce qu'il lui appartient d'accomplir, alors les protagonistes sont *quittes*, ils ne se doivent plus rien. L'organisation existe lorsque ces règles sont connues de tous et permettent aux individus de compléter avec succès les diverses transactions qu'ils entretiennent ensemble.

Nous pourrions étendre l'idée de Latour en ajoutant à ce type d'énoncés ceux qui définissent la propriété au sens courant du terme : « L'objet X appartient à Y » ou encore « La personne X appartient à l'organisation Y ». Si la préhension, dans ce sens courant du terme, existe physiquement (je peux tenir un objet dans ma main), la propriété, pour sa part, ne peut être définie qu'au sein d'une organisation – entreprise, État, etc. – où existent des énoncés définissant cette propriété (ce contrat atteste que je suis propriétaire de cette voiture, bien que je ne la tiens pas dans ma main). La notion de propriété ainsi définie est particulièrement importante dans le

cas qui nous concerne, puisqu'une organisation *possède* toutes sortes de choses et de personnes (ses membres), sans pour autant pouvoir jamais les tenir, au sens premier du terme.

Si nous nous restreignons à définir l'organisation comme un ensemble d'énoncés concernant la propriété, nous serions limités à étudier des organisations humaines, c'est-à-dire où le langage verbal permet de produire des énoncés. Il faudrait donc changer le terme « énoncés » et le remplacer par celui, plus général, de « traces ». L'organisation serait donc un système de traces qui informent de l'appartenance d'un objet ou d'un individu (qui, rappelons-le, est lui-même un tel système) à d'autres objets, individus ou propriétés (notamment *financières* au sens de Latour, 2007).

### **La vision relationnelle dans la littérature en organisation**

La manière de concevoir l'organisation que nous venons d'exposer est compatible avec la littérature récente en communication organisationnelle ou en études des organisations. Ainsi, des auteurs tels que Taylor & Van Every (2000) ou Cooren (2000) établissent la communication comme base de l'*organizing*, c'est-à-dire comme le processus par lequel se crée l'organisation. Cependant, si ces auteurs décrivent le processus, ils ne se prononcent pas sur la nature ontologique du résultat. Ainsi, Tsoukas et Chia (2002), qui se proposent de redéfinir l'ontologie de l'organisation, ne font – mais c'est déjà beaucoup – que plaider pour une vision processuelle de l'organisation, suggérant que le changement en soit le processus fondamental, sans pour autant montrer quel sont les processus par lesquels le changement *crée* l'organisation. Ces travaux ne répondent pas à la question « qu'est-ce que une organisation ? », mais ils nous permettent néanmoins de mieux comprendre ce que peuvent être, concrètement, les mécanismes de la *préhension* dont nous parle, par exemple, Whitehead (1929/1979). Ces mécanismes seraient donc communicationnels, ce qui va dans le sens évoqué en citant Latour (2007), qui propose que ce qui distingue l'organisation d'autres formes d'existants soit des énoncés établissant la possession.

Ces auteurs, cependant, étudient principalement les organisations humaines et, particulièrement, la manière dont la communication verbale permet la formation de l'organisation. Toutefois, ce

sont ces mêmes auteurs qui fournissent peut-être justement une piste pour étendre la définition de l'organisation au-delà des seules organisations humaines. Nous avons déjà montré que Cooren, Fox, Robichaud & Talih (2005) plaident pour une vision hybride de l'organisation, impliquant à la fois des acteurs humains et non humains. Plus spécifiquement, certains auteurs de ce que l'on nomme maintenant l'École de Montréal en communication organisationnelle (Taylor, 2000; Brummans, 2006) estiment que le texte peut agir et est, en ce sens, un acteur au même titre que les autres (Cooren, 2004; Brummans, 2007). Cela va dans le sens des idées développées par Peirce (Bour, 2006) et Wittgenstein (1953/2004), selon lesquelles le langage est un objet qui fait partie lui aussi du monde et qui doit être compris non pas, comme le suggère Saussure (1916/1979), en tant que système qui se tiendrait lui-même, au-delà de la réalité physique. Ainsi, pour Peirce :

Nous atteignons donc le tangible et la pratique comme base de toute différence de pensée, si subtile qu'elle puisse être. Il n'y a pas de nuance de signification assez fine pour ne pouvoir produire une différence dans la pratique (CP, 5.400, dans Bour (2006)).

Pour Wittgenstein, « Les mots “jeu de langage” doivent faire ressortir ici que le parler du langage fait partie d'une activité ou d'une forme de vie (1953/2004, §23) » : le langage *est dans le monde* et non pas au-dessus ou à côté. En ce sens, les mots, les phrases et les textes sont, eux aussi, des choses de plein droit. Ces mots existent en eux-mêmes, en tant que mots, et non pas en étant confondus avec ce qu'ils désignent : « Il importe d'établir que le terme “signification” s'emploie d'une manière incongrue dès que l'on prétend désigner ainsi l'objet “correspondant” au mot. Ce qui revient à confondre la signification d'un nom avec celui qui le porte » (Wittgenstein, 1953/2004, §40).

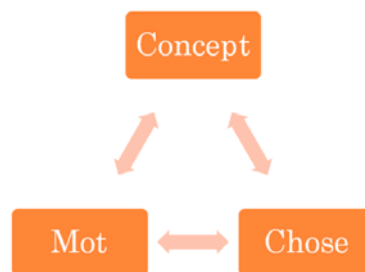
C'est donc l'approche pragmatique de Peirce et de Wittgenstein qui a permis l'émergence de la littérature contemporaine en communication organisationnelle et en études des organisations. Cette littérature s'étant concentrée sur le langage humain, il faut, gardant Latour (1999) en tête, rétablir la symétrie entre les humains et les non-humains. Selon le principe du « rasoir d'Ockham », ne multiplions pas indûment les catégories en présumant à priori qu'il faille établir une distinction entre les organisations humaines et celles, par exemple, animales. Or, si nous suivons le raisonnement de Peirce et de Wittgenstein, les mots font partie du monde. En ce sens, leur capacité à signifier ne devrait donc pas être différente de celle d'autres objets. Donc, il suffit

de considérer non pas seulement que les textes agissent, mais que toutes les traces agissent, pour rétablir cet équilibre : qu'un contrat me contraigne à accomplir une action ou qu'une trace chimique contraigne la fourmi à emprunter un chemin plutôt qu'un autre, dans les deux cas ce sont les traces qui ont induit ces comportements grâce à un processus de signification.

Il peut sembler problématique d'intégrer les organisations non humaines dans une définition de l'organisation qui suppose la propriété comme la base ou l'une des bases de son ontologie. Or, il ne faut pas y voir de difficulté : que les énoncés « il appartient à telle personne (ou telle chose) de faire telle action » soient effectivement prononcés ou non, il n'en reste pas moins que l'on peut énoncer ce que les molécules chimiques signifient à la fourmi selon une telle formulation. Que la fourmi la comprenne dans ses propres termes n'y change rien et, de toute façon, il n'est pas certain que les processus mentaux et biologiques par lesquels s'effectue la signification dans le cerveau humain soient qualitativement différents de ceux en œuvre chez la fourmi, mais cela est bien au-delà du spectre de ce que nous souhaitons aborder ici. De plus, dans les organisations humaines, les énoncés qui définissent les propriétés sont eux aussi rarement formulés d'une manière si explicite.

### Quelle sémiotique pour l'organisation ?

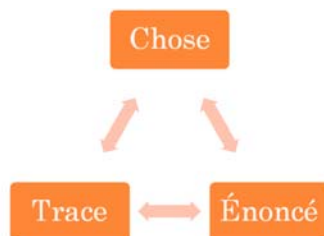
Le passage d'une tentative de définition substantielle de l'organisation à une définition relationnelle ou processuelle nous amène à nous pencher sur la théorie de la connaissance permettant d'appréhender l'organisation. En effet, si la sémiotique « classique » conçoit le signe comme l'opération d'une trace renvoyant à un objet (le passage du nom à la chose, par exemple), elle ne peut pas permettre de rendre compte de la *relation* entre ces choses (Figure 1).



**Figure 1 : La sémiotique classique définit le signe comme référant à une chose.**

Il faut donc une nouvelle manière de concevoir la relation entre le « mot » et la « chose », qui permette de rendre compte des énoncés qui définissent la propriété, tel que nous l'avons montré plus haut. Ce modèle doit pouvoir intégrer le caractère substantiel de l'organisation, qui « porte » les énoncés définissant la propriété, ainsi que ces énoncés. Nous proposons donc un modèle tel que représenté dans la Figure 2. Les traces sont donc portées par des choses (le produit chimique, la feuille sur laquelle est écrit le contrat, l'air et les ondes qui portent ma parole, etc.) et réfèrent à des énoncés, lesquels définissent l'organisation. Par exemple, un écriteau sur lequel seraient inscrits les mots « Personnel autorisé seulement » peut être compris comme une chose (l'écriteau et l'encre), portant une trace (les mots), qui réfère à un énoncé (la règle définie par le patron).

Malheureusement, le modèle de la Figure 2 a deux failles. D'une part, il multiplie les modèles sémiotiques, ne permettant pas d'intégrer dans un seul modèle à la fois les cas où, comme dans la sémiotique classique, le langage est utilisé pour faire référence à une chose, ni ceux, comme ici, où l'on réfère à un énoncé décrivant une relation. D'une autre part, il ne tient pas compte de la récursivité : l'énoncé lui-même doit également être compris.



**Figure 2 : Nous proposons un modèle qui rend compte de la propriété comme fondement de l'organisation.**

Nous ne tenterons pas de résoudre ces questions immédiatement, puisque l'invention d'une nouvelle sémiotique est en dehors des ambitions du présent texte. À défaut d'avoir réussi à développer une sémiotique qui tienne compte de l'ensemble des modes d'existences, réjouissons-nous du moins d'avoir développé un outil pratique pour rendre compte des phénomènes proprement organisationnels, à savoir les énoncés définissant la propriété. Cependant, un aspect important manque : comment sont définis ces énoncés ?

## Les actes de langage

Dans le cas des organisations humaines, les actes de langage définissent en grande partie ces énoncés de propriété. Sans suggérer la primauté des énoncés de propriété, Cooren (2000) montre bien comment les actes de langage ont une propriété organisante. En effet, pour sortir d'une récursivité infinie où chaque énoncé devrait référer à d'autres énoncés antérieurs, il faut supposer que certains énoncés n'ont pas pour fonction de référer mais bien, par exemple, de déclarer, de diriger ou de commettre (Searle, 1969). Ainsi, le patron d'une entreprise, déclarant « Vous êtes engagé! », ne fait référence à rien, sinon peut-être à une définition de ce qu'« engagé » peut vouloir dire dans la loi ou dans la convention collective. Il crée ainsi une nouvelle situation, à laquelle, lorsque je recevrai mon badge d'employé, celui-ci fera référence. En disant : « Le porteur de ce badge appartient à l'entreprise », il ne fait pas référence à une chose, comme dans la sémiotique « classique », mais à la relation qui m'unit à l'entreprise et qui a été définie, dans un acte de langage, par le patron

Cooren (2000) explique également comment les actes de langage fonctionnent en cascade, c'est-à-dire qu'ils établissent des catégories générales et leurs propriétés; ensuite, il suffit d'établir, par un autre acte de langage, la relation entre un individu et cette catégorie, pour que les propriétés de la catégorie soient dévolues à l'individu, sur le mode du syllogisme. Cette idée est cohérente avec notre proposition, puisque dans ce cas, nommer la catégorie, c'est faire référence justement aux énoncés qui ont créé la catégorie et ont défini ses propriétés (donc ce qu'elle possède). Ainsi, si je dis : « Vous êtes maintenant un employé de l'entreprise », j'établis que la personne *appartient* à la catégorie des employés et donc, je fais référence à l'ensemble des textes, directives, conversations, etc., ensembles qui ont défini cette catégorie.

Les actes de langage ont néanmoins la limite de ne pas rendre compte de la réalité des organisations non humaines. Comment a-t-il été décidé que les traces chimiques laissées par les fourmis réfèrent à une directive de suivre cette trace ? Il n'est pas aisé de le dire sans connaissances approfondies en biologie ou en zoologie. À défaut de meilleure explication, disons que ces traces fonctionnent comme des indices, c'est-à-dire que c'est le passage antérieur des fourmis qui laisse la trace à cet endroit. Dans les catégories de Searle (1969), ce ne serait donc pas une déclaration, mais bien une assertion qu'opère cette trace. Tout en constatant qu'« une

fourmi est passée par là dans le passé », la trace a néanmoins pour effet que la fourmi suivante emprunte le même chemin, si bien qu'elle a un effet perlocutoire que l'on pourrait qualifier, toujours en suivant Searle (1979), d'indirect.

## Conclusion

Nous exposons quelques idées, certainement confuses, concernant l'ontologie de l'organisation, une thématique qui nous préoccupe grandement. Nous avons suggéré que cette ontologie doit être trouvée non pas au plan substantif, mais plutôt au plan de la relation, bien que cette relation soit toujours portée par la matière – autrement elle nous serait complètement inaccessible. Empruntant à la philosophie processuelle des concepts, nous avons proposé que cette relation se définit au niveau de l'avoir, c'est-à-dire en termes de propriétés. L'avoir permettrait ce que Whitehead (1929/1979) appelle la *concrecence*, ou ce que Simondon (1964) appelle l'*individuation*, c'est-à-dire la formation de l'entité individuelle à partir de l'action des parties. Cet avoir, dans le cas de l'organisation, nous avons suggéré qu'il prend la forme d'un énoncé définissant cette relation. À partir de là, nous avons proposé un modèle sémiotique de la référence à des énoncés et avons proposé que l'acte de langage soit l'énoncé premier, pour éviter une récursivité à l'infini.

Plusieurs éléments restent à développer. D'abord, comment un modèle sémiotique peut-il être développé pour rendre compte à la fois de la relation et de la substance, c'est-à-dire un modèle qui fonctionne à la fois dans les termes de l'avoir tel que nous les avons proposés et qui permette au même temps la signification référentielle « classique »? Ensuite, comme nous avons établi que ce sont des énoncés qui définissent la relation de préhension, comment est établi le premier énoncé dans le cas des organisations non humaines, si ce n'est par l'acte de langage?

## Bibliographie

Bour, P. É. (2006). Deux niveaux du pragmatisme en philosophie : Peirce et Wittgenstein. *Archives Henri Poincaré*, En ligne : <http://poincare.univ-nancy2.fr/>

Brummans, B. H. (2007). Death by Document: Tracing the Agency of a Text. *Qualitative Inquiry*, 13, 711-727.

Brummans, B. H. (2006). The Montréal School and the Question of Agency. In F. Cooren, J. R. Taylor, & E. J. Van Every, *Communication as Organizing* (p. 197-212). Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.

Brummans, B. H., Cooren, F., & Chaput, M. (sous presse). Discourse, communication, and organizational ontology. In F. Bargiela, *The handbook of business discourse*. Edinburgh : Edinburgh University Press.

Cooren, F. (2004). Textual Agency: How Texts Do Things in Organizational Settings. *Organization*, 11, 373-393.

Cooren, F. (2000). *The Organizing Properties of Communication*. Amsterdam : John Benjamins.

Cooren, F., Fox, S., Robichaud, D., & Talih, N. (2005). Arguments for a Plurified View of the Social World: Spacing and timing as hybrid achievements. *Time & Society*, 14, 265-282.

Debaise, D. (2006). Vie et sociétés. *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 131, 21-34.

Latour, B. (2007). Exercices de métaphysique empirique. Cerisy : Centre Culturel International de Cerisy-La-Salle.

Latour, B. (1999). *Nous n'avons jamais été modernes : Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La Découverte.

Leibniz, G. W. (1714). *La Monadologie*. Université du Québec à Chicoutimi. En ligne : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.leg.mon>

Ouchi, W. G. (1980). Markets, Bureaucracies, and Clans. *Administrative Science Quarterly*, 25, 129-141.

Saussure, F. d. (1916/1979). *Cours de linguistique générale*. Paris : Hachette.

Searle, J. (1979). *Expression and Meaning*. Londres : Cambridge University Press.

Searle, J. (1969). *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of language*. Londres : Cambridge University Press.

Searle, J. (1995). *The Construction of Social Reality*. New York, NY : Free Press.

Simondon, G. (1964). *L'individu et sa genèse physico-biologique*. Paris : PUF.

Simondon, G. (1989). *L'individuation psychique et collective*. Paris : Aubier.

Tarde, G. (1890/1999). *Les lois de l'imitation*. Paris : Les empêcheurs de penser en rond.

Tarde, G. (1893/1999). *Monadologie et sociologie*. Paris : Les empêcheurs de penser en rond.

Taylor, J. R. (2000). Is There a "Canadian" Approach to the Study of Organizational Communication? *Canadian Journal of Communication*, 25. En ligne : <http://www.cjc-online.ca/index.php/journal>

Taylor, J. R., & Robichaud, D. (2004). Finding the Organization in the Communication: Discourse as Action and Sensemaking. *Organization*, 11, 395-413.

Taylor, J. R., & Van Every, E. (2000). *The Emergent Organization: Communication as its Site and Surface*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.

Tsoukas, H., & Chia, R. (2002). On Organizational Becoming: Rethinking Organizational Change. *Organization Science*, 13, 567-582.

Wedin, M. V. (2002). *Aristotle's Theory of Substance - The Categories and Metaphysics Zeta*. Oxford : Oxford University Press.

Whitehead, A. N. (1929/1979). *Process and Reality*. New York, NY : Free Press.

Wittgenstein, L. (1953/2004). *Recherches philosophiques*. Paris : Gallimard.

**Notice bibliographique :**

Nicolas Bencherki est étudiant au doctorat en communication à l'Université de Montréal et en sociologie de l'action à Sciences Po Paris. Membre du groupe de recherche Langage, organisation et gouvernance à l'Université de Montréal, il s'intéresse à la formation et au maintien des formes organisées, particulièrement au rôle des pratiques d'interaction dans ces phénomènes. Il étudie présentement la notion de « réseau de politique publique » en science politique, en observant le milieu des associations de locataires au Québec.



## NOTE DE LECTURE

**Gervais, B. et Bouvet, R. (dir.) (2007). *Théories et pratiques de la lecture littéraire*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 281 p.**

**Par Mirella Vadean, Université Concordia**

Rédiger des notes de lecture sur un ouvrage qui centre la réflexion sur la notion de lecture invite à la prudence, dans la mesure où nous sommes appelée à rendre compte de notre propre exercice de lecture. Nous avons choisi la revue COMMposite pour proposer ces notes de lecture, car les théories mêmes de lecture et de communication sont mises en question dans l'ouvrage à l'étude. Notre tentative de rendre compte de l'entier contenu de l'ouvrage ne peut être que partielle. La matière abordée est abondante et vise une pratique théorique de grande complexité.

Les textes regroupés ici témoignent de la volonté de reconduire la notion de lecture et de l'inscrire dans un nouveau territoire. Partant de la sémiotique peircéenne, des théories de l'imaginaire et de l'anthropologie, de la philosophie, des théories cognitives, des théories de la fiction et de l'image, ou de l'herméneutique, cette nouvelle stratégie vise la lecture comme *prétexte* (« lire les textes et les interpréter ») et comme *posture* (« réaliser le lien entre théorie et pratique »). Dès lors, l'acte de lecture n'est plus simple acte communicatif entre texte et lecteur. La lecture se définit comme processus entre *manipulation*, *compréhension* et *interprétation*. L'acte de lecture évolue, se complexifie, ne pouvant plus répondre au simple statut de « réception ». Il devient processus perceptif, cognitif, affectif, symbolique. L'analyse est centrée sur *l'expérience* de la lecture.

Publié en 2007, cet ouvrage résume un « échantillon » des travaux de recherche menés par le Groupe de recherche en lecture (GREL) basé à l'UQAM. Neuf spécialistes des théories de la lecture, professeurs des universités québécoises ou canadiennes, se réunissent pour lancer les

bases d'une « nouvelle école » de pensée sur la lecture dans le but de proposer un point de vue innovateur qui ne dépend pas uniquement de ce que les textes proposent ou présupposent.

L'ouvrage est divisé en deux parties, chacune composée de cinq articles. La première section, *Les fondements d'une lecture littéraire*, s'articule autour des considérations d'ordre plutôt théorique à l'égard des attributs de la lecture littéraire. La deuxième section, *L'expérience de la lecture*, met à l'épreuve l'acte de lecture, ses pratiques et ses conséquences. Ouvrage programmatique et démonstratif à la fois, il atteste son importance et son utilité dans de nombreux domaines de recherche, en plus de celui des études littéraires ou de la communication. L'acte de lecture est un acte primordial, le phénomène de lecture est généralisant.

Le premier article, *L'exercice de la lecture littéraire*, signé par Gilles Thérien (UQAM), place la lecture dans la perspective sémiotique. Cette activité devient signe, système de signes, interface entre l'objet (livre) et le sujet (lecteur). Un détour s'impose pour expliquer le *concept* du signe (qui présuppose l'absence d'objet, c'est pour cela qu'il est nécessaire), la *fonction* du signe (celle de figurer, de représenter l'objet), l'*économie* du signe (qui dépasse le champ littéraire pour s'en exporter), le *contexte* du signe (il est toujours en réseau) et la *finalité* du signe (il rend la connaissance possible). À la lumière de ces considérations, l'auteur remet en question la théorie de Wolfgang Iser<sup>1</sup> qui inscrit la lecture dans une relation de cause à effet. Iser met le signe d'égalité entre *l'acte de lecture* et *l'acte de parole*. Le fondement de cette équivalence puise dans la théorie même de la communication, le texte étant vu comme acte linguistique. Thérien propose de faire économie de la théorie de la communication, simple échange entre destinataire et destinataire. Dans le cas de la littérature (et non seulement dans ce cas-là), la lecture ne se réduit plus à un simple acte d'échange de messages entre auteur et lecteur : « L'acte de lecture n'est pas un acte de communication » (p. 19). En effet, considérer le texte comme ayant « pouvoir de parole » relèverait de la confusion où Iser se serait engagé. D'après sa théorie, le texte dicte ses conditions de lecture. En le lisant, le lecteur ne fait que subir ses effets. Ainsi, le lecteur ne peut être que « virtuel », ou implicite<sup>2</sup>. Thérien propose un nouveau statut du lecteur. Pour ce sémioticien, l'acte de lecture est une « bulle » qui englobe le livre et son lecteur. Dans cette bulle prend place, chaque fois, une expérience spécifique. Les objets textuels (le livre ou l'auteur) ne se trouvent pas engagés dans un acte de communication avec le lecteur. Ce dernier *ne* communique

ni avec l'auteur ni avec le livre. Par son acte de lecture, le lecteur construit un objet nouveau, la lecture, qui a un sens nouveau selon le système référentiel et la vision du monde de chaque lecteur (impliquant ainsi une dimension personnelle, intime). La lecture est un acte dynamique, en perpétuel changement<sup>3</sup>. Elle est le résultat de plusieurs processus : perceptuel, cognitif, argumentatif, affectif et intégratif. Ceux-ci sont reliés par les préconstruits : le sujet, l'espace, l'action et le temps. Cette catégorisation permet d'identifier un « lecteur ordinaire » qui manipule les préconstruits, et un « lecteur spécialisé », qui joue sur l'extension (du sens) et intègre la lecture dans un processus symbolique<sup>4</sup>.

Une démarche semblable, qui ouvre la réflexion sur l'acte de la lecture pour la déployer sur de nouvelles coordonnées, anime aussi l'auteur du deuxième article intitulé *Lecture, processus et situation cognitive*. Jean Valenti (collège universitaire de Saint-Boniface) se propose de réévaluer, dans un premier temps, certains aspects énoncés par plusieurs théoriciens, dont Iser dans sa théorie sur *l'effet esthétique* ou Umberto Eco dans la théorie de la *coopération interprétative* (Eco, 1985). Ces analyses permettent à Valenti d'élaborer l'idée de lecture comme *situation cognitive*. Sous le sous-titre *Les poétiques de la lecture*, l'auteur dresse une revue non exhaustive de lecteurs types : *implicite* (Iser), *archilecteur* (Riffaterre), *lecteur modèle* (Eco), *authorial* ou *narrative audience* (Rabinowitz) ainsi que de plusieurs courants de critique : *reader-oriented criticism* et *reader-response criticism*, entre autres. Arrêtons-nous à la théorie d'Eco qui infirme les théories de ses prédécesseurs selon lesquelles le code de l'émetteur rejoint celui du récepteur<sup>5</sup>. Valenti souligne cependant que pour Eco, le lecteur et l'auteur ne sont que des *stratégies textuelles* et que le texte construit, en fait, le lecteur. L'idée d'une lecture préfigurante dans la structure textuelle se confirmerait. Or, s'il y a préinscription de la lecture, il y a aussi relation de communication entre lecteur et texte. C'est la seule façon d'expliquer la transparence qui prend place entre le code du producteur et celui du récepteur. Valenti propose de « refuser les poétiques de la lecture [ce qui] veut aussi dire [...] remettre en question le modèle de la communication qui en fonde l'existence » (p. 63). Cette démarche lui permet d'amorcer la réflexion sur la lecture comme *situation cognitive*<sup>6</sup>. Se servant de ce concept, l'auteur montre que l'acte de lecture ne se situe plus sur le même plan que le texte. Dans cette nouvelle perspective, le lecteur ne réduit pas son activité uniquement à dénouer le texte, ses différents niveaux, à repérer divers effets esthétiques ou procédés discursifs : le lecteur « construit un contexte de

compréhension dans la perspective de la transitivité des signes et des schèmes de connaissance » (p. 89).

Dans une perspective différente, Nicolas Xanthos (UQAC et directeur de la revue de sémiotique *Protée*) envisage la lecture comme un acte ouvert et délimité à la fois dans le cadre d'une « aire de dire », dans l'article intitulé « La lecture littéraire comme parcours dans l'aire du dire - Prolégomènes à une sémiotique de la réception ». Pour Xanthos, la lecture est « silencieusement » organisée par une « architecture conceptuelle » (p. 94). Autrement dit, engager l'acte de lecture implique une pratique sémiotique, sans doute, mais cette pratique est *réglée*, elle gère la réflexion sur le texte. Pour édifier cette structure, l'auteur se sert du concept de paradigme de Kuhn (1983) et de la notion de jeu de langage de Wittgenstein (1965, 1961). Le paradigme est un système qui inclut le chercheur et son objet d'étude. Au centre du paradigme se situe un réseau de concepts plus ou moins définis qui doivent être reliés. Le paradigme bénéficie d'une architecture spécifique qui ouvre et donne naissance à une multitude de questions sur l'objet d'étude, tout en le limitant en même temps (les réponses doivent déployer des arguments inscrits dans un champ précis, celui du paradigme). Puisque, pour Kuhn, ces paradigmes ressemblent beaucoup aux jeux de langage de Wittgenstein dont l'objectif est de relever « les manières de voir qui fondent nos pratiques humaines » (Xanthos, p. 103), Xanthos propose d'envisager la pratique de la lecture dans le sens de cette théorie, ainsi que par celle proposée par Kuhn. D'un côté, elle régule l'aire du dire et de l'autre, elle est composée des concepts implicites qui doivent être découverts. Cette architecture permet de dire que la lecture informe la « manière de voir » des lecteurs.

Par la suite, c'est la notion de l'indétermination qui est abordée par Rachel Bouvet (UQAM). Dans l'article « Le plaisir de l'indétermination », l'auteure choisit comme support le récit fantastique, le plus approprié à rendre compte de *l'hésitation du lecteur* (Todorov, 1970) et de la *séduction de l'étrange* (Vax, 1965). Le point de départ se situe toujours autour de la théorie d'Iser et de celle de Todorov. L'auteure souligne le défaut de ces théories qui privent la lecture de sa dimension affective. Or, cette dimension (incarquée par le plaisir ou la jouissance de la lecture) s'avère une fonction essentielle de la lecture. Bouvet revisite, dans la première partie de son analyse, la théorie de Roland Barthes sur le plaisir dans l'acte de la lecture (Barthes, 1984) et celle de Hans Robert Jauss sur la jouissance esthétique (Jauss, 1979). Dans la deuxième et

dernière partie, elle aborde le sentiment de l'étrange et celui *d'unheimliche* (Freud, 1985) afin d'associer le plaisir à l'indétermination dans la lecture et d'ouvrir la voie à la notion d'*effet*. Résultat de la lecture du récit fantastique, l'effet est défini par l'auteure comme « un phénomène particulier apparaissant dans certaines conditions » (p. 130). Il active deux processus de lecture, affectif et argumentatif.

L'article qui clôt cette première section théorique de l'ouvrage est signé par Max Roy (UQAM). Il discute de la notion de « La référence comme effet de lecture ». Deux hypothèses sont choisies : soit le texte impose ses références, soit la lecture édifie sa référence, ses repères. L'auteur aborde la caractéristique de l'espace du texte, du contexte de diffusion d'une œuvre. Quant à la tradition littéraire, celle-ci peut-être envisagée comme rapport entre lecture, référence et littérature. L'étude d'un exemple romanesque témoigne de l'existence d'une référence imaginaire associée à la lecture, référence qui est « une conception du lecteur avant d'être une conception de la critique » (p. 139)<sup>7</sup>. Autrement dit, il faut toujours considérer la part de l'imaginaire du lecteur dans la référence que celui-ci se dresse par la lecture d'un texte. Plusieurs indicateurs peuvent intervenir dans l'interprétation de la lecture : le dicton, le proverbe, le cliché<sup>8</sup>. À cela s'ajoutent parfois des faits plus objectifs comme le fait d'histoire, par exemple. L'examen de ces références débouche sur les attitudes de lecture. Roy dénombre deux attitudes, *analytique* (pour comprendre les éléments constitutifs du texte, il faut procéder par la décomposition et l'analyse des éléments) et *transitive* (qui essaie de restituer les différents genres auxquels appartient le texte : roman du terroir, bande dessinée, etc.) Ces deux attitudes, même si elles sont essentielles, ne sont pas en mesure de rendre compte d'une manière exhaustive des procédés ou du niveau d'investissement du lecteur. Une dernière donnée intervient, sous la forme de la « référence personnelle ». En conclusion, nous notons l'importance de la notion de référence comme émergence d'une « pensée en action » (p. 147), validée par l'acte de lecture.

La deuxième section de l'ouvrage est destinée à l'examen de la lecture comme expérience. Le premier article est signé par Bertrand Gervais (UQAM et directeur du GREL). À travers deux notions fondamentales, la « tradition » et la « traduction », l'auteur pose un problème majeur qui gouverne l'acte de la lecture : il s'agit de la *limite*. Celle-ci est envisagée sous le titre « Une lecture sans tradition - Lire à la limite de ses habitudes ». La lecture est analysée dans l'espace

créé par un axe vertical – la *tradition* (définie par rapport à l'identité, fondée sur la mémoire, valeur du passé) et l'axe horizontal – la *traduction* (définie par rapport à la *frontière* culturelle qui se voit de plus en plus déplacée de nos jours). Cette dernière donnée fait voir que les « sémiosphères se rencontrent et que les médiasphères se chevauchent » (p. 152). La notion de sémiosphère appartient à Lotman et est l'espace délimité non pas par une langue, mais par une culture (Lotman, 1990). La notion de médiasphère appartient à Debray. Il y a trois médiasphères, selon l'évolution du mode de transmission : la logosphère - l'invention de l'écriture, la graphosphère - l'imprimerie et la vidéosphère - l'audiovisuel (Debray, 1991). Mis à part ses fonctions d'ouverture évidentes, la traduction sert à renforcer la tradition : « Si notre identité en sort de toute façon assurée, ce n'est pas par répétition du même, mais par la confrontation à l'autre, par contraste, complémentarité, comparaison » (p. 153). Dès lors, la traduction renseigne sur le rapport lecture/culture en ce qu'elle appelle à une « extensivité culturelle », qui répond à une économie de progression, tandis que la tradition dégage de « l'intensivité culturelle » (qui tient plutôt de la compréhension) (Gervais, 1990, 1993, 2006). L'auteur met à l'épreuve ces considérations théoriques à travers deux textes différents, un roman (un western métaphysique américain parsemé de passages en espagnol) et un hypertexte fictionnel. Le premier cas lui permet d'appliquer le concept de sémiosphère où le lecteur explore soit le centre, soit les frontières d'une aire culturelle. La sémiosphère fonctionne, dans des conditions de surextensivité, comme un « rhizome, fait de nœuds et de relations » (p. 163), indépendant de tout centre fixe. La notion de rhizome a été introduite par Deleuze et Guattari (1976). Le deuxième cas met en valeur la transgression d'une autre frontière, le dépassement d'une autre limite par le passage d'une médiasphère dans une autre, nouvelle, l'hypertexte fictionnel.

Après l'interaction tradition-traduction, c'est l'erreur dans la lecture et le retour dans le parcours de lecture qui occupent l'espace de l'article suivant, « La lecture erratique », signé par Richard Saint-Gelais (Université Laval). La notion de l'erreur est comprise ici comme écart dans le parcours de la lecture et ne fait aucunement référence à la validité d'une lecture en soi<sup>9</sup>. La lecture erratique est définie comme lecture « qui [doit] soudainement passer d'un registre d'appréhension du texte à un autre » (p. 179). Pour déceler ce type de lecture, le texte doit être considéré comme « dispositif de lecture » (Saint-Gelais, 1994). Cela implique non seulement les résultats de l'acte de lecture, mais aussi tous les préalables qui ont conduit à ces résultats, y

compris les erreurs que le lecteur a pu produire dans son parcours. En ce qui concerne le cadre théorique, l'auteur remet en question l'opposition opérée par Eco entre les notions de *intentio operis* (le texte) et *intentio lectoris* (le lecteur). À l'aide de plusieurs exemples, Saint-Gelais montre que la première notion est tributaire, en fait, de la deuxième.

Dans l'article suivant, Daniel Vaillancourt (University of Western Ontario) place l'acte de lecture sous le signe de l'interférence, notion très vaste qui traverse plusieurs champs de savoirs. L'analyse s'articule autour de trois axes bien définis : le mot (l'étymologie), le concept et l'application de la notion de l'interférence. À la lumière de la généalogie foucauldienne (Foucault, 1971), l'étude étymologique du mot « interférence » s'organise autour du noyau latin *ferir*. Ce mot connote le choc du contact. D'autres disciplines (la physique, la biologie) le récupèrent ainsi sous forme de bruit, de brouillage, de parasite. Un deuxième sens de l'interférence est celui d'immixtion (« se mêler de »). De cette position, l'interférence joue sur le dedans et le dehors (en tant que catégories esthétiques et philosophiques). Selon le concept de Michel Serres (1972), l'interférence est ouverture, décentrement, apparition de l'intérieur d'une force qui modifie le réseau, le système de signes. Cet essai de définition atteste le rôle de l'interférence qui « peut devenir lieu de mégastratégies systémiques » (p. 196). Nous notons aussi les considérations regroupées sous le sous-titre « La Communication », où l'auteur relie la théorie de l'interférence à l'existence de la communication, de la transmission du message. Bien que la communication soit définie comme base de toute activité cognitive depuis que l'attention se tourne vers le lecteur, l'acte de lecture s'entend comme jeu valorisant l'autoréflexivité et l'interdépendance. La logique même de la communication est remise en question. Le lecteur manipule le système de signes, ce qui convoque la notion de jeu qui supplante celle de la « simple transparence machinique de la communication » (p. 197). Dans les deux dernières parties de l'article, l'auteur envisage une autre façon de représenter épistémologiquement la référence. En choisissant le modèle géographique, plus précisément le modèle de la carte proposée par Serres, l'auteur l'applique à travers deux exemples textuels qui examinent le motif du religieux.

Cette analyse est suivie par une réflexion qui repositionne le rapport images-mots dans la littérature dans « Les images sous les mots », un deuxième article signé par Thérien. Partant de la notion de code proposée par Saussure au début du XX<sup>e</sup> siècle, notion revisitée par Starobinsky

(1971), l'auteur se place du côté de la lecture, c'est-à-dire de la production d'images. Trois textes différents sont choisis pour dégager les images cachées dans le texte. La conclusion propose deux perspectives, celle du signe, qui ne se trouve pas uniquement du côté du *code*, mais aussi de *l'individu*, et celle de la rhétorique, car le travail de lecture est un travail d'imagination qui construit la *memoria* du texte.

L'article qui clôt cet ouvrage déplace l'objet de l'analyse (la lecture) dans un autre système de signes, le filmique. Dans « Le parti pris de la spectature », Martin Lefebvre (Université Concordia) réfléchit sur l'acte de la spectature qui régit l'interaction film-spectateur. Calquant sur les nouvelles théories de lectures élaborées ici, l'auteur propose la spectature comme « lieu de mise en signe du film » (p. 232). La spectature entre dans le moule de la lecture récupérant donc les cinq processus : perceptuel, cognitif, argumentatif, affectif et symbolique. À cela s'ajoute la rhétorique, qui fournit modèle à la spectature, notamment par l'élément de la mémoire. Parmi les cadres théoriques choisis pour l'analyse, l'auteur ne saurait éliminer celui de la communication. Sans conteste, le spectateur essaie de saisir ce que le film cherche à lui communiquer. Mais il faut bien dépasser cette idée, car le but de cette analyse n'est pas de décrire le signifié du film, ni de saisir la façon dont le film communique, mais bien de « sémiotiser » l'objet filmique à travers la spectature. Cet article incarne un exemple concret qui démontre la portée de ces nouvelles théories, dont les principes s'exportent dans bien d'autres disciplines.

En conclusion, cette nouvelle parution constitue une référence incontournable pour tous ceux qui analysent de nos jours un texte, et finalement pour tous ceux qui s'intéressent à l'exercice de la lecture. Au plan de la forme, l'ouvrage est bien équilibré, avec un même nombre d'articles retenus pour les deux sections, théorique et pratique, signe d'une volonté évidente de mettre sur un pied d'égalité ces deux aspects dans l'acte de lecture. Le dispositif conceptuel est toujours mis à l'épreuve des faits. Il s'agit d'une anthologie des textes sur les théories de la lecture du groupe du GREL, regroupant des articles inédits et des articles publiés antérieurement d'une façon disparate. L'entreprise des deux directeurs, Bertrand Gervais et Rachel Bouvet, de les réunir et les publier a le mérite de souligner l'émergence d'une école de la lecture qui s'avère profitable dans plusieurs domaines de la recherche universitaire.

## Bibliographie

- Barthes, R. (1984). *Le plaisir du texte*. Paris : Seuil.
- Debray, R. (1991). *Cours de méthodologie générale*. Paris : Gallimard.
- Deleuze, G. et Guattari, F. (1976). *Rhizome. Introduction*. Paris : Éditions du Minuit.
- Eco, U. (1985). *Lector in fabula ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*. Paris : Grasset.
- Freud, S. (1985). *L'inquiétante étrangeté et autres essais*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (1971). Nietzsche, la généalogie et l'histoire. Dans *Hommage à Jean Hyppolite*. Paris : PUF.
- Gervais, B. (1990). *Récits et actions. Pour une théorie de la lecture*. Longueuil : Le Préambule.
- Gervais, B. (1993). *À l'écoute de la lecture*. Montréal : VLB Éditeur.
- Gervais, B. (2006). *Figures, lectures. Logiques de l'imaginaire*. Montréal : Le Quartanier.
- Iser, W. (1985). *L'acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique*. Bruxelles : Mardaga.
- Jauss, H. R. (1979). La jouissance esthétique. Les expériences fondamentales de la *poiesis*, de l'*aisthesis* et de la *catharsis*. *Poétique*, 10, p. 261-274.
- Kuhn, T. (1983). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- Lotman, Y. M. (1990). *Universe of the Mind. A Semiotic Theory of Culture*. Bloomington, Indiana University Press.
- Sain-Gelais, R. (1994). *Château de pages. La fiction au risque de sa lecture*. Montréal : Hurtubise.
- Schlanger, J. (1990). *La situation cognitive*. Paris : Méridien Klincksieck.
- Serres, M. (1972). *Hermès II. L'interférence*. Paris : Éditions du Minuit.
- Starobinski, J. (1971). *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*. Paris : Gallimard.
- Todorov, T. (1970). *Introduction à la littérature fantastique*. Paris : Seuil.
- Vax, L. (1965). *La séduction de l'étrange, Étude sur la littérature fantastique*. Paris : PUF.
- Wittgenstein, L. (1961), *Tractus logico-philosophicus*, suivi de *Investigations philosophiques*. Paris : Gallimard.
- Wittgenstein, L. (1965). *De la certitude*. Paris : Gallimard.

## Notes

<sup>1</sup> Il s'agit de l'une des théories de lecture les plus connues : voir Iser, 1985.

<sup>2</sup> Selon la théorie de W. Iser (1985), le lecteur implicite est une construction théorique. Destinataire du texte, il est passif à l'égard de l'acte de lecture en soi.

<sup>3</sup> Il découle de là l'impossibilité d'établir la véridicité d'une lecture. Chaque lecture est vraie dans un sens.

<sup>4</sup> À savoir que ce statut ne l'atteste pas en tant que lecteur spécialisé dans tous les domaines.

<sup>5</sup> Eco signale que les deux instances peuvent avoir des compétences différentes qui ne les situent pas sur le même plan. Leurs codes peuvent être aussi dissemblables.

<sup>6</sup> En ce qui concerne le concept de situation cognitive, l'auteur fait référence à la théorie de Schlinger (1990). Cette situation est définie comme « tout ce qui a trait au savoir » et se distingue de la science cognitive (intelligence artificielle, informatique, linguistique, psychologie).

<sup>7</sup> Nous retenons que tout lecteur façonne sa propre idée quant au contenu du texte et à ce qu'il renvoie, idée qui se profile au fur et à mesure de la lecture. Cette idée s'amorce à partir des signes textuels lexicaux ou autres et convoque l'expérience antérieure du lecteur : voir p. 139.

<sup>8</sup> Celles-ci imposent au lecteur une hiérarchie des valeurs, des convictions ancrées dans l'imaginaire populaire qui, elles, même si dépassées, ne s'effacent pas.

<sup>9</sup> Car sous quelle catégorie ranger la notion de l'erreur tant que nous considérons toute lecture comme vraie ? Voir le premier article signée par Gilles Thérien dans le présent ouvrage, p. 11-43.

### **Notice biographique :**

Doctorante PhD SIP - Humanités Études françaises, (à présent), MA littératures francophones et résonances médiatiques, Université Concordia. Chargée de cours, Département d'études françaises, Université Concordia. Assistante de recherche, GRES, 2005-2008, dans le cadre de Grands Travaux de Recherche Concertés - CRSH.